

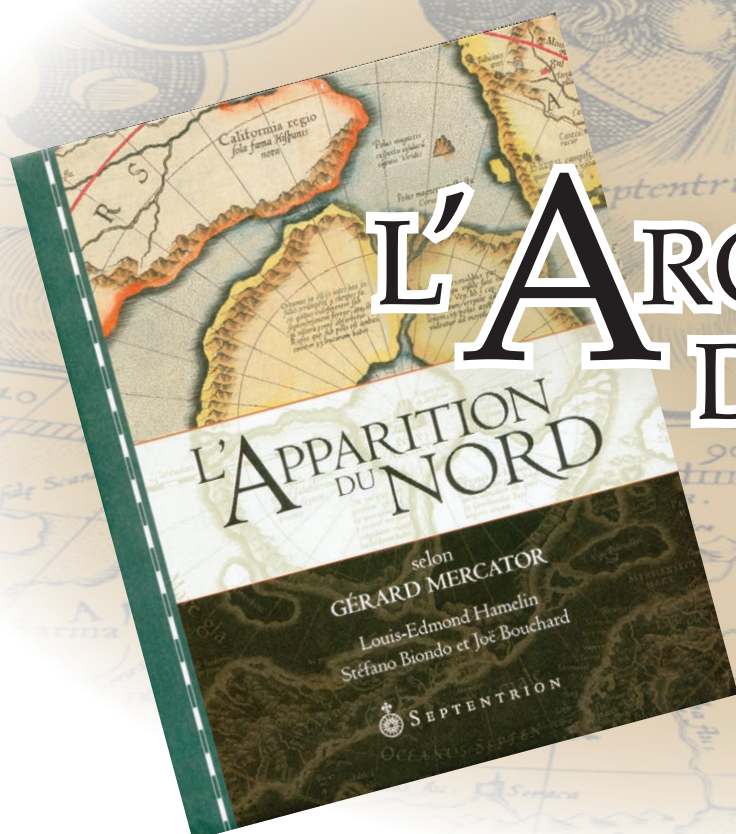
ÉTÉ 2013

volume vii, numéro 3

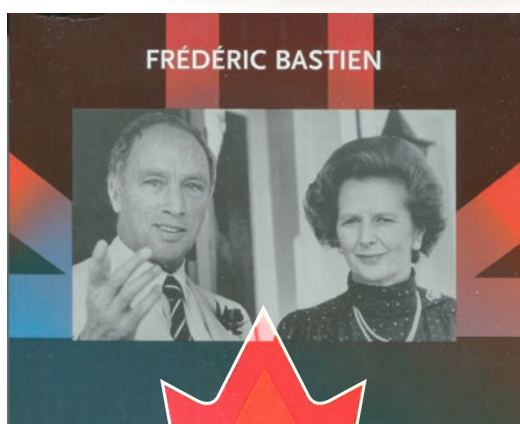
8,95 \$

Les Cahiers de lecture

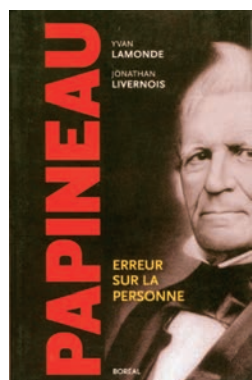
de L'Action nationale



L'ARCHÉOLOGIE DE L'AVENIR

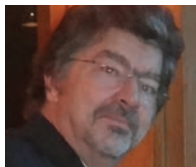


LA PROVINCE: ENTRE RÉPUBLIQUE ET COUP D'ÉTAT

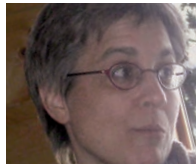


L A P E N S É E Q U É B É C O I S E E N E S S A I S





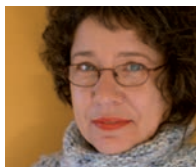
Robert Laplante
Directeur



Lucia Ferretti
Chef de pupitre,
histoire et culture



Daniel Gomez
Chef de pupitre,
essais politiques



Josée Lacourse
Chef de pupitre,
sciences sociales



Sylvain Deschênes
Édition graphique
et coordination de la
production

Les Cahiers de lecture sont publiés par

L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Tél. : 514-845-8533, ou 1-866-845-8533,
revue@action-nationale.qc.ca

Dépôt légal : Bibliothèque et
Archives nationales du Québec
ISSN-1911-9372

ISSN 1929-5561 (version numérique)

Membre de la SODEP

Tarifs 2013 - 3 numéros/an
(expédition et taxes comprises)

	1 an	2 ans
Abonnement	25\$	45\$
Abonnement de soutien	35\$	70\$
International	45\$	85\$

Un numéro : 8,95\$

TVQ 1012563392 TPS 11901 9545

**Vous pouvez vous abonner ou
acheter au numéro à la boutique
internet de L'Action nationale :**

www.action-nationale.qc.ca

TITRES RECENSÉS



FRÉDÉRIC BASTIEN LA BATAILLE DE LONDRES	5
YVAN LAMONDE ET JONATHAN LIVERNOIS PAPINEAU. ERREUR SUR LA PERSONNE	7
GILLES TOUPIN LE MIRAGE FRANÇOIS LEGAULT	8
MICHEL LÉVESQUE HISTOIRE DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC. LA NÉBULEUSE POLITIQUE. 1867-1960	9
LAURENCE MONNOT LA POLITIQUE DE SÉLECTION DES IMMIGRANTS DU QUÉBEC. UN MODÈLE ENVIABLE EN PÉRIL	11
DOMINIC BOISVERT ROMPRE! LE CRI DES «INDIGNÉS»	12
ALAIN VADEBONCOEUR PRIVÉ DE SOINS	13
JULIEN PRUD'HOMME PROFESSIONS À PART ENTIÈRE	14
RAYMOND MASSÉ ET ISABELLE MONDOU RÉDUCTION DES MÉFAITS ET TOLÉRANCE EN SANTÉ PUBLIQUE : ENJEUX ÉTHIQUES ET POLITIQUES	15
GHISLAINE RAYMOND LE PARTENARIAT SOCIAL. SOMMET SOCIOÉCONOMIQUE DE 1996, SYNDICATS ET GROUPES POPULAIRES	17

L'ARCHÉOLOGIE DE L'AVENIR

LOUIS-EDMOND HAMELIN, STÉFANO BIONDO, JOÉ BOUCHARD L'APPARITION DU NORD SELON GÉRARD MERCATOR	18
--	----

CLAUDE CORBO (DIR.) LIVRES QUÉBÉCOIS REMARQUABLES DU XX ^e SIÈCLE	20
CLAUDE-ARMAND PICHÉ LA MATIÈRE DU PASSÉ. GENÈSE, DISCOURS ET PROFESSIONNALISATION DES MUSÉES D'HISTOIRE AU QUÉBEC	21
ANIK MEUNIER ET JEAN-FRANÇOIS PICHÉ UNE HISTOIRE DU SYNDICALISME ENSEIGNANT. DEZ L'IDÉE À L'ACTION	22
FRANCE VANLAETHEM ET MICHEL BRUNELLE, PHOTOGRAPHE PATRIMOINE EN DEVENIR : L'ARCHITECTURE MODERNE DU QUÉBEC	23
JEAN PARÉ LE CALEPIN D'ÉRASME	24
JEAN-JACQUES PELLETIER LA PRISON DE L'URGENCE – PRÉCÉDÉ DE LES ÉMOIS DE NÉO-NARCISSE	25
YVON RIVARD AIMER, ENSEIGNER	26
JACQUES CARDINAL HUMILITÉ ET PROFANATION	27
ÉMILIE GUILBEAULT-CAYER LA CRISE D'OKA. AU-DELÀ DES BARRICADES	28
CHRISTIAN LAMONTAGNE NATION ET LAÏCITÉ, SUIVI DE N'ÊTRE RIEN	29
VERN NEUFELD REDEKOP, SHIRLEY PARÉ, RAYMOND LAPRÉE MANIFESTER EN DÉMOCRATIE. L'APPROCHE DU RESPECT MUTUEL	30
ALAIN DENEAULT GOUVERNANCE. LE MANAGEMENT TOTALITAIRE	31
MICHEL LITALIEN HONORÉ LÉGARÉ; CE QUE J'AI VU, CE QUE J'AI VÉCU 1914-1916	32
LAURENT VEYSSIÈRE ET BERTRAND FONCK (DIR.) LA GUERRE DE SEPT ANS EN NOUVELLE-FRANCE	33
PIERRE-MATHIEU LABEL MONTREAL ET LA MÉTROPOLISATION. UNE GÉOGRAPHIE ROMANESQUE	34

COLLABORATEURS

André Binette
Avocat

Francis Bordeleau
Étudiant science politique et cinéma, Université de
Montréal

Philippe Boudreau
Doctorant en science politique, Université d'Ottawa

Françoise Bouffière
Écrivaine

Nicolas Bourdon
Professeur de littérature, collège Bois-de-Boulogne

Eric Canobbio
Maître de conférences à l'université Paris-VIII, auteur de
Géopolitique d'une ambition inuite

Pascal Chevrete
Professeur de littérature, collège Montmorency

Charles-Philippe Courtois
Historien, Collège militaire royal de Saint-Jean

Isabelle Dupuis
Historienne

Magda Fahrni
Département d'histoire, UQAM

Serge Gauthier
Ethnologue, président de la Société historique de Charlevoix

David Hébert

Doctorant au département de philosophie, UQAM

Martin Pâquet

Département des sciences historiques, Université Laval

Ian Parenteau

Collège militaire royal de Saint-Jean

Réjean Pelletier

Département de science politique, Université Laval

Louis Perron

Vice-doyen, Université St-Paul

Robin Philpot

Journaliste et éditeur, auteur de Oka: dernier alibi du
Canada anglais

Joëlle Quérin

Doctorante en sociologie, UQAM

Michel Rioux

Journaliste

Geneviève Senécal

Étudiante à la maîtrise, Faculté de l'Aménagement -
option Conservation de l'environnement bâti, Université de
Montréal

Pierre Vennat

Journaliste et écrivain

Les auteurs des textes publiés dans Les Cahiers de lecture sont responsables de leur contenu.

ÉDITORIAL

L'INFLUENCE D'UN LIVRE

Robert Laplante

Non, il ne s'agit pas d'un ouvrage de fiction. On n'y trouve guère l'esprit satirique et la critique de l'indigence intellectuelle qui ont marqué le premier roman québécois. *La bataille de Londres*, le livre de Frédéric Bastien a pourtant quelque chose en commun avec le roman de Philippe Aubert de Gaspé. La vaniteuse et butée quête d'or de Charles Amand y préfigure peut-être la perverse ténacité d'un Trudeau décidé à tout mettre en œuvre pour enfermer dans un coffre – sa Charte canadienne si fétichisée – la liberté d'un peuple auquel il a une honte névrotique d'appartenir.

Dans le monde des essais québécois, le travail de Bastien marque un moment charnière: il y a des lustres qu'un ouvrage n'avait eu une telle portée sur le politique. Voilà un essai qui n'éclaire pas seulement une tranche d'histoire, comme on dit familièrement, il en force une relecture radicale. L'expression «coup d'État», si elle avait déjà été utilisée, avait la plupart du temps été interprétée comme une métaphore, comme une figure très forte pour exprimer une indignation partisane. L'essai de Bastien établit désormais que les faits abolissent les artifices rhétoriques: un coup d'État a bel et bien été perpétré. L'ouvrage frappe dru et ne laisse au démenti que les arguments les plus démagogiques, ceux-là qui laissent aux légitimistes de tout acabit l'odieux soin d'ergoter pour dire que le fait n'est pas la chose puisqu'il y aurait manqué la violence, l'armée, le spectacle autoritariste.

Le cirque médiatique étant ce qu'il est, l'ouvrage est d'ores et déjà dans l'oblique des projecteurs. La canicule prochaine fera le reste. Il ne faut pas s'en étonner. Il faut tout simplement bien comprendre que le véritable travail revient désormais aux lecteurs. C'est à eux qu'il appartient d'éviter que le sort de l'ouvrage ne soit réduit qu'à celui du *best seller* jetable. C'est à eux désormais de faire résonner dans l'espace public la tonitruante logique de la démonstration de Bastien. Cet ordre conçu «pour durer mille ans», selon les dires de ce Trudeau-le-Fourbe, est un ordre illégitime. Le Canada de 1982 est une vaste imposture, une insulte à la démocratie. Les institutions qui l'ont rendu possible ne méritent que mépris et dégoût. Les manœuvres que Bastien décrit et *documente* donnent à voir ce qu'il en est de ces notables à perruque qui portent toge pour cacher la nudité d'un pouvoir qui confisque l'autorité du peuple. Le chartisme, Bastien le décrit dans une lumière crue, c'est l'affaire d'une élite qui se sert du droit pour détourner et asservir.

Ce n'est évidemment pas un hasard si l'obsession de Trudeau et sa capacité de mobiliser tout ce qu'il y avait de faux-jetons dans l'appareil juridique et dans la diplomatie *canadian* ont eu pour objet le statut du français. Les Canadiens français de service que Bastien donne à voir s'agiter pour casser le péril que représentait l'ambition d'un Québec français, ces «frincophones» là, n'ont de cesse de renier les exigences élémentaires de la loyauté à leur peuple. Ils couchent du côté du pouvoir et font carrière. Il fallait qu'un livre nous rappelle que ce qu'ils ont fait retombe et va continuer de retomber sur la tête de leurs enfants et petits-enfants.

La bataille de Londres aura relancé sur d'autres bases la guerre à la nation française d'Amérique. Jusqu'alors, en effet, cette guerre se déroulait entre deux camps dont la polarisation restait temporisée par une phalange d'hésitants qui, au gré des conjonctures, faisaient office de conciliateurs. Avec le coup d'État, la lutte est devenue exclusivement et essentiellement fratricide. Trudeau incarne une pulsion autodestructrice qui a dressé un ordre maléfique sous l'empire duquel le Québec s'use désormais en lui-même et par lui-même seul. Car il n'est plus désormais utile que les *middle men* s'acharnent à combattre leur peuple. Tout est en place pour qu'ils n'aient plus désormais qu'à suivre les parcours de carrière que leur dresse un ordre dans lequel ils n'auront plus jamais que des rôles secondaires, accessoires.

L'ordre né de la bataille de Londres est un ordre où la majorité gouverne sans partage, une majorité elle-même instrumentalisée par une élite qui se sert de la Charte pour mieux s'accommoder de la démocratie. On nous dit que l'ouvrage de Bastien n'a pas trouvé d'éditeur dans la langue du Canada. Rien là de surprenant

quand on sait à qui profite le crime. Dès lors qu'il s'agit du Québec, l'establishment intellectuel du Canada n'a jamais de mal à s'accommoder d'une éthique à géométrie variable. On peut le déplorer, s'en désoler. Mais pas s'en surprendre. C'est leur affaire – et c'est une affaire de dominants. *La bataille de Londres* décrit en fait le dernier moment où les Canadiens français de service ont pris part à l'histoire du Canada. Même sur le devant de la

scène, par la suite, ils ne seront plus que les jouets d'un ordre voué à les faire disparaître. Le Canada se fait désormais sans eux, sans nous. Il fait son affaire et peut lui chaut de savoir que les institutions qu'il vénère reposent sur un cloaque.

Voilà ce que le livre de Bastien réintroduit dans le débat politique québécois. Les partisans des «vraies affaires» et du «fruit pas mûr» sont désormais privés d'alibi: ils souscrivent plus ou moins hypocritement à un ordre qui n'a même plus besoin d'eux pour l'essentiel. En effet, le travail de minorisation définitive étant achevé, la politique fédérale au Québec n'est plus qu'une affaire de faux-jetons et de rhétorique de la fausse pudeur: cachez-moi ce minoritaire floué que nous ne voulons pas voir!

Telle est la puissance de ce livre. Ou bien il servira à redresser les paramètres du débat québécois ou bien il se dressera comme un monument pour rappeler la fausse conscience et le goût amer d'une lutte fratricide qui pourrait bien marquer la fin prévisible de l'aventure française en Amérique. Si les livres naissent bien souvent dans la solitude de leurs auteurs, ils vivent toujours dans l'environnement plus ou moins tourmenté de nombreux autres livres. Celui-ci ne fait pas exception à la règle et l'on ne peut le lire qu'en voyant surgir entre les lignes la colère magnifique d'un Marcel Rioux qui, devant le spectacle des faux-frères triomphants aux côtés de la reine du Canada, avait cru nécessaire de publier un pamphlet auquel l'essai de Bastien donne une nouvelle pertinence. On commencera l'été du bon pied en goûtant la formidable charge ironique de ce petit bijou intitulé *Pour prendre publiquement congé de quelques salauds*.



Location d'outils **SIMPLEX**

*Une entreprise québécoise
en affaires depuis 1907*



*Heureuse de participer à la construction
de la référence québécoise*

40 **succursales** pour mieux vous servir

simplex.ca

• Montréal : 1.800.361.1486 • Québec : 1.800.284.7571 • Ottawa : 1.888.408.8807



CASSER L'ORDRE CONSTITUTIONNEL CANADIAN

André Binette

FRÉDÉRIC BASTIEN
LA BATAILLE DE LONDRES
 Montréal, Boréal, 2013,

L'ouvrage de l'historien Frédéric Bastien sur les dessous du rapatriement constitutionnel de 1982 a fait sensation. S'il a fait surtout parler de lui au sujet des accroc à la séparation des pouvoirs, sur lesquels nous reviendrons, ce travail de qualité vaut bien davantage. Ceux qui croyaient tout savoir de cet épisode controversé de notre histoire politique y trouveront de quoi surprendre ou alimenter leur réflexion. Ce qui ne nuit en rien, le style clair et précis de l'auteur rend son texte captivant.

Trudeau père a déclaré après les événements qu'il était reconnaissant envers trois femmes: Elizabeth II, qui à titre de Reine du Canada aurait manifesté son appui, Margaret Thatcher, alors première ministre du Royaume-Uni qui fut une alliée indéfectible malgré les réserves de son entourage, et la haute-commissaire du Canada à Londres qui a affronté l'opposition concertée de la majorité des délégations des provinces, dont celle du Québec, dirigée par Gilles Loisel, fort active en première ligne.

Les relations entre les gouvernements britannique et canadien furent toutefois plus compliquées qu'on ait pu le croire à l'époque. Les deux hauts commissaires britanniques qui se sont succédé à Ottawa entre 1980 et 1982 ont exprimé une aversion bien sentie à l'égard de M. Trudeau, de son gouvernement et de son entourage, l'un deux qualifiant les ministres fédéraux de *pas impressionnants* et même, dans quelques cas, *franchement bizarres* (p. 339). On apprend aussi que les quelques concessions faites par le gouvernement fédéral au dernier moment, qui lui ont permis d'obtenir en fin de compte l'appui de neuf provinces, ont été rendues nécessaires par la perte d'appuis importants au Parlement de Westminster qui rendait improbable l'adoption du *Canada Act* après l'avis de la Cour suprême de septembre 1981. Cet avis indiquait que le rapatriement unilatéral fédéral (avec l'appui de deux provinces à ce moment) était légal, mais violait une convention constitutionnelle, une règle politique de la Constitution dans le droit constitutionnel de source britannique, qui exigeait le consentement d'une majorité substantielle de provinces, mais non l'unanimité. Plusieurs députés britanniques, dont des membres d'arrière-ban du parti conservateur de la première ministre, avaient fait savoir qu'ils prenaient les conventions constitutionnelles au sérieux quoi qu'en pensait le gouvernement canadien, et qu'ils se faisaient les défenseurs des provinces, mais bien sûr pas spécialement du Québec. Le succès de l'opération à Londres n'était pas garanti puisque madame Thatcher, qui n'avait pas encore triomphé aux Malouines, était impopulaire et venait de perdre des votes importants occasionnés par la révolte de certains des membres de son groupe parlementaire.

On apprend aussi que madame Thatcher a surmonté sa propre opposition à une charte des droits pour son pays, exprimée publiquement peu auparavant, pour appuyer le projet canadien. Le rapatriement s'est concrétisé sous forme de la dernière loi constitutionnelle britannique adoptée pour le Canada; celle-ci contient la *Charte canadienne des droits et libertés* et, en annexe, la version française de celle-ci. M. Trudeau s'est servi du Parlement britannique pour faire adopter la Charte canadienne, alors qu'il aurait pu se contenter d'un simple rapatriement (c'est-à-dire la renonciation par le Parlement britannique de sa compétence de légiférer pour le Canada) assorti d'une procédure de modification de la Constitution (la fameuse formule d'amendement, qui est devenue la *Partie V de la Loi constitutionnelle de 1982*, qui contient en réalité cinq procédures de modification).

Plus intéressant encore, M. Trudeau aurait envisagé une déclaration unilatérale d'indépendance du Canada si son projet avait été rejeté par le Parlement britannique et en aurait appelé aux autres pays du Commonwealth pour qu'ils choisissent entre le Royaume-Uni et le Canada. M. Trudeau aurait de plus projeté un référendum pour abolir la monarchie et faire du Canada une république (p. 393-394). Un plan antibritannique de représailles économiques et politiques avait même été préparé à Ottawa (p. 365).

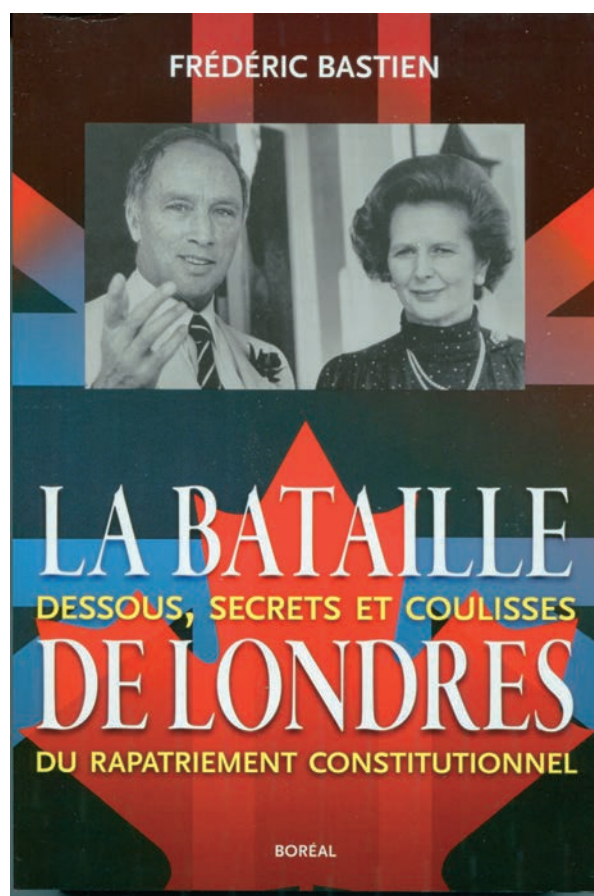
M. Trudeau a repris dans ses mémoires l'idée d'une déclaration d'indépendance qui aurait du même coup aboli la monarchie. L'auteur ne mentionne pas que cette idée avait d'ailleurs été appuyée par un rapport du très sérieux Barreau canadien en 1981, ce qui démontre qu'elle avait circulé largement dans les milieux fédéralistes. Elle révèle qu'aux yeux des tenants du rapatriement, le Canada n'était pas pleinement souverain jusque-là. Pourtant on enseigne dans les facultés, et la Cour suprême a écrit dans le *Renvoi sur le rapatriement*, que cette souveraineté fut acquise dans les faits entre 1919 et 1931, et consacrée juridiquement par le *Statut de Westminster* de cette dernière année.

Qu'en est-il enfin des curieuses manœuvres du juge en chef Laskin de la Cour suprême?

Originaire de l'Ontario et généralement considéré comme un juge progressiste fortement favorable à une charte des droits dans la Constitution, mais unilingue et peu sensible à la réalité

du fait québécois, il avait été nommé à la Cour suprême, puis juge en chef, par le gouvernement Trudeau. Les journaux ont fait grand état de ses contacts avec les gouvernements canadien et britannique au plus fort du débat sur le rapatriement, alors que la Cour suprême était saisie de cette affaire. Frédéric Bastien a vu dans ces contacts une violation de son serment d'office et de la Constitution en insistant sur le principe de la séparation des pouvoirs. Qu'en est-il exactement?

suite à la page 6



suite de la page 5

Le principe de la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire n'est pas affirmé explicitement dans la Constitution canadienne et il n'est pas mis en œuvre aussi rigoureusement au Canada et au Royaume-Uni qu'aux États-Unis. Au Royaume-Uni, les juges les plus éminents ont fait partie, jusqu'en 2005, de la Chambre des Lords, qui est la chambre haute du Parlement. Au Canada, les gouvernements fédéral et provinciaux peuvent s'adresser aux tribunaux dans des renvois pour demander des avis consultatifs sur d'importantes questions constitutionnelles. Même s'il ne s'agit pas formellement de jugements, ces avis se sont révélés être parmi les plus importantes décisions judiciaires en matière constitutionnelle au Canada. Qu'on pense seulement au *Renvoi sur le rapatriement de la Constitution* de 1981, au *Renvoi sur le droit de veto du Québec* de 1982 et au *Renvoi sur la sécession du Québec* de 1998. Ces renvois, qui sont des demandes d'avis juridiques, sont des accrocs au principe de la séparation des pouvoirs, car normalement les tribunaux supérieurs ne se prononcent que lorsqu'ils sont saisis d'un litige entre des parties qui ont suivi toute la filière judiciaire depuis la première instance. La fonction judiciaire ne consiste pas à donner des avis juridiques aux gouvernements.

Dans le *Renvoi sur la sécession du Québec*, l'*amicus curiae*, l'«ami de la Cour» nommé par la Cour suprême pour représenter le point de vue souverainiste en l'absence du gouvernement du Québec, Me André Joli-Cœur, avait d'ailleurs soulevé la question de la constitutionnalité des renvois au nom de la séparation des pouvoirs. La Cour suprême avait répondu que ce principe n'était pas absolu au Canada. Cependant, dans le même avis, elle avait identifié plusieurs principes structurels de la Constitution qui, même s'ils n'étaient pas inscrits dans le texte de celle-ci, étaient néanmoins de nature si fondamentale qu'ils devaient être considérés comme en faisant partie au même titre que ses dispositions écrites. Parmi ces principes constitutionnels non écrits, la Cour suprême a identifié le principe du fédéralisme et le principe de l'indépendance des tribunaux. Ce dernier peut être vu comme un aspect du principe de la séparation des pouvoirs. De plus, la Cour suprême a défini avec rigueur le principe de l'indépendance des tribunaux dans des jugements importants dans les années 1990. L'un de ses volets majeurs est l'impartialité du pouvoir judiciaire.

On voit difficilement comment les agissements présumés du juge en chef Laskin en 1981 peuvent se concilier avec le principe constitutionnel de l'indépendance des tribunaux tel que défini subsequmment par la Cour suprême. Même à l'époque, si ces agissements avaient été connus, ils auraient sans doute donné lieu à une enquête du Conseil canadien de la magistrature et à une démission du juge en chef, ce qui aurait pu paralyser le rapatriement. On se souviendra que Jean Charest, lorsqu'il était un jeune ministre fédéral, avait dû démissionner après avoir téléphoné à un juge. Le juge en chef Laskin est allé beaucoup plus loin. Il s'est rendu à Londres et y a rencontré le ministre britannique responsable des aspects juridiques du dossier constitutionnel canadien, le procureur général Michael Havers. Voici ce qu'en écrit Frédéric Bastien (p. 325-326) :

Quelques semaines auparavant, Jean Wadds [la haute-commissaire du Canada à Londres] a informé Ottawa que Havers a été désigné pour répondre, à la Chambre des communes britannique, aux questions de nature juridique sur la résolution constitutionnelle qui sera envoyée par Ottawa. Le procureur général se trouve donc au cœur même du processus politique sur lequel la Cour suprême doit se prononcer. [...]

A ce stade, toute cette information est confidentielle. Mais curieusement, Laskin semble avoir été informé du rôle crucial qui sera joué par Havers, puisqu'il profite de son voyage en Angleterre pour le rencontrer. La teneur de la conversation entre les deux hommes nous est connue grâce à une dépêche envoyée par Lord Carrington [le ministre des Affaires étrangères du gouvernement Thatcher] à Lord Moran [le haut-commissaire britannique], à Ottawa. Exceptionnellement, le document porte la mention *Secret, ne divulguer sous aucun prétexte*, ce qui signifie, dans le système britannique, que le dévoilement de son contenu peut représenter une menace mortelle, perturber la sécurité publique ou nuire aux relations diplomatiques avec des pays amis. Le message relate les échanges entre Laskin et Havers :

Le juge en chef a dit qu'il existait un important désaccord entre les juges de la Cour suprême. Il serait bientôt de retour à Ottawa, mais il ne croyait clairement pas que cela résoudrait immédiatement leurs problèmes. [...]

Étant donné le caractère confidentiel de la conversation du juge en chef avec le solliciteur général, il serait certainement erroné de votre part de révéler maintenant que nous avons une indication claire d'un nouveau délai probable de la Cour suprême.

[Note de Lord Carrington adressée au Haut-commissariat britannique à Ottawa, datée du 2 juillet 1981. Document obtenu du Foreign Office à la suite d'une demande d'accès à l'information.]

Les fédéraux sont-ils au courant des confidences de Laskin à Havers? Un des leurs, Henry Richardson, a assisté à une partie de l'entretien, mais a juré de ne rien dire. Informé de cet aspect des choses, Lord Moran réplique à Carrington que, à moins que certains facteurs à cet égard ne nous échappent, il semble extrêmement improbable que Richardson n'aura pas présenté un compte rendu complet.

Les échanges entre le juge en chef et le gouvernement canadien sont inconnus, car celui-ci n'a pas encore ouvert ses archives. On peut toutefois raisonnablement présumer que de tels échanges se sont produits à la lumière des nombreux indices révélés par l'auteur. Quoi qu'il en soit, et quel que soit le contenu réel des discussions entre Laskin et Havers, le seul fait que leur rencontre ait eu lieu est une violation du principe constitutionnel de l'indépendance des tribunaux d'une exceptionnelle gravité. Il ne fait

aucun doute qu'elle entache considérablement l'image institutionnelle de la Cour suprême du Canada à un moment critique de son histoire. Le juge en chef de la Cour suprême du Canada a joué un rôle politique international, incompatible avec ses fonctions et avec celles du plus haut tribunal canadien, au moment du rapatriement de la Constitution, alors même que la Cour suprême s'apprêtait à se prononcer sur la légalité de ce rapatriement. La légitimité du rapatriement, qui était déjà mise en doute depuis trois décennies au Québec, s'en trouve encore affaiblie.

Toute cette affaire était, comme l'écrivait le haut-commissaire britannique John Ford, une véritable tentative de coup d'État en vue de modifier l'équilibre des pouvoirs dans la Confédération (p. 333). La promesse faite par M. Trudeau pendant la campagne référendaire de 1980 de mettre en jeu les sièges des députés québécois à Ottawa pour obtenir du changement se trouvait ainsi dénaturée. En utilisant le Nous, M. Trudeau avait alors utilisé le vocabulaire du nationalisme québécois pour mieux servir le nationalisme canadien (p. 86-87). L'auteur de ce discours, André Burelle, a d'ailleurs remis sa démission lorsqu'il s'est rendu compte qu'il avait été trompé comme de très nombreux Québécois (p. 415-416). Cette tromperie historique est la cause directe des écarts de conduite du juge en chef du Canada. Comme en 1970 et en 1995, presque tous les moyens étaient bons pour sauver le pays menacé.

La signification politique plus large de l'ouvrage de Frédéric Bastien est d'avoir provoqué un débat qui est un prélude à la nécessaire et inévitable réouverture de la question nationale du Québec. Nos plus grands débats constitutionnels ne sont pas derrière nous, ils sont droit devant. D'autres démarches préliminaires sont en cours, par exemple les travaux des États généraux sur la souveraineté. Le gouvernement du Québec pourrait contribuer à l'évolution des pensées et des événements en posant les deux questions suivantes à la Cour d'appel du Québec dans un renvoi :

En raison des allégations rendues publiques et après enquête appropriée, la Cour suprême était-elle un tribunal indépendant et impartial en 1981-82 au sens de sa propre jurisprudence?

La Cour suprême a-t-elle le pouvoir d'ordonner au gouvernement du Canada de rendre ses archives publiques afin de protéger sa propre intégrité institutionnelle?

La Cour d'appel pourrait juger ces questions trop politiques et refuser d'y répondre, ce qui les porterait plus rapidement devant la Cour suprême, qui se trouverait ainsi placée devant sa propre responsabilité. ♦



UNE RUPTURE N'EST PAS UNE RÉFORME

Nicolas Bourdon

YVAN LAMONDE ET
JONATHAN LIVERNOIS
**PAPINEAU. ERREUR SUR LA
PERSONNE**

Montréal, Boréal, 2012, 208 pages

Quelque 150 ans après sa mort, Louis-Joseph Papineau, sans doute le personnage politique bas-canadien le plus important de la première moitié du XIX^e siècle, ne cesse de faire l'objet d'interprétations divergentes. Dans son essai intitulé «L'art de la défaite», Hubert Aquin lui reproche ses hésitations et son exil rapide aux États-Unis, à la veille des révoltes patriotes de 1837-1838. André Pratte, au contraire, vitupère son intransigeance et son dogmatisme qu'il contraste aux caractères conciliants d'un George-Étienne Cartier et d'un Wilfrid Laurier.

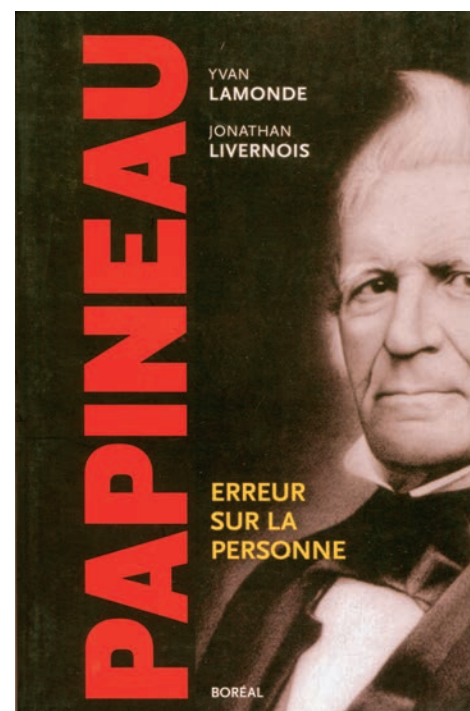
On ressort de la lecture de *Papineau : erreur sur la personne* des historiens Yvan Lamonde et Jonathan Livernois en ayant une meilleure connaissance de la nature du combat de ce grand politique dont les idées ont souvent été déformées. L'erreur sur la personne, que dénoncent les auteurs, est surtout une erreur concernant l'obtention du gouvernement responsable que ses alliés d'hier, tels Wolfred Nelson et Hippolyte LaFontaine, ont célébré comme une victoire qui a permis la démocratisation des institutions politiques canadiennes.

À cette époque, on entend par gouvernement responsable le processus par lequel le conseil des ministres est choisi parmi le parti qui a récolté la majorité de votes lors des élections. Lamonde et Livernois veulent montrer que l'objectif majeur de Papineau en politique fut de s'opposer au projet d'union du Haut et du Bas-Canada (qu'il combattit avec succès en 1809 et 1822) et de réclamer un conseil législatif électif. L'obtention du gouvernement responsable en 1848 est pour lui une supercherie, car le contexte dans lequel il est instauré crée un déficit démocratique pour le Bas-Canada. À la suite de l'Acte d'Union de 1840, le Bas-Canada doit contribuer à payer la dette colossale du Haut-Canada, alors qu'il est très peu endetté et on le restreint à 50% des sièges de la nouvelle assemblée législative, bien que sa population soit plus importante que celle du Haut-Canada. Ajoutons à ce constat que, dans les années 1840, au moment où Papineau dénonce avec véhémence l'Acte d'Union, que le Canada est encore une province de l'Angleterre et que, selon Lamonde et Livernois, «le gouverneur, représentant de la royauté, est là pour assurer la pérennité du lien colonial, pour perpétuer la dépendance coloniale».

L'ouvrage des deux historiens se lit comme une leçon d'histoire, les auteurs s'appliquant à rétablir la vérité au sujet du grand Papineau dont les idées et les convictions ont trop souvent été déformées par des jugements biaisés et partisans. Ainsi, dans un discours de 1995, Jacques Parizeau fait référence au chef patriote et à son combat démocratique : «En réclamant le gouvernement responsable pour la colonie québécoise, il voulait ce qu'on appelle aujourd'hui la souveraineté.» L'erreur de Parizeau est de lier l'obtention du gouvernement responsable à l'accession à la souveraineté puisque, comme l'écrivent les auteurs, «si l'on suit le raisonnement de Jacques Parizeau, le Québec serait souverain depuis au moins 1848, et Louis-Hippolyte LaFontaine (1807-1864) serait devenu le héros de notre indépendance». Mais l'erreur historique de Parizeau me semble beaucoup moins grave que celle de chroniqueurs fédéralistes (tels que Saul, Létourneau et Pratte), car Parizeau est conscient de l'inachèvement du combat mené par Papineau : il est conscient que l'indépendance du Bas-Canada (le Québec d'aujourd'hui), le rêve de nombreux patriotes, reste à faire.

**[...] Saul essaie de faire entrer
Papineau dans le grand courant
réformiste, alors que celui-ci était le
partisan d'une idéologie de la rupture.
S'il n'était peut-être pas le plus radical
des chefs patriotes [...] il ne saurait
être considéré comme un réformiste.**

L'essayiste John Saul estime que William Lyon Mackenzie (1795-1861), chef de la rébellion avortée au Haut-Canada, et Louis-Joseph Papineau ont tenté d'unir leurs efforts pour en arriver à des réformes politiques majeures et que leur tentative de créer une coalition réformiste trouvera son aboutissement avec LaFontaine et Baldwin : «La coalition qu'ont tentée Mackenzie et Papineau et qu'ont réussie LaFontaine et Baldwin constitue le fondement de la sensibilité canadienne». Ce faisant, Saul essaie de faire entrer Papineau dans le grand courant réformiste, alors que celui-ci était le partisan d'une idéologie de la rupture. S'il n'était peut-être pas le plus radical des chefs patriotes – Papineau s'opposera notamment à la déclaration d'indépendance du Bas-Canada rédigée par Cyrille Côté et Robert Nelson en 1838 – il ne saurait être considéré comme un réformiste. Papineau s'est notamment battu pour donner une nouvelle constitution au Bas-Canada, et, contrairement aux réformistes que sont devenus Louis-Hypolite LaFontaine et Wolfred



Nelson, il a été constant dans son opposition à l'union du Haut et du Bas-Canada.

La stratégie narrative de l'historien Jocelyn Létourneau est sans doute pire que celle de l'auteur des *Bâtards de Voltaire*. Certes, elle ne fabrique pas de toutes pièces un Papineau modéré, mais elle tente tant bien que mal (plutôt mal que bien!) de forger un caractère essentialiste au peuple québécois : «Pour avancer, les Québécois ont toujours cherché des voies de passage mitoyen ou médian vers l'avenir, voies réformistes plutôt que révolutionnaires, conciliantes plutôt que violentes, prudentes plutôt que risquées.» On peut se demander comment un historien, ce «spécialiste des choses changeantes», peut employer le mot «toujours». N'est-ce pas une grave erreur que de figer un peuple dans une vision essentialiste, dans des catégories prédéterminées? Que fait donc Létourneau avec la révolution armée des Patriotes? Il faut bien entendu tenter d'amoindrir la portée des révoltes de 1837-1838 en les présentant comme une fausse note de l'histoire et en montrant, qu'au moment où le parti patriote est le plus populaire, la voie modérée reste toujours privilégiée par une grande majorité de la population : «Même au plus fort de la tourmente séditeuse, le projet de canadienité modérée est celui qui rallie la plus grande partie de la population, bon gré, mal gré.» Non seulement Lamonde et Livernois ne trouvent aucune preuve permettant d'affirmer que la voie médiane aie eu l'appui de la majorité de la population, mais en plus ils se demandent si l'on peut, comme le fait Létourneau, opposer la voie radicale des patriotes de la modération de l'ensemble de la population bas-canadienne. Le radicalisme et la militarisation du mouvement se sont en effet développés au sein du Parti patriote, et au sein de la population qui le supportait, suite au refus que Londres a opposé aux 92 résolutions adoptées par la chambre d'assemblée du Bas-Canada en 1834.

suite de la page 7

André Pratte, comme Jocelyn Létourneau, a lui aussi cette manie de vouloir interpréter les faits historiques à l'aune de la vision préconçue qu'il se fait du peuple québécois. L'éditorialiste en chef de *La Presse* a diagnostiqué la grave maladie qui afflige les Québécois : ceux-ci ont en effet la fâcheuse tendance à se considérer comme des martyrs et des victimes. L'admiration que beaucoup portent à Papineau – sorte de héros romantique vaincu – provient de cette malheureuse attitude : « Entre le « système d'opposition à outrance » de Papineau et la participation efficace au gouvernement adoptée par LaFontaine, nous choisissons toujours Papineau, même si son combat à lui a mené à l'impasse, tandis que celui de LaFontaine a amélioré le sort de ses concitoyens. » Livernois et Lamonde se demandent à juste titre comment Pratte peut déceler chez ses concitoyens un engouement quelconque pour le leader du Parti patriote, alors que l'homme politique est pratiquement disparu des programmes scolaires et que le nom de Papineau est bien souvent associé à une tête ou à une grande artère montréalaise. Le dernier chapitre du *Papineau* de Lamonde et Livernois se clôt d'ailleurs, non sans humour, par des observations faites au sujet des monuments funéraires de chefs d'État célèbres tels Bolivar et Washington : les auteurs remarquent que le lieu du dernier repos de ces grands hommes est soigneusement entretenu, alors que Papineau repose sous une tombe endommagée et dans un terrain envahi par les mauvaises herbes. Mais il y a pire chez André

Pratte... Il se plaint à imaginer quelle aurait été l'existence politique au Bas-Canada si les révoltes de 1837-1838 avaient été victorieuses : « Il existait dans le comportement rebelle [des patriotes] une nette tendance à l'intolérance dont on peut craindre qu'elle aurait dégénéré en Terreur miniature, ou à tout le moins en un gouvernement excessivement autoritaire. » Pratte s'amuse à écrire une histoire hypothétique qui correspond à la vision fédéraliste qu'il privilégie. En vérité, on ne peut rien dire au sujet des suites d'une hypothétique victoire des patriotes précisément parce qu'elle n'a pas eu lieu ! Il aurait été néanmoins surprenant que celle-ci eut comme terme l'établissement d'un gouvernement autoritaire puisque les leaders du mouvement, admirateurs des institutions libérales que les Américains s'étaient donnés dans la foulée de leur indépendance nationale, souhaitaient démocratiser les institutions politiques bas-canadiennes, notamment par leur appel maintes fois répété à rendre électif le conseil législatif.

Contrairement à plusieurs historiens qui estiment que les revendications de Papineau ont trouvé leur achèvement dans l'obtention du gouvernement responsable en 1848, Lamonde et Livernois estiment que le combat de Papineau s'est conclu par une défaite ; les idées pour lesquelles il militait sont donc demeurées dans un état d'inaachèvement. Les deux historiens se gardent bien d'indiquer le sens que devrait prendre cet achèvement ; on est tentés de leur glisser à l'oreille que l'indépendance du Québec serait un pas dans la bonne direction...



GILLES TOUPIN LE MIRAGE FRANÇOIS LEGAULT Montréal, VLB éditeur, 2012, 125 pages

« J'ai voulu dans cet ouvrage montrer l'incohérence et le caractère irréaliste des idées maîtresses du projet Legault sur l'éducation, la santé et la question nationale » (p. 119).

C'est clair et net. En quelques mots Gilles Toupin, journaliste politique à la retraite de *La Presse* vient de condenser l'essentiel de son pamphlet anti-Legault et anti-CAQ. Durant 125 pages vitrioliques, il passe le personnage Legault à la moulinette. Dans *Le Devoir* du 4 août 2012, Louis Cornellier qualifiait ce document de « charge contre Legault » et c'est vraiment de ça qu'il s'agit. Cornellier donnait assez justement le ton du document : « Pamphlet politique sans éclat stylistique remarquable, le petit livre de Gilles Toupin ne brille pas non plus par son raffinement argumentaire, mais il démasque néanmoins avec une tonique efficacité le programme politique bancal et potentiellement délétère d'un compteable ambitieux sans autre boussole que l'opportunisme ».

Toupin est indépendantiste, il l'avoue. Il avoue également avoir écrit ce « pamphlet » « sous le coup d'une sainte colère ». Il dit tout cru ne pas aimer le chef de la CAQ et critique les médias « de droite » qui, selon lui, font preuve de complaisance envers le programme de la CAQ que lui juge politiquement inapte. Il s'efforce de convaincre le lecteur que Legault est un être qui mue politiquement au grès des circonstances. Il a mué sur la question nationale, passant de souverainiste fougueux à un « soi-disant pragmatisme éclairé » (p. 12). Après avoir soulevé un scandale dans la politique des FIER (Fonds d'intervention économique régional), il s'est tu quand il a été menacé de poursuite pour salissage et qu'il a appris que son ami Charles Sirois y était impliqué. Il a fait également volte-face sur la question de l'augmentation des tarifs d'électricité quand il s'est aperçu que l'électorat y était opposé. Bref, un caméléon politique.

Toupin s'adresse aux souverainistes qui ont suivi Legault, pensant que celui-ci reviendrait un jour au combat sur l'indépendance du Québec, à un moment « stratégique ». Pour l'auteur, cette « stratégie » que le chef de la CAQ avait d'ailleurs déjà défendue, n'existe plus. Legault n'est plus souverainiste.

Le journaliste en retraite a la partie belle : il est en effet très facile de mettre le chef de la CAQ en contradiction avec l'ancien ministre péquiste qu'il a été. Ainsi, le Legault, chef de parti actuel, claironne qu'il faut régler les problèmes politico-financiers du Québec avant de penser

à faire l'indépendance. Or, c'est le même Legault, ministre péquiste, qui accusait ouvertement le fédéral d'être à l'origine de beaucoup de ces problèmes, empêchant du même coup leur résolution. Toupin signale également le rude « conflit dialectique » à l'intérieur de la CAQ entre une frange fédéraliste qui rêve d'enterrer à jamais l'idée de souveraineté et une frange souverainiste qui rêve que ce parti serve de « rampe de lancement » à un processus qui mènerait à la souveraineté.

Les positions de Legault en ce qui concerne la santé et l'éducation constituent également de la chair fraîche pour Toupin. Il accuse le chef de la CAQ d'avoir plagié les idées du PQ en matière de santé et d'avoir repris des politiques déjà mises en place par le PLQ. Il fustige également la suppression des agences régionales de santé prônées par la CAQ dans laquelle il y a, dit-il, toutes les apparences de l'improvisation.

Improvisation aussi dans le domaine scolaire. Ainsi, en 2011, Legault suggérait qu'on abolisse les cégeps afin d'économiser un milliard de dollars. Devant la levée de boucliers que provoqua l'idée, il l'abandonna. Il resta cependant accroché à son « dada », qui était aussi celui de l'ADQ, de remplacer les 69 commissions scolaires par 39 directions générales, sous prétexte d'économiser 300 millions de dollars. Là encore contradiction puisqu'en 2001 le même Legault défendait farouchement les commissions scolaires à l'Assemblée nationale. Toupin accuse aussi le chef de la CAQ de pratiquer une politique de la « terre brûlée » (p. 89) avec son projet de remplacer la sécurité d'emploi pour les enseignantes par d'éventuelles augmentations salariales assorties d'un système d'évaluation.

Finalement, pour Gilles Toupin, le personnage Legault flotte dans un univers de contradictions, d'improvisations et de pensée magique. C'est trop pour un homme qui aspire à diriger une société.

D.G.



L'OBSERVATION DE LA NÉBULEUSE

Réjean Pelletier

MICHEL LÉVESQUE
**HISTOIRE DU PARTI LIBÉRAL
DU QUÉBEC. LA NÉBULEUSE
POLITIQUE. 1867-1960**

Sillery, Septentrion, 2013, 840 pages

Historien de formation, Michel Lévesque s'intéresse depuis longtemps au Parti libéral du Québec. Sa thèse de doctorat en 1997 portait sur ce parti et, plus particulièrement, sur la Fédération libérale du Québec. Il a publié en 2006, avec Martin Pelletier, une imposante bibliographie sur le PLQ. Il poursuit dans cette veine en publiant un ouvrage monumental de plus de 800 pages consacré à l'histoire du Parti libéral du Québec jusqu'en 1960 dans lequel l'auteur entend «reconstituer l'histoire des principaux organismes libéraux qu'on retrouve au Québec entre 1867 et 1960» (p. 25).

La «nébuleuse politique», auquel réfère le sous-titre de l'ouvrage, c'est l'organisation même du parti, ou plutôt les organisations qui forment le parti dont les contours ne sont pas toujours très nets, mais dont les liens et les ramifications entre tous ces organismes méritent d'être expliqués. Si le premier chapitre porte sur les relations entre les ailes parlementaires libérales fédérale et provinciale, tous les autres chapitres tentent de cerner les contours de l'organisation extra-parlementaire qui se décline de différentes façons: il s'agit aussi bien de la «machine électorale» et des nombreux clubs politiques (près de 40% de l'ouvrage leur sont consacrés) que de la presse libérale et même des finances des organisations libérales.

Ce qui rend encore plus difficile de bien cerner les contours de cette nébuleuse politique, ce sont les liens, souvent très étroits et harmonieux, parfois plus lâches et même acrimonieux, entre les ailes libérales fédérale et provinciale tant au niveau parlementaire qu'extraparlamentaire.

Si la rupture organisationnelle est consommée au cours des années 1960, des points de friction s'étaient déjà manifestés avec l'arrivée de Taschereau à la tête du parti et comme premier ministre du Québec en 1920. Mais c'est surtout, comme le montre l'auteur, après la Seconde Guerre mondiale que les liens entre libéraux provinciaux et fédéraux vont s'effiloche davantage à un moment où les libéraux sont toujours au pouvoir à Ottawa et que l'Union nationale trône sans partage au Québec.

Mais, antérieurement à cette période, le Parti libéral du Québec est habituellement dominé par l'aile libérale fédérale d'autant plus que Laurier est chef du parti fédéral

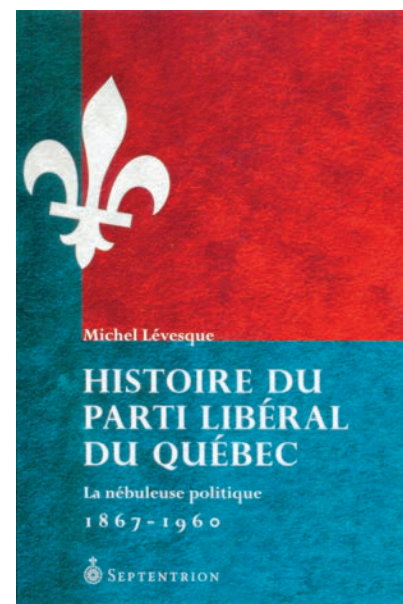
de 1887 à 1919 et que l'Union nationale domine la politique québécoise à partir de 1936. Seule la période de Taschereau entre ces deux moments-charnières va marquer non pas une rupture complète, mais plutôt une atténuation de cette domination, dans une sorte de situation d'équilibre plus ou moins stable.

Ce qui se vérifie également au sein des «machines électorales» puisqu'elles sont dominées par les parlementaires. Là aussi, une certaine rupture va se manifester sous Taschereau. Mais ce sont plutôt les rivalités, à certains moments, entre les régions de Montréal et de Québec, qui vont retenir l'attention des dirigeants. Ce qu'il faut surtout retenir au plan organisationnel, c'est la grande difficulté de mettre sur pied une organisation permanente viable, surtout lorsque le parti est au pouvoir. Et la difficulté est accentuée du côté québécois du fait de la domination de l'organisation libérale fédérale, ce qui sera finalement résolu par la création de la Fédération libérale provinciale en novembre 1955 sous le leadership de Georges-Émile Lapalme.

**Bref, le compte rendu présenté
ici ne peut révéler adéquatement
toute la richesse de cet ouvrage qui
fourmille de détails (peut-être trop ?)
et de précisions de toutes natures
sur la machine électorale, sur une
organisation permanente difficile
à établir, sur les clubs politiques,
sur la presse partisane ou sur le
financement du parti.**

Comme le souligne l'auteur, on se préoccupe au fédéral de l'état de l'organisation après chaque défaite électorale, comme en 1911 et en 1930. Lorsque le parti est au pouvoir, l'existence d'une organisation centrale apparaît comme une menace pour les chefs et les parlementaires, et ce, aussi bien à Ottawa qu'à Québec. Mais, facteurs plus importants pour expliquer la faiblesse de cette organisation, c'est la présence de clubs politiques privés qui regroupent des partisans libéraux et la création de nombreux journaux partisans qui propagent l'idéologie libérale et les mots d'ordre du parti.

Si l'on connaît davantage l'existence du Club de réforme de Montréal et de celui de Québec, il faut bien voir qu'ils ne sont pas les seuls dans le paysage politique. Les premiers clubs libéraux ont été créés dans les années 1870 et se définissent comme des clubs politiques et littéraires. La seconde vague arrive



au début du XX^e siècle: les clubs sont alors de nature plus partisane. Avec la dernière vague qui s'étend jusqu'au début des années 1960, les clubs vont regrouper différentes catégories de partisans, comme les jeunes, les étudiants, les femmes et les membres de groupes ethniques (en particulier italiens), en plus évidemment des traditionnels clubs d'hommes où se côtoient francophones et anglophones. Par la suite, on va fédérer ces différents clubs afin de consolider le tout, puis les englober dans une nouvelle entité qui est à la base de la refonte des structures du Parti libéral du Québec en 1971 selon les modalités que l'on connaît encore aujourd'hui.

Ces clubs politiques, selon l'auteur, ont été importants dans l'évolution du Parti libéral d'un parti de notables à un parti de masse au cours des années 1950 et 1960. Ils ont été importants également du fait que, en l'absence d'un véritable *membership*, ils ont servi à regrouper des partisans libéraux et assurer ainsi une permanence entre les périodes électorales. Au moment des élections, ils se rangent derrière la machine électorale en fournissant financement et services tels que la préparation des listes électorales, la recherche de candidats, l'élaboration du programme, surtout de la part des Clubs de réforme de Montréal et de Québec qui exercent une grande influence au sein du Parti libéral. Ils avaient aussi comme rôles de promouvoir la philosophie et les principes du parti et entretenir le militantisme, sans oublier la défense des intérêts de leurs membres (par exemple, pour une nomination).

Cependant, les clubs de femmes, de groupes ethniques, d'étudiants et de jeunes ont eu beaucoup moins d'importance et d'influence que ceux de leurs aînés masculins. Dans ce foisonnement de clubs politiques, ce sont finalement les Clubs de réforme de Montréal et de Québec qui s'imposent par leurs moyens financiers, le nombre de leurs membres et, surtout, le statut social de ces membres et leurs contacts dans différents milieux.



Qui sont ces hommes qui paient pour le sexe ? Pourquoi le font-ils ? Quel plaisir en tirent-ils ? Une enquête novatrice et attentive. Traduit de l'anglais par Martin Dufresne

Collection Mobilisations
248 pages, 24,95 \$



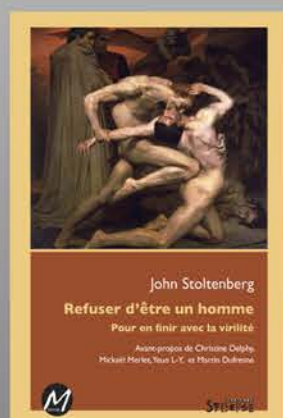
Conséquence de la mondialisation néolibérale, le corps des femmes subit une marchandisation aussi bien sur le plan sexuel que matériel. Un brillant démontage de la pensée libérale postmoderne. Traduit du suédois par Catrin Mondain

Collection Mobilisations
216 pages, 19,95 \$



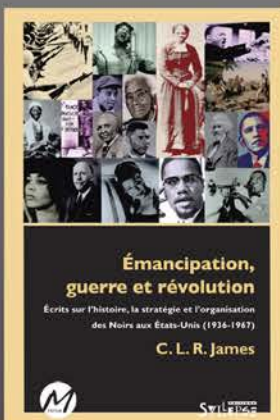
Comment les syndicats en sont-ils venus à appuyer l'objectif du «déficit zéro» et à adopter une orientation stratégique de collaboration avec les patrons et l'État ?

Collection Mouvements
184 pages, 13,95 \$



Une déconstruction de l'identité masculine comme rapport social et les raisons de penser son changement. Traduit de l'anglais par Martin Dufresne, Yeun L.-Y. et Mickaël Merlet

Collection Mobilisations
278 pages, 24,95 \$



Une analyse de la question noire aux É.-U. et de la nécessité de l'auto-organisation des opprimés. Traduit de l'anglais par E. Delgado Hoch, P. Le Trehondat et P. Silberstein

Collection Marxismes
240 pages, 24,95 \$



Le rêve américain est de plus en plus une chimère. Cela a des conséquences importantes. Une analyse des transformations des É.-U. et de leur déclin sur le plan international.

Collection Mobilisations
168 pages, 13,95 \$

suite de la page 9

Les parlementaires, la machine électorale et les clubs politiques forment l'ossature du parti, même si les clubs sont en réalité des entités juridiques indépendantes et privées. Mais les libéraux peuvent aussi compter sur l'appui de nombreux journaux partisans, plusieurs étant cependant éphémères. Cette presse libérale, qui comprend certains quotidiens bien connus comme *Le Soleil* de Québec, *Le Canada* de Montréal ou *La Tribune* de Sherbrooke, bénéficie largement de la publicité et des contrats d'impression des gouvernements libéraux. Le succès des journaux libéraux est donc étroitement lié au succès électoral du Parti libéral puisque que leur situation financière en dépend grandement.

Par delà les clubs politiques et les journaux partisans, il ne faut pas oublier que, pour tous les partis politiques, libéraux comme conservateurs ou unionistes, l'argent est «le nerf de la guerre». Il en faut beaucoup pour maintenir en vie les organisations du parti et, surtout, pour mener des campagnes électorales. On va donc chercher cet argent auprès de ceux qui en ont : des grandes compagnies, de riches hommes d'affaires et des particuliers fortunés, propriétaires fonciers ou membres de professions libérales.

Toutefois, selon l'auteur, il est très difficile d'établir exactement à quel montant s'élèvent les dépenses électorales : les chiffres varient selon les auteurs et il est difficile de retrouver dans les archives des documents probants à cet effet. Mais il estime que «les campagnes électorales ont toujours été dispendieuses et [que] la corruption électorale a toujours caractérisé les élections» (p. 715).

Bref, le compte rendu présenté ici ne peut révéler adéquatement toute la richesse de cet ouvrage qui fourmille de détails (peut-être trop ?) et de précisions de toutes natures sur la machine électorale, sur une organisation permanente difficile à établir, sur les clubs politiques, sur la presse partisane ou sur le financement du parti.

Toutefois, une difficulté demeure tout au long de l'ouvrage, soit établir une distinction nette entre le Parti libéral fédéral et le Parti libéral provincial. Si, pour des raisons évidentes, cette distinction est plus facile à établir lorsque l'auteur analyse l'aile parlementaire fédérale et l'aile parlementaire provinciale, elle vaut habituellement beaucoup moins lorsqu'il est question de l'organisation du Parti libéral, ce qui est le cas aussi bien de la machine électorale que des clubs politiques ou du financement de ces organisations. Parfois, il est possible de distinguer clairement les deux formations politiques ; à d'autres moments, les écheveaux sont tellement entremêlés entre les deux organisations qu'il est impossible de les distinguer. C'est pourquoi le titre même de l'ouvrage peut nous conduire sur une fausse piste : il est moins question, pour les raisons précitées, du Parti libéral du Québec (ce qui sera l'objet du prochain volume) que du Parti libéral fédéral et provincial au Québec.

Il s'agit véritablement, par contre, d'une nébuleuse dont les ramifications sont multiples et les contours difficiles à cerner. Mais on connaît beaucoup mieux, au terme de la lecture de cet ouvrage, la nature même de cette nébuleuse politique qui repose sur l'aile parlementaire, sur les clubs politiques et une presse partisane, sur une machine électorale qui s'active en temps d'élections, le tout étant financé par une caisse occulte.

Quelques points de concordance à corriger éventuellement, comme la liste des chefs du parti fédéral (p. 11 et p. 149) : il faut retenir la date de 1873 avec Alexander Mackenzie. Également, sur le nombre d'élus aux élections fédérales de 1891 (tableau 3, p. 49 et tableau 7, p. 56) ou sur les fonctions de Rodolphe Lemieux (p. 163 et p. 167) et des précisions à apporter sur la «défaite» de King en Chambre en 1925.

Ces quelques points de détail n'infirmen en rien l'excellence de ce volume. Au total, c'est un ouvrage monumental qui fait le point sur le Parti libéral, l'ouvrage le plus à jour et le plus complet sur les formes organisationnelles de la nébuleuse libérale de 1867 à 1960. On attend avec impatience son prochain livre sur le PLQ qui va couvrir la période récente. ♦

**Des livres pour comprendre,
des livres pour agir !**

LA RESPONSABILITÉ POLITIQUE DE LA SÉLECTION DES IMMIGRANTS

Martin Pâquet

LAURENCE MONNOT

LA POLITIQUE DE SÉLECTION DES IMMIGRANTS DU QUÉBEC. UN MODÈLE ENVIABLE EN PÉRIL

Montréal, Hurtubise, collection Les cahiers du Québec, 2012, 220 pages

De manière régulière, les questions relatives aux mouvements migratoires font la première page des médias, souvent sous le signe de l'inquiétude et de la confusion. Le nombre d'immigrants serait trop élevé; ces derniers ne seraient pas capables de trouver un emploi ou, au contraire, prendraient ceux des natifs; par leurs valeurs qui les rendraient inassimilables, les nouveaux arrivants seraient incapables de s'intégrer à la vie de la société d'accueil. Dès lors, des voix s'élèvent, souvent de façon paradoxale, pour interpeller l'État québécois: d'une part, elles exigent un contrôle plus étroit des flux migratoires en fonction des traits caractéristiques de la société d'accueil, et d'autre part elles refusent implicitement que l'État consacre de ses revenus à cette tâche, déficit zéro et austerité budgétaire obligent.

Ces paradoxes animent la politique de sélection des immigrants du Québec, politique à laquelle la journaliste Laurence Monnot s'intéresse dans ce récent ouvrage. Dans quatorze courts chapitres, Laurence Monnot présente les tenants et aboutissants de cette politique. Après un trop bref survol historique des mouvements migratoires depuis la Nouvelle-France, elle expose l'action du ministère québécois en cette matière, délimitant ses compétences qui lui sont dévolues par la Constitution et ses maigres ressources pour l'exercice de sa mission. À partir des statistiques sur les volumes d'immigration, elle montre ensuite les objectifs de la politique québécoise eu égard à ceux de l'État fédéral en matière d'immigration économique, ainsi que les moyens relevant de la planification et de l'affectation des ressources, moyens en œuvre en ce qui touche notamment à la promotion. Laurence Monnot explore ensuite les arcanes de la sélection proprement dite, sélection qui vise surtout les travailleurs qualifiés et qui doit tenir compte des programmes canadiens de demande de la main d'œuvre. Enfin, elle souligne la faiblesse de l'action du ministère québécois sous les mandats de Jean Charest: pusillanime dans ce domaine et ayant des velléités d'arrimage avec l'État fédéral, le gouvernement libéral n'a guère donné d'orientation à la politique de sélection, l'abandonnant quelque peu à elle-même.

La politique de sélection des immigrants du Québec rappelle une évidence rapidement oubliée par les décideurs: depuis l'ère moderne, l'une des compétences régaliennes de l'État est celle du contrôle des flux humains sur son territoire. Certes, le Québec n'est pas un État souverain: il ne peut pas imposer de visa pour les ressortissants étrangers et déterminer leur statut. Toutefois, depuis les accords Couture-Cullen de 1978 et Gagnon-Tremblay-McDougall de 1991, l'État québécois peut librement exercer ses compétences constitutionnelles en la matière: avec son article 93, la *Loi constitutionnelle de 1867* stipule que l'immigration est une compétence partagée entre les deux ordres de gouvernement. À cette aune, le premier constat qui se dégage de la lecture de l'ouvrage de Laurence Monnot est celui d'un refus des responsabilités et d'une démission des décideurs de l'État québécois dans ce domaine.

Ici, l'historien traduit un peu sa frustration en ce qui concerne la saisie de cette variable temporelle: la politique québécoise en matière d'immigration naît *ex nihilo* avec la Révolution tranquille – alors que ce n'est pas le cas, puisque le Québec intervient dans ce domaine dès 1867 (voir *Tracer les marges de la Cité, Montréal, Boréal, 2005*) – et ses perspectives d'avenir n'apparaissent pas nettement

Bien que la sélection des immigrants relève du devoir de l'État, les différents gouvernements en ont une conception plus ou moins affirmée. Certes, des responsables volontaires et convaincus de leur mission tels que Jacques Couture et Gérard Godin ont su imprimer une orientation de la politique ministérielle. Néanmoins, les budgets du ministère de l'Immigration sont faméliques et les mesures d'austérité ont de graves conséquences, comme ce fut le cas avec l'abolition des COFIs sous André Boisclair. De plus, pas moins de 25 ministres ont eu la responsabilité de l'Immigration depuis la création du ministère en 1968. Comme le rappelle l'auteure, «exprimer l'espoir que le nouveau ministre restera assez longtemps en fonction pour voir sa photo accrochée dans le grand hall de l'édifice de la rue McGill à Montréal est une plaisanterie qui court» (p. 102). Sans compter que ce ministère est considéré souvent comme un strapontin pour députés aux qualifications discutables,



à l'instar de Louise Robic, Sylvain Simard, Yolande James ou Kathleen Weil.

Autre pièce à ajouter à l'actif de cet ouvrage: il signale aussi la grande complexité des questions migratoires et de leur gestion par l'État. Trop souvent, l'image de la régulation des flux migratoires est celle du robinet: on l'ouvre ou on le ferme selon les besoins de la société d'accueil. La réalité est très éloignée de cette image d'Épinal. Une politique de sélection doit tenir ainsi compte de multiples variables qui jouent sur plusieurs plans. L'État, comme garant du bien commun, poursuit des priorités qui vont de l'économie et de l'emploi à celles de la langue publique et de la culture commune de la société, en passant par la sécurité et l'ordre public. L'immigrant, comme sujet de droit, doit être sélectionné en fonction de son adaptabilité à son nouveau milieu, mais aussi en ce qui relève du respect de sa dignité humaine. Le Québec fait aussi partie d'un régime fédéral: il doit composer avec d'autres acteurs dont le moindre n'est pas Ottawa. De plus, le régime juridique supranational et les incidences de la conjoncture internationale imposent leurs règles et influent sur la mobilité des êtres humains. L'ouvrage de Laurence Monnot note cette complexité, qui apparaît aussi au regard de la comparaison avec d'autres pays, dont l'Australie, le Royaume-Uni, la France et les États-Unis.

Enfin, une politique n'est pas seulement une affaire de choix. Elle est aussi une gestion du temps. *La politique de sélection des immigrants du Québec* montre bien ces choix, en privilégiant surtout les critères de l'employabilité et de l'intégration socio-économique comme pièces d'assise de la politique québécoise. Toutefois, à l'instar de cette même politique, l'ouvrage a quelques difficultés avec la variable temporelle. Pour être efficace, une politique ne peut pas se cantonner à l'actuel: elle doit connaître les expériences antérieures et se projeter dans l'avenir en planifiant l'action de l'État. Ici, l'historien traduit un peu sa frustration en

suite de la page 11

ce qui concerne la saisie de cette variable temporelle: la politique québécoise en matière d'immigration naît *ex nihilo* avec la Révolution tranquille – alors que ce n'est pas le cas, puisque le Québec intervient dans ce domaine dès 1867 (voir *Tracer les marges de la Cité*, Montréal, Boréal, 2005) – et ses perspectives d'avenir n'apparaissent pas nettement sauf sous la forme de vœux pieux et d'une inquiétude sourde pour la pérennité du modèle québécois (p. 209-211). À la décharge de l'auteure, notons que son ouvrage répond à l'actualité et à une forte

demande sociale à la suite de la commission Bouchard-Taylor. De plus, à l'instar de tout essai de prospective, il est aussi ardu de cerner des tendances lourdes qui s'inscrivent dans la durée.

L'ouvrage remplit bien son rôle: bien écrit, il offre une introduction compréhensive aux enjeux et défis de la politique de sélection de l'immigration au Québec. *La politique de sélection des immigrants du Québec* constitue donc un vade-mecum pratique, bien documenté et intelligemment mené, sur l'une des missions fondamentales de l'État au Québec. ♦

DOMINIC BOISVERT

ROMPRE! LE CRI DES «INDIGNÉS»

Montréal, Écosociété, collection «Résilience», 2012, 107 pages

Dans ce court livre, qui fait un peu plus de 100 pages, Dominic Boisvert souhaite remettre en question le discours dominant. Inscrivant sa réflexion dans la perspective ouverte il y a une quinzaine d'années par l'altermondialisme et poursuivit plus récemment par les «indignés», ils abordent les thèmes chers à la critique sociale contemporaine: l'individualisme, le culte de l'argent, de la vitesse, de la technologie, la dégradation de l'environnement, le patriarcat et les guerres. Bien que son travail fasse directement écho aux revendications du mouvement «Nous sommes les 99%», il ne souhaite toutefois pas s'en faire le porte-parole. Il espère plutôt que sa réflexion, qui prend la forme de questions/réponses, donne lieu à une plus forte mobilisation. Malgré sa charge parfois virulente contre le système actuel – charge qui se manifeste par le choix même du titre de l'ouvrage: *Rompre!* –, Boisvert insiste néanmoins et de manière pour le moins paradoxale sur l'importance d'agir avec prudence et modération. Il refuse en effet que sa critique conduise à une rupture radicale de l'ordre établi. Hurlez notre désespoir à pleins poumons, mais faisons preuve de retenue. Tel est résumé l'esprit qui habite ce livre.

L'ouvrage est divisé en quatre chapitres dans lequel l'auteur i) passe en revue les sources du pouvoir («Rompre!»); ii) identifie ce avec quoi la rupture est nécessaire («Rompre avec»); iii) explique pourquoi il est aujourd'hui nécessaire, bien que «nous sommes confrontés à des défis sans précédent, qui exigent des transformations *radicales* de nos façons de penser, de vivre et de faire» (p. 11), d'agir avec circonspection («Oui, mais...»); et iv) dresse une liste des gestes devant être posés («Que faire?»).

Dans le premier chapitre, il revient sur les sources du pouvoir et suit les traces de La Boétie avec la «servitude volontaire». Il soutient que les puissants peuvent conserver leurs privilèges uniquement s'ils obtiennent le consentement d'une majorité. Il s'agirait ainsi que l'on retire ce soutien pour que s'écroule leur château de cartes. Il critique l'autorité des «experts» et de «spécialistes» dont certains seraient à la solde du capital. Il explique enfin qu'aveuglés par le confort de la vie moderne et des bénéfices dont nous, citoyens des pays du Nord, tirons de l'exploitation des pays du Sud, nous nous trouvons à «alimenter la bête qui nous dévore» (p. 21). Voilà pourquoi nous sommes si passifs et accordons-nous un libre consentement aux puissants.

Dans le deuxième chapitre, il réfléchit à la nature de la rupture à venir. Comment passer à l'acte? Il désire briser les *racines* du pouvoir établi, soit avec l'argent, la surconsommation, les technologies, l'informatique et Internet, la vitesse et la guerre.

Dans le troisième chapitre, malgré la sévérité de sa critique, il recommande d'agir avec circonspection. Se refusant tout rôle d'idéologue, il ne propose aucune révolution. Faisant preuve de nuance, il insiste sur le fait que l'histoire nous a montré que même les meilleurs gestes entraînent souvent des effets secondaires et pervers. Opposer l'individu au collectif peut par exemple évoluer vers l'autoritarisme. Malgré ces réserves importantes, il espère que sa réflexion contribue à donner corps à une nouvelle utopie. Dans un message d'espoir, il appelle à «se remettre à croire, à rêver, à s'imaginer, à considérer l'impossible!» (p. 84).

Dans le dernier chapitre, il propose des pistes d'action surtout inspirées de la philosophie de la simplicité volontaire tout en soulignant avec force qu'il ne faut pas «repartir à zéro». L'on doit tirer parti des expériences militantes passées. Le livre contient une courte bibliographie des quelques ouvrages cités qui permettent d'aborder certains thèmes plus en profondeur.

Ce livre invite deux principaux commentaires. Boisvert prêche d'abord à des convertis. En général, sa critique est juste et il réussit à cerner dans les grandes lignes les problèmes urgents à résoudre dans la société actuelle. Toutefois, il ne propose aucune nouvelle analyse qui pourrait avoir un effet incitatif sur la mobilisation. Il cherche même volontairement à éviter d'approfondir certaines questions préférant laisser ce travail à d'autres auteurs. Il désapprouve par exemple en quelques phrases à peine l'idée selon laquelle la technologie moderne serait capable de surmonter tous les défis, alors que ce sujet aurait facilement pu faire l'objet d'un chapitre entier. Cette critique se trouve d'ailleurs au cœur des débats courants au sujet du réchauffement climatique.

Ensuite, l'ouvrage manque quelque peu de profondeur politique et idéologique. Malgré le ton acerbe, ce livre ne doit conduire à aucun changement brusque et violent des structures sociales et politiques. Les problèmes actuels concernent des anomalies dans un système – soit la démocratie libérale et l'économie de marché – qui prise dans son ensemble lui apparaît légitime. Ainsi, sa réflexion et son appel à l'engagement sont en quelque sorte extérieurs à la politique. À l'image de l'altermondialisme et des indignés, il ne propose aucune analyse systématique et sa critique ne doit entraîner aucun débouché politique. Alors qu'il s'«indigne» par exemple de la très mauvaise répartition de la richesse, il ne cherche pas à déchiffrer le système implacable de la consommation individuelle et de la quête effrénée de gratification qu'offre le capitalisme dématérialisé, financiarisé et ludique qui permet l'acceptation sociale des disparités de richesses, car elles sont vécues, d'une certaine façon, sous le mode d'une loterie. Notre tour viendra bien un jour. Il aurait, j'estime, été préférable qu'il replace sa critique dans une double perspective politique et idéologique. Sur quelle conception du monde devrait s'appuyer sa critique et vers quel programme politique cette dernière devrait-elle aboutir?

Pour terminer, je dirais que l'approche de Boisvert est assez symptomatique du militantisme contemporain. Contrairement au féminisme des années 1960 par exemple où les militants ont réussi le tour de force de politiser la question du rapport homme femme, les militants d'aujourd'hui refusent en bonne partie d'envisager les problèmes sociaux du capitalisme en particulier sous l'angle politique. C'est pourtant sa politisation qui a assuré le succès du mouvement politique du féminisme. Ils devraient ainsi s'en inspirer.

Ian Parenteau

Dominique Boisvert

Rompre!

Le cri des indignés



UN FORMIDABLE PLAIDOYER POUR LE BIEN COMMUN

Michel Rioux

ALAIN VADEBONCOEUR
PRIVÉ DE SOINS
Montréal, Lux éditeur, 2012,
301 pages

Le jour même où j'entreprenais la recension du livre d'Alain Vadeboncoeur, *Privé de soins*, *La Presse* annonçait en manchette: «Le privé coûte cher au CHUM», ajoutant en sous-titre: «Depuis 2009, le Centre hospitalier dépense des millions en sous-traitance pour ses services d'entretien.»

Cette question est exactement au cœur de ce que dénonce, avec une précision toute chirurgicale, le chef de service d'urgence de l'Institut de cardiologie de Montréal. De son père Pierre, essayiste remarquable et pamphlétaire redouté, Alain Vadeboncoeur a hérité une plume d'une clarté exemplaire qu'il met au service de la recherche d'une vérité qu'il sait débusquer là où ceux qui ont intérêt à ce qu'elle ne soit pas connue tentent, malheureusement avec succès trop souvent, de la soustraire au regard des citoyens.

Le médecin retourne comme une crêpe ce lieu commun trop souvent entendu selon lequel nous n'aurions plus les moyens de nous payer un système de santé public parce qu'il nous coûte trop cher. Si, écrit-il, notre priorité est effectivement de soigner le mieux possible l'ensemble de la population, le système public est le plus efficace et le moins coûteux. «À ce compte, nous n'avons pas les moyens de nous en priver», soutient Vadeboncoeur.

Dans la préface qu'il signe, le cinéaste Bernard Émond rappelle que trente années d'offensive idéologique contre l'État et ses institutions «ont inversé le sens des mots croyances et faits». Il note à raison que l'auteur non seulement se porte à la défense du bien commun et de l'accès universel et gratuit aux soins de santé, mais aussi «qu'il donne à tous les citoyens les arguments pour résister aux grandes manœuvres de la privatisation».

Nous y sommes

Deux ans avant cette manchette de *La Presse* du 6 février, Alain Vadeboncoeur écrivait:

Le gouvernement nous a pris pour des valises et, en nous tenant par nos poignées dans le dos, a encore réussi à nous faire marcher. Il nous a fait entrer dans la gorge un PPP dont personne ne voulait – ni les médecins, ni les infirmières, ni les architectes, ni les ingénieurs, ni les constructeurs, ni les travailleurs,

ni les syndicats, ni le vérificateur général, ni même le ministre Bolduc. Personne, sauf le gouvernement lui-même – pour des raisons stratégiques: promouvoir le désengagement de l'État afin d'ouvrir la place à l'entreprise privée.

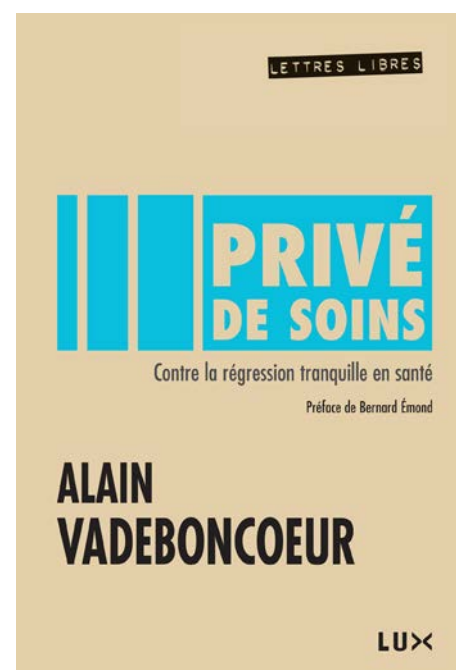
Ce qu'est venue confirmer la porte-parole du CHUM dans ce même article de *La Presse*. «C'est la décision de Québec de confier l'entretien au PPP. De notre côté, nous allons tout mettre en œuvre pour replacer nos employés ailleurs le moment venu». Les bonnes âmes... L'argumentation de l'auteur ne quitte jamais le terrain des faits, comme le souligne Bernard Émond quand il écrit que l'action et les arguments d'Alain Vadeboncoeur sont fondés sur des faits. Les gens d'en face, affirme-t-il, ne peuvent pas en dire autant. Une fois qu'on est passé au travers des 300 pages de l'essai, l'affirmation qu'on retrouve en quatrième de couverture prend tout son sens.

À mesure qu'il propose des solutions concrètes aux défis posés par le maintien du régime public de soins, y lit-on, cet essai taille en pièces les mythes véhiculés par les promoteurs

**Amenant à la barre des témoins
l'Organisation mondiale de la santé,
Vadeboncoeur cite les cas de la
Belgique, de l'Allemagne et de la
France, où la gestion privée des
soins coûte trois fois plus cher que la
gestion publique. L'écart est de cinq
fois plus élevé au Japon.**

du privé: l'explosion des coûts de la santé, la supériorité du modèle PPP, l'efficacité du privé, etc. Rarement a-t-on vu un domaine où les faits appuient avec autant d'évidence la nécessité de défendre le bien commun.

Des faits, des chiffres et des statistiques viennent appuyer les convictions de l'auteur. Ainsi, dans un chapitre ayant pour titre «Chère prestation privée», il déboulonne ce mythe relayé régulièrement suivant lequel le privé en santé serait une sorte de paradis terrestre alors que le public ne serait qu'un purgatoire marqué au coin de la lenteur et du désespoir. Amenant à la barre des témoins l'Organisation mondiale de la santé, Vadeboncoeur cite les cas de la Belgique, de l'Allemagne et de la France, où la gestion privée des soins coûte trois fois plus cher que la gestion publique. L'écart est de cinq fois plus élevé au Japon. Il rapporte l'exemple d'un patient qu'il recevait



à l'urgence où il travaille. Pour trois jours d'hospitalisation pour des soins qu'il dit «simples», la facture de l'hôpital floridien avait atteint la somme de 126 870 dollars, qu'il qualifie de «pharaonique».

Il insiste de plus sur le fait qu'il nous arrive souvent d'oublier que «la solidarité sociale est en elle-même un des déterminants importants du niveau de santé général des populations: moins il y a d'inégalités dans une société, plus les gens vivent vieux, et ce, pour une richesse comparable». On sait par ailleurs que naître et vivre à Westmount assure une espérance de vie de plusieurs années supérieure à celui ou celle qui se retrouve dans un quartier défavorisé de la métropole.

Et les pharmaceutiques ?

En 2001, le docteur Vadeboncoeur tombait par hasard sur un document qui décrivait dans le menu détail les stratégies employées par les compagnies pharmaceutiques pour convaincre les médecins de prescrire leurs médicaments. Comme il le souligne, nous nous doutons bien du rôle «trouble» des représentants de cette industrie dans le monde médical. «Mais l'ampleur des moyens et l'envergure de la réflexion stratégique et des techniques décrites dans ce document m'avaient médusé», avoue-t-il. Il prit alors une décision qu'il dit ne jamais avoir reniée ni regrettée, à savoir garder une «distance respectueuse» entre sa pratique médicale et l'industrie pharmaceutique.

Laissons en terminant la parole à Bernard Émond, qui résume fort éloquemment l'essentiel de ce que contient cet essai. «Page après page, nous découvrons à quel point les lucides sont non seulement aveugles à tout ce qui n'est pas leur intérêt personnel, mais qu'ils sont par surcroît résolument allergiques aux faits.»

POUR NE RIEN MANQUER DE LA COUVERTURE DES CAHIERS DE LECTURE, ABONNEZ-VOUS !

ACTION-NATIONALE.QC.CA

L'ÉMERGENCE DES PARAMÉDICALES EN MILIEU HOSPITALIER

Magda Farhni

JULIEN PRUD'HOMME
**PROFESSIONS À PART
ENTIÈRE. HISTOIRE DES
ERGOTHÉRAPEUTES,
ORTHOPHONISTES,
PHYSIOTHÉRAPEUTES,
PSYCHOLOGUES ET
TRAVAILLEUSES SOCIALES AU
QUÉBEC**

Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2011, 223 pages

Le titre de cet ouvrage – *Professions à part entière. Histoire des ergothérapeutes, orthophonistes, physiothérapeutes, psychologues et travailleuses sociales au Québec* – suggère, à tort, une étude pointue, d'intérêt pour un lectorat plutôt restreint. Pourtant, ce très bon livre soulève des enjeux qui vont au-delà des cas à l'étude et il nous oblige à réfléchir aux choix politiques et aux choix de société qui ont mené à notre système de santé actuel.

Dans ce livre, tiré d'une thèse de doctorat soutenue à l'Université du Québec à Montréal en 2011, Julien Prud'homme, enquête sur l'histoire de cinq groupes de «paramédicales» – des praticiennes, surtout des femmes, qui n'étaient ni médecins, ni infirmières et qui ont fait leur entrée dans le milieu hospitalier ou clinique dans les années 1940. Son ouvrage est structuré de manière chronologique et donne un traitement relativement équitable à chacun des cinq groupes étudiés. Il commence par l'histoire de quelques pionnières, francophones et anglophones, qui ont tenté de se tailler une place dans les hôpitaux du Québec, et notamment ceux de Montréal, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Ergothérapeutes, orthophonistes, physiothérapeutes, psychologues et travailleuses sociales en milieu hospitalier : ces femmes, dont les qualifications ont souvent été acquises «sur le tas», se sentaient parfois brimées par les médecins spécialistes dans leur quête d'autonomie et d'autorité professionnelles. En fait, dans cette première partie du livre, les médecins spécialistes sont les méchants de cette histoire, déterminés à conserver leurs privilèges sociaux et institutionnels et à contrôler les gestes de ces spécialistes émergentes des domaines paramédicaux.

Dans les années 1950, 1960 et 1970, les paramédicales font de petits gains et occupent une place croissante dans le milieu hospitalier. Les réformes éducatives des années 1960 et l'implantation de programmes professionnels dans un certain nombre d'universités québécoises formalisent et renforcent leurs savoirs et aide à créer une relève. Mais c'est

à partir des années 1980 que le nombre de paramédicales au Québec explose, une explosion accompagnée de la décentralisation de leurs lieux de pratique, qui, elle, est encouragée par une nouvelle insistance sur la constitution de «réseaux» de santé composés d'institutions publiques et privées. Dans un contexte de coupes budgétaires généralisées, il a fallu que ces institutions justifient leur existence en évoquant (et en développant) des expertises particulières. Depuis, les paramédicales occupent une place de plus en plus importante dans le système de santé, à la fois par leur nombre et par l'ampleur et la diversité des tâches qu'elles

Outre les paramédicales elles-mêmes, on trouve au nombre des acteurs principaux de cette histoire les médecins spécialistes – tantôt aidants, tantôt hostiles – et, à partir des années 1960, l'État québécois, qui assume la part du lion dans la gestion et le financement de la santé. [...] Par ailleurs, même si l'auteur reconnaît explicitement que les cinq groupes étudiés ici «demeurent ou deviennent des professions “de femmes”», il est rare que les tensions récurrentes entre médecins et paramédicales soient attribuées au genre.

ont su s'approprier. L'opposition aux tentatives de professionnalisation et aux efforts d'expansion des paramédicales ne provient plus tellement des médecins spécialistes ; les conflits et la concurrence se passent davantage entre métiers paramédicaux. Tout au long de son analyse, Prud'homme insiste sur «l'agentivité» des paramédicales, c'est-à-dire sur leur détermination à réaliser leurs aspirations professionnelles.

Professions à part entière est un ouvrage bâti à partir d'une diversité de sources : revues professionnelles, archives d'associations professionnelles, archives hospitalières et archives universitaires. Fruit de recherches approfondies et minutieuses, l'histoire racontée ici est bien ficelée et extrêmement détaillée. Au cœur de ce livre, on trouve des réflexions autour de la définition d'expertises et de terrains, autour de disputes juridictionnelles et de zones grises, autour de la nature variable des diagnostics – dans le temps, mais aussi selon les professionnels concernés –, et autour des conséquences réelles de ces luttes et ces diagnostics. Certaines de ces réflexions préoccupent l'auteur depuis



longtemps, au moins depuis la publication de son mémoire de maîtrise (*Histoire des orthophonistes et des audiologistes au Québec, 1940-2005. Pratiques cliniques, aspirations professionnelles et politiques de la santé*) par les Presses de l'Université du Québec en 2005. Outre les paramédicales elles-mêmes, on trouve au nombre des acteurs principaux de cette histoire les médecins spécialistes – tantôt aidants, tantôt hostiles – et, à partir des années 1960, l'État québécois, qui assume la part du lion dans la gestion et le financement de la santé. Étonnamment, peut-être, les patients sont peu présents dans cette histoire. Prud'homme entame la très bonne conclusion de son livre en évoquant une lettre ouverte signée en 2011 par de «jeunes exclus du système scolaire» (p. 219) qui se sentaient mal diagnostiqués et qui témoignaient de leur difficulté à se départir des étiquettes qui leur avaient été accolées. En racontant cette anecdote, Prud'homme évoque les conséquences réelles de ces diagnostics pour ceux qui sont leurs cibles. Mais c'est l'un des rares endroits dans le livre où on entend la voix des patients – ceux qui doivent vivre, ou subir, un diagnostic. Par ailleurs, même si l'auteur reconnaît explicitement que les cinq groupes étudiés ici «demeurent ou deviennent des professions “de femmes”» (p. 221), il est rare que les tensions récurrentes entre médecins et paramédicales soient attribuées au genre. Autrement dit, Prud'homme est réticent à insister sur le rôle joué par le genre dans les luttes de pouvoir et rapports de force qui sont pourtant au cœur de son livre.

Cet ouvrage soigné, rédigé avec élégance, sera d'un intérêt certain pour les historiens des sciences, de la santé et des professions. Il risque également d'interpeller des praticiens et praticiennes en milieu clinique. Et même si ce livre a été publié par une maison d'édition universitaire, il pourra intéresser des lecteurs qui ne le sont pas, mais qui ont fréquenté une institution hospitalière ou soignante au cours des dernières années et y ont observé les interactions entre les nombreux acteurs de nos réseaux de santé actuels. ♦

LES ENJEUX DE LA TOLÉRANCE LIBÉRALE

Joëlle Quérin

RAYMOND MASSÉ ET
ISABELLE MONDOU

**RÉDUCTION DES MÉFAITS
ET TOLÉRANCE EN SANTÉ
PUBLIQUE : ENJEUX ÉTHIQUES
ET POLITIQUES**

Québec, PUL, 2013, 238 pages

*I*l vaut mieux encadrer qu'interdire. Voilà comment l'on pourrait résumer en quelques mots l'approche de réduction des méfaits (RDM), qui semble faire consensus chez les intervenants du domaine de la santé publique. Devant l'échec des tentatives d'éradication de comportements criminels, et plus particulièrement de la consommation de drogues, plusieurs proposent de lever l'interdit qui entoure ces pratiques, afin de réduire les effets indésirables auxquels conduisent ces comportements à risque, en particulier la transmission d'infections par le biais de seringues souillées.

Pour défendre cette approche, on utilise habituellement un argument pragmatique : à défaut d'éliminer la consommation de drogues, essayons d'en limiter les effets néfastes, comme la transmission du VIH.

À cet argument pragmatique, les adversaires de la RDM opposent généralement des arguments éthiques et politiques. Les plus conservateurs s'inquiètent de la banalisation de l'usage de drogues, alors que les sociaux-démocrates dénoncent le néolibéralisme de la RDM, qui invite chaque toxicomane à consommer de façon sécuritaire, plutôt que de lutter contre les inégalités sociales qui sont trop souvent à l'origine des problèmes de toxicomanie.

Plutôt que de se complaire dans un discours pragmatique qui leur permettrait de présenter leurs détracteurs comme des idéologues déconnectés de la réalité, les partisans de la RDM qui ont participé à un récent ouvrage collectif sur le sujet ont choisi de prendre au sérieux les critiques qui leur sont adressées et de remettre en question les fondements éthiques et politiques de la RDM.

Ces auteurs ont eu l'honnêteté d'admettre que la RDM, aussi pragmatique soit-elle, n'est pas neutre sur le plan des valeurs, et qu'elle repose sur une éthique individualiste, dont la tolérance tient lieu de valeur cardinale. Une tolérance qui va très loin, puisqu'on ne se contente pas d'accepter qu'une personne prenne de la drogue, en se disant que c'est son problème et qu'elle en assumera les conséquences. Il s'agit plutôt de respecter la décision de la personne et de l'accompagner dans une démarche de consommation respectueuse de la santé publique. Autrement dit, il s'agit d'aider les drogués à mieux se droguer.

Les partisans de la RDM dévoilent donc leurs cartes en acceptant d'aller sur le terrain de la morale. Peut-être faudrait-il aussi que les opposants à la RDM quittent à leur tour leur terrain de prédilection, celui de la morale, pour s'attaquer aux arguments pragmatiques, qui apparaissent trop souvent comme inattaquables. En effet, l'idée selon laquelle le prohibitionnisme aurait échoué, alors que la RDM serait efficace, est rarement remise en question. Examinons successivement ces deux affirmations.

D'abord, le prohibitionnisme aurait échoué, car il n'aurait pas permis d'éliminer la consommation de drogues. Avec des critères aussi élevés, il est en effet difficile de passer le test ! On n'aurait pourtant jamais l'idée d'utiliser de tels critères pour juger de l'efficacité de la lutte contre des crimes plus largement réprouvés, comme la fraude, le viol ou le meurtre. Force est de constater que c'est lorsque les comportements visés nous apparaissent plus tolérables, comme la consommation de drogues ou la prostitution, qu'on est plus prompt à décréter l'échec des mesures répressives.

La dernière section contient [...] deux chapitres consacrés à l'«élargissement des champs d'application» de la RDM. On y délaisse la question classique de la consommation de drogues, pour examiner dans quelle mesure cette approche pourrait s'appliquer à l'intervention en matière de violence conjugale et à l'excision.

Deuxième certitude des pragmatiques : la RDM est efficace. À première vue, cette affirmation semble plus difficile à contester, puisqu'il est en effet prouvé que les services d'injection supervisée et autres mesures de RDM ont permis de réduire la transmission du VIH, sans entraîner une augmentation de l'usage de drogues là où elles ont été implantées. Toutefois, si on se détache des effets directs de la RDM pour s'interroger plus largement sur les conséquences de la culture de la permissivité à laquelle elle participe, on peut constater que celle-ci a surtout généré de l'angoisse, de l'anxiété et de la détresse chez des individus laissés à eux-mêmes, privés de repères. Sans plaider pour un retour à une morale rigide imposée par l'Église ou par toute autre institution, on peut quand même demander à nos dirigeants de ne pas céder à tous ces appels à la tolérance devant des comportements que la population continue à réprouver massivement.

RÉDUCTION DES MÉFAITS ET TOLÉRANCE EN SANTÉ PUBLIQUE ENJEUX ÉTHIQUES ET POLITIQUES

Sous la direction de
Raymond Massé
et Isabelle Mondou



Pour cela, il faudrait toutefois que la population ose s'impliquer dans ces débats, car l'ouvrage nous apprend aussi que la RDM s'est implantée très facilement au Québec, sans trop de résistance. Pour expliquer cette absence de débat, on rappelle que la RDM a été introduite dans un contexte d'urgence devant l'épidémie de VIH, et que plusieurs médecins ayant travaillé directement auprès des toxicomanes ont plaidé en faveur de ces mesures. Si ces facteurs ne sont pas à négliger, on peut aussi penser que la tendance des Québécois à éviter les débats éthiques n'est pas non plus étrangère à cette indifférence. C'est seulement lorsqu'ils sont directement touchés par les mesures de RDM que les Québécois se mettent à protester, comme en témoigne le réflexe pas-dans-ma-cour des opposants aux sites d'injection supervisée qui devraient bientôt voir le jour à Montréal. Un réflexe qui rappelle la bataille des opposants aux gaz de schiste qui se sont découverts une fibre environnementaliste le jour où des promoteurs sans scrupules sont débarqués sur leur terre. Dans les deux cas, on leur a servi la même réponse : on va mieux vous informer, et vous allez voir que tout cela est fantastique. Ce n'est pas un débat, c'est la fabrication de l'«acceptabilité sociale».

L'ouvrage présente aussi l'intérêt de montrer jusqu'où peut être poussée la logique de la RDM. La dernière section contient en effet deux chapitres consacrés à l'«élargissement des champs d'application» de la RDM. On y délaisse la question classique de la consommation de drogues, pour examiner dans quelle mesure cette approche pourrait s'appliquer à l'intervention en matière de violence conjugale et à l'excision.

Dans le premier cas, il s'agirait d'accepter le choix des femmes battues qui refusent de quitter leur mari violent. Si l'on peut comprendre que les intervenantes respectent le rythme de la femme pour l'aider à s'organiser et à rassembler ses forces avant de quitter son mari ou de le dénoncer, la RDM va beaucoup

suite de la page 15

plus loin : lorsque la femme ne souhaite pas sortir de la relation violente, l'intervenante doit accepter ce choix et élaborer un programme d'intervention qui ne vise pas la fin de la violence, même à long terme, mais qui cherche simplement à limiter les « effets négatifs » de la violence. On nous assure qu'« il ne s'agit pas de tolérer la violence. Il s'agit de tolérer que cette femme-là [...] ne quittera pas son conjoint ou retournera auprès de lui » (p. 183). Suis-je la seule à me demander à quoi peut bien servir une intervenante en violence conjugale, si elle ne cherche pas à mettre fin à la violence conjugale ?

Les dérives auxquelles peut mener la RDM lorsqu'on pousse sa logique à l'extrême ne sauraient être mieux illustrées que dans le chapitre consacré à l'excision. Après nous avoir expliqué qu'il valait mieux parler de « pratiques de santé traditionnelles » que de « mutilations génitales féminines », parce que cette dernière expression est « perçue pour certains comme incendiaire, à charge émotive et stigmatisante » (p. 192), on propose d'inclure l'excision parmi les pratiques médicales offertes par notre système de santé afin d'éviter « de mettre des filles et des femmes dans des situations ostracisantes et potentiellement dommageables pour leur état psychologique » (p. 196). On plaide donc pour « la médicalisation de ces pratiques avec une approche compassionnelle » (p. 199) et on fait valoir que « la ré-infibulation pratiquée dans un cadre médical dans certains pays du monde occidental est souvent présentée comme une stratégie de réduction des méfaits visant à minimiser

les risques associés à une procédure clandestine » (p. 196). Encore une fois, jamais on n'oserait utiliser un tel argument au sujet d'un crime qu'on considère comme véritablement intolérable : personne ne propose d'encadrer la pratique de la pédophilie pour mieux soigner les enfants qui en sont victimes. Si on accepte cet argument au sujet de l'excision, c'est que l'on considère qu'au fond, mutiler des femmes, ce n'est pas si grave.

L'ouvrage *Réduction des méfaits et tolérance en santé publique* a donc l'immense mérite d'aborder sans complaisance les enjeux éthiques qui entourent la RDM et d'oser montrer jusqu'où l'on risque de dériver si l'on accepte en toutes circonstances l'idée selon laquelle il vaut mieux encadrer qu'interdire. En acceptant de se placer sur le terrain des valeurs, les auteurs engagent un véritable débat sur les choix fondamentaux que devront faire nos sociétés au cours des prochaines années. Ils négligent toutefois une dimension essentielle : le contexte juridique qui rend inutile la tenue d'un tel débat. En effet, le jugement de la Cour suprême qui oblige les gouvernements à consentir à l'implantation des sites d'injection supervisée au nom d'une vision particulièrement extensive et torquée du droit à la vie, à la santé et à la sécurité n'est abordé que très rapidement, dans un seul chapitre. Or, ce jugement prétend régler une fois pour toutes ce débat en présentant la RDM comme une conséquence obligatoire des droits fondamentaux de la personne. Dans ce contexte, il ne reste plus qu'à fabriquer, à grands coups de campagnes de sensibilisation, l'« acceptabilité sociale » qui permettra aux ingénieurs sociaux de la santé publique d'implanter ces mesures en douceur. ❖

**LA CULTURE
EN REVUES**

ARTS VISUELS | CINÉMA | CRÉATION LITTÉRAIRE | CULTURE ET SOCIÉTÉ |
HISTOIRE ET PATRIMOINE | LITTÉRATURE | THÉÂTRE ET MUSIQUE | THÉORIES ET ANALYSES

sodep
Société de développement
des périodiques
culturels québécois

LES REVUES CULTURELLES QUÉBÉCOISES
www.sodep.qc.ca

LES CAHIERS DE LECTURE ET L'ACTION NATIONALE
SONT MEMBRES
DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
DES PÉRIODIQUES CULTURELS QUÉBÉCOIS

AU SOMMET SANS LA BASE

Philippe Boudreau

GHISLAINE RAYMOND

**LE PARTENARIAT SOCIAL.
SOMMET SOCIOÉCONOMIQUE
DE 1996, SYNDICATS ET
GROUPES POPULAIRES**

Mont-Royal, M éditeur, 2013,
186 pages

Les années 1990 constituent une phase importante de redéfinition de l'orientation stratégique des syndicats québécois et, malgré cela, elles ont fait l'objet de peu d'attention de la part des spécialistes de ce mouvement social. Avec ce livre, Ghislaine Raymond s'attache à combler partiellement cette lacune.

L'auteure se donne pour mandat d'évaluer le partenariat social comme stratégie guidant l'action des organisations syndicales, en analysant plus particulièrement leurs rapports à l'État et au patronat dans le cadre des deux sommets organisés par le gouvernement de Lucien Bouchard. Elle entend déterminer si la concertation tripartite a permis à la partie syndicale d'atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés dans la conjoncture.

La thèse défendue est que contrairement aux résultats escomptés, le partenariat social n'a pas permis aux centrales d'arriver à leurs fins en matière de réduction du chômage, de protection des services publics et de défense des intérêts de leurs membres. Au contraire, cette stratégie a réduit les conditions de travail des salariés du secteur public, a déstabilisé les organisations syndicales, a compromis sérieusement leurs relations avec les autres mouvements sociaux et n'a pas pu lancer un mouvement de création d'emplois.

La démonstration repose sur une étude minutieuse des documents publics – en particulier la documentation gouvernementale et syndicale – et l'utilisation des articles des quotidiens. L'auteure, politologue de formation, a pu également s'appuyer sur sa propre expérience de syndicaliste, assez riche d'ailleurs; elle a milité de 1985 à 2004 au sein de la Centrale des syndicats du Québec (ex-CEQ).

Relevant à la fois d'une sociologie politique mettant en lumière les intérêts spécifiques des acteurs en présence et d'une approche institutionnelle préoccupée par la description détaillée des mécanismes et épisodes de concertation tripartite, l'ouvrage consacre au moins un chapitre à chacun des temps forts de celle-ci: la Conférence sur le devenir social et économique du Québec (mars 1996), les

Chantiers sur l'économie et l'emploi (1996), le Sommet socioéconomique (29 octobre au 1^{er} novembre 1996), ainsi que la réouverture des conventions collectives (1997).

Le livre dévoile à quel point la direction syndicale nationale pouvait avoir les coudées franches et participer, conjointement avec l'État et le patronat, à la prise de décisions importantes sans avoir obtenu de mandat de la part des assemblées générales ou autres instances locales. Le partenariat social conduit à un «déplacement des lieux de pouvoir» (p. 139), les sommets participant d'une «opération réussie de marginalisation de la base des syndicats» (p. 140) et «la démocratie syndicale s'en trouve minée» (p. 171).

**[...] depuis la commission
Bélanger-Campeau, les dirigeants
syndicaux avaient pris goût à une
dynamique par laquelle ils étaient
des interlocuteurs privilégiés de la
classe politique et même d'une partie
de l'élite économique. [...] Les deux
sommets de 1996 n'étaient-ils pas
une tentative plus ou moins heureuse
de prolonger un *modus operandi* qui
avait eu sa raison d'être jusqu'au
référendum du 30 octobre 1995, mais
était devenu caduc après cette date?**

Constatant la volonté des chefs syndicaux d'être reconnus pleinement comme des partenaires sérieux de l'État et du patronat, l'auteure met en lumière plusieurs autres contradictions de l'action syndicale de l'époque. Elle relève notamment que l'objectif contraignant du déficit zéro a été imposé aux seuls usagers des services publics et employés de l'État, les syndicats n'ayant pas pu obtenir une réforme de la fiscalité amenant les entreprises à payer leur part. Elle montre que l'appui syndical à l'intronisation de l'économie sociale correspondait, en santé et services sociaux, à une réduction congrue des emplois syndiqués assortis de conditions de travail décentes. Elle signale aussi l'acceptation d'une clause dite «orphelin» pour les nouveaux enseignants du primaire et du secondaire, c'est-à-dire une discrimination en vertu de laquelle on leur impose un gel de la progression dans l'échelle salariale.

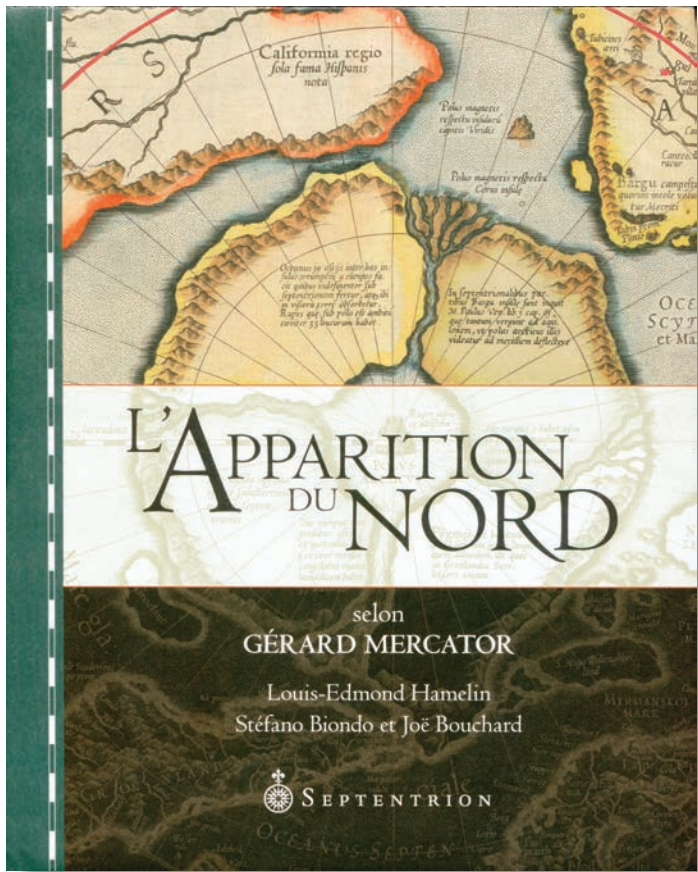
La méthodologie retenue ne permet malheureusement pas d'explorer les moti-



vations précises des directions syndicales. Étaient-elles rongées par la crainte de revivre un psychodrame comme celui de la crise des finances publiques de 1982-83, avec sa cascade de lois répressives et la campagne de dénigrement des salariés de l'État (et de leurs syndicats) qui s'est superposée à celles-ci?

La piste du désir des chefs syndicaux de participer, à huis clos si nécessaire, aux plus hauts cercles de la décision politique est brièvement effleurée par l'auteure. Il aurait été intéressant de situer cette motivation dans la trame historique nationale. Pendant les six années qui précèdent les sommets, donc depuis la commission Bélanger-Campeau, les dirigeants syndicaux avaient pris goût à une dynamique par laquelle ils étaient des interlocuteurs privilégiés de la classe politique et même d'une partie de l'élite économique. Ainsi, ils participaient directement à la définition de certaines orientations stratégiques de l'État et à la formulation d'un projet de société pour le Québec. L'expérience des Partenaires pour la souveraineté relevait en apparence de la même logique, même si elle était limitée à des acteurs de la société civile. Les deux sommets de 1996 n'étaient-ils pas une tentative plus ou moins heureuse de prolonger un *modus operandi* qui avait eu sa raison d'être jusqu'au référendum du 30 octobre 1995, mais était devenu caduc après cette date?

Au total, l'étude contribue certainement à éclairer le moment présent du syndicalisme québécois. L'analyse offerte par Ghislaine Raymond explique non seulement que l'horizon du partenariat social a pu mener les syndicats à cet apogée de la concertation tripartite que furent les sommets, mais suggère aussi que celui-ci domine et définit encore le syndicalisme aujourd'hui. □



LOUIS-EDMOND HAMELIN, STÉFANO BIONDO,
JOË BOUCHARD
**L'APPARITION DU NORD, SELON
GÉRARD MERCATOR**
Sillery, Septentrion, 2013, 192 pages

Pour un géographe s'intéressant aux questions nordiques, aborder un ouvrage cosigné par Louis-Edmond Hamelin reste un acte rempli d'humilité et de respect.

Après avoir imprégné le savoir polaire de ses analyses éclairées et humanistes de l'idée du Nord, édifiant à la fois un substrat conceptuel, la nordicité, et un champ d'actions scientifiques, politiques et culturelles en faveur des Nords et de ses habitants : le nordisme, ce nouvel ouvrage de Louis-Edmond Hamelin nous propose un singulier voyage aux sources de *L'Apparition du Nord*.

Ce projet collectif, puisqu'il associe Stéfano Biondo et Joë Bouchard, cartothécaire et bibliothécaire à l'Université Laval, a comme point de départ l'acquisition en 2000 d'un exemplaire original de la carte *Septentrionalium Terrarum descriptio* du grand cartographe flamand Gérard Mercator, publiée en 1595, un an après sa mort.

L'œuvre de ce génie est immense : productions de cartes, de globes terrestres, d'atlas et inventeur d'un système de projection qui offrit la possibilité de dérouler sur un plan la sphéricité terrestre, Gérard Mercator impose durant la renaissance sa vision cosmographique d'une Europe qui bascule dans la compétence du Monde.

La carte qui est le substrat de cette étude est connue, véhiculée depuis des lustres par les livres de géographie, de nombreux atlas, des ouvrages savants et quelques expertises scientifiques, mais jamais avions nous été invités à pénétrer dans son univers à ce niveau de précision, d'accompagnements méthodologiques éclairés, de supports photographiques et d'insertions artistiques et scientifiques exploitant l'œuvre du maître flamand.

L'Apparition du Nord nous fait pénétrer dans une carte comme d'autres ouvrages ont invité à comprendre, dans leurs profondeurs de champ et la complexité de leurs compositions, les grandes œuvres picturales de Bruegel l'Ancien, de Jérôme Bosch ou d'Henrick van Cleef.

Car il est d'emblée utile de préciser que ce livre est un bel ouvrage, lourd et riche de son contenu, du travail sur ses couleurs, du soin porté à son iconographie, de l'épaisseur de ses pages, un livre «à l'ancienne» serait-on tenté de dire, mais qui s'accompagne

L'ARCHÉOLOGIE

Éric Ca



L'œuvre de ce génie est immense : productions de cartes, de globes terrestres, d'atlas et inventeur d'un système de projection qui offrit la possibilité de dérouler sur un plan la sphéricité terrestre, Renaissance sa vision cosmographique d'une Europe qui

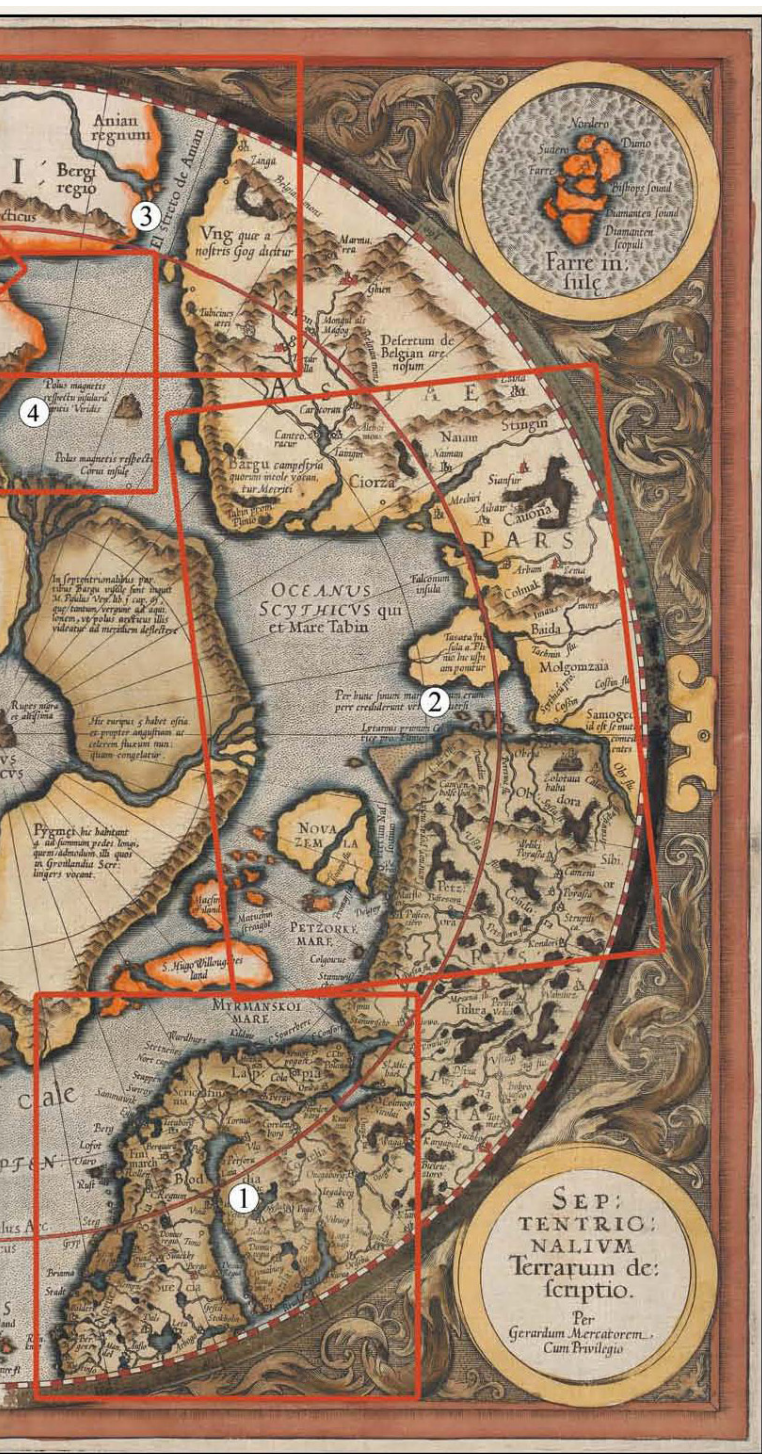
d'un original complément d'accès cartographique grâce à un site internet de la bibliothèque de l'Université Laval qui a mis en ligne le fruit du traitement de la carte de Gérard Mercator par un puissant logiciel de SIG (système d'information géographique).

Ce livre érudit mais très accessible, nous invite ainsi à une étonnante circumnavigation dans la carte de Gérard Mercator. Cet ouvrage est construit dans le constant souci, chapitre après chapitre, d'accompagner le lecteur dans une itinérance parfaitement guidée par Louis-Edmond Hamelin.

Pour les auteurs de *L'Apparition du Nord*, ce voyage dans le monde septentrional de Gérard Mercator se fait par la carte, mais aussi dans l'esprit de son auteur, savant et artiste, influencé de la

IE DE L'AVENIR

nnobio



, de globes terrestres, d'atlas et inventeur d'un système de la sphéricité terrestre, Gérard Mercator impose durant la bascule dans la compétence du Monde.

cosmographie Ptoléméenne et nourri des apports du grand siècle de la renaissance autant que des collectes antiques et contemporaines des compétences nordiques, dont des gisements de savoirs restent des «sources encore inexplorées», selon Louis-Edmond Hamelin.

Par jeux de pistes et d'hypothèses successives, les auteurs laissent le lecteur s'approprier cet objet scientifique majeur par l'analyse de ses composantes géographiques: mers et continents, larges passages ouverts le long des côtes polaires de l'Eurasie et de l'Amérique, îles, baies, fleuves, lacs et montagnes, mais aussi lieux de vie, villes et villages, délimitant un écoumène polaire à la confluence historique entre occupations autochtones et premières présences européennes.



La carte se révèle peu à peu par son apport lexicologique, toponymique, topographique et océanographique comme le premier paysage politique construit d'un Nord déjà arpenté, navigué et exploité sur ses mers bordières. Mais ce Nord est aussi sur ses confins hyperboréaux imaginé jusqu'à un Pôle qui centre la représentation cartographique; un Pôle Nord sous forme d'un rocher noir ceinturé de quatre grandes étendues fracturées par quatre bras de mer.

Huit chapitres, autant de balises le long d'un cheminement intellectuel sans faille, nous conduisent à comprendre la carte (chapitre premier) par l'acquisition des connaissances de base en cartologie, le chapitre 2 découpe en quatre quadrants de surface égale, Septentrionalium Terrarum descriptio jusqu'à sa bordure méridionale fixée par Mercator au 60° parallèle, limite qui au Canada marque toujours la lisière des Territoires institutionnels nordiques. Chaque quadrant est traité par effet de focale, comme un objet géographique spécifique en détaillant ses caractéristiques dans le champ des connaissances actuelles et d'hypothèses scientifiques ancrées sur le savoir polaire du XVI^e siècle. Le chapitre 3 privilégie une analyse exhaustive de la carte par espaces concentriques, où, par délimitations latitudinales, sont représentés et analysés ses objets constitutifs: une mer péripolaire ouverte et de vastes surfaces en «dur» segmentées de larges bras évacuateurs, puis à partir du 78° N jusqu'aux limites de la carte, les passages péricontinentaux, les mers boréales et les continents. À partir du 5^e chapitre, un focus analytique détaille l'extrémité Nord de l'Amérique de la Béringie jusqu'à l'Hudsonnisme. Louis-Edmond Hamelin, revient plus précisément au milieu de l'ouvrage sur l'usage et l'histoire des mots répertoriés identifiant des lieux cartographiés, une construction linguistique mercatorienne qui selon l'auteur constitue «un autre apport considérable à la connaissance du Nord».

Les trois derniers chapitres proposent un voyage entre le passé cartographié et le temps présent de la connaissance polaire par l'étude des peuplements, des grands cycles climatiques, des situations régionales. Cette diachronie interroge l'énigme centrale de la carte Septentrionalium Terrarum descriptio, sur une possible représentation de l'englacement océanique. Des jeux de superposition de la carte de Gérard Mercator avec des cartes récentes issues des grands travaux prospectifs sur l'Arctique sont alors proposés au lecteur.

L'ouvrage s'achevant sur une série de comparaisons cartographiques régionales 1595-2012, on comprend alors le soin apporté par le savant flamand à la construction de cet édifice géographique historique.

L'Apparition du Nord aura ainsi atteint son objectif: nous apprendre – ou nous réapprendre – le Nord par la carte, l'expertise du lieu, la compétence du mot, la conscience du temps.

Une fois cet ouvrage refermé, les pensées vagabondent sur l'état du Nord, la condition de notre empathie avec ces terres et ces mers aujourd'hui sous tensions des injonctions des transitions climatiques et de la mondialisation, de la prédation de ses ressources, de l'acharnement de ses peuples à s'adapter sans jamais renoncer.

On évalue alors ce lien étrange avec le savoir polaire, si technique et dynamique aujourd'hui, si imparfait, souvent, dans l'ignorance de ses origines, dans la permanence d'approximations géographiques chez les élites politiques qu'a souligné récemment dans la même collection, et dans les flous de certaines juridictions boréales, l'ouvrage d'Henri Dorion et de Jean-Paul Lacasse sur *Le Québec: territoire incertain*.

L'Apparition du Nord nous rappelle ici les conditions d'un humanisme polaire: la quête de la construction d'une pensée en faveur du Nord et la permanence de ses questionnements sur sa place, tout autant en marge et au cœur, de notre civilisation. ♦



HOMMAGE AUX LIVRES

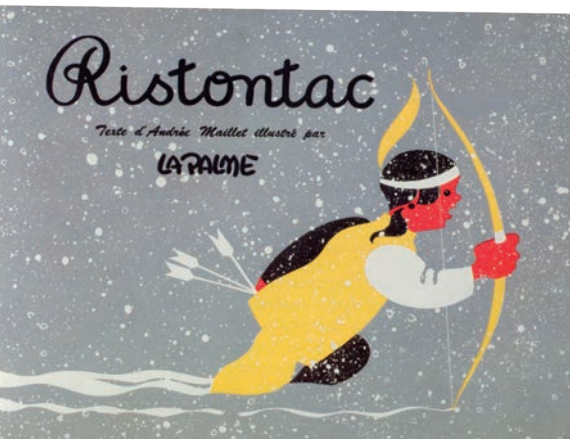
Robert Laplante

CLAUDE CORBO (DIR.)

LIVRES QUÉBÉCOIS REMARQUABLES DU XX^E SIÈCLE

Montréal, PUQ et Bibliothèque et Archives nationales, 2012, 308 pages.

C'est un bel objet qui sert bien l'intention et le propos de Claude Corbo qui réunit ici une brochette de collaborateurs chevronnés « pour célébrer des livres remarquables ». La facture de l'ouvrage est à la hauteur du sujet : maquette splendide, papier glacé de grande qualité, impression couleur et graphisme de très haute tenue, voilà un formidable cadeau pour bibliophiles et pour quiconque s'intéresse à l'histoire de l'édition au Québec.



C'est à l'art du livre que s'intéresse ici celui qui a déjà fait paraître *Monuments intellectuels québécois du XX^e siècle – Grands livres d'érudition, de science et de sagesse* (Septentrion, 2006). L'ouvrage, en effet, se consacre ici moins au contenu et à la portée intellectuelle des ouvrages qu'à la place qu'ils tiennent dans l'histoire de l'édition et du métier des artisans qui la façonnent. « Les livres retenus pour le présent projet sont plutôt marquants à divers autres égards : leurs caractéristiques matérielles, le papier choisi, leur typographie, leur illustration, leurs dimensions, leur caractère novateur, leur style original, la place qu'ils occupent dans l'histoire de l'édition, leur influence, leur exceptionnelle rareté ou leur destin singulier » (p. 2) C'est à un ouvrage d'histoire matérielle que nous avons donc affaire ici.

Il est divisé en autant de chapitres qu'il y a d'ouvrages considérés et « Chaque chapitre raconte ainsi le destin d'un livre québécois du XX^e siècle qui se démarque par sa beauté, son originalité, son apport à l'art du livre ou sa fortune. » (p. 3). Chaque ouvrage est présenté par un spécialiste qui le situe dans la période historique et dans son champ intellectuel en fournissant les informations clés sur ses artisans, sa facture matérielle et son destin éditorial. La liste est fort impressionnante et la sélection – même si elle demeure

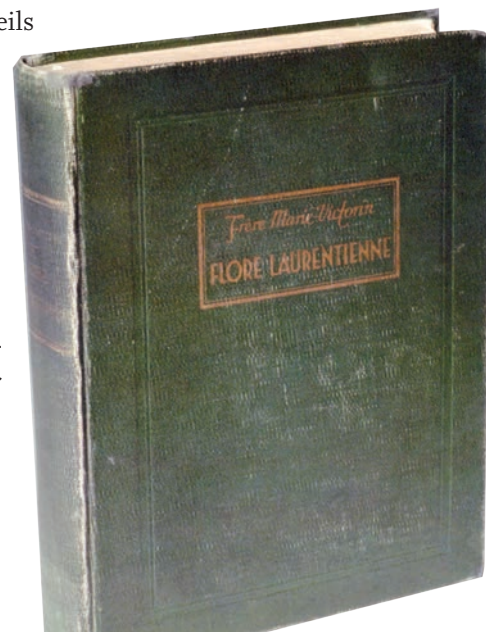
perfectible, concède Corbo - ne déçoit jamais : les livres qu'on nous présente suscite tous l'admiration et les commentaires de présentation convainquent de la pertinence des choix. L'histoire de l'édition québécoise n'est pas seulement l'histoire d'une professionnalisation constante, elle a bel et bien produit de véritables trésors

Au gré de ses sensibilités et préférences, chacun trouvera de quoi satisfaire curiosité et émerveillement parmi la vingtaine de livres ici présentés comme autant de monuments jalonnant l'évolution de l'édition québécoise. Du recueil de la *Chasse-galerie* d'Honoré Beaugrand au *Dictionnaire thématique visuel*, en passant par *La flore laurentienne* et *Ristontac* magnifique livre pour la jeunesse d'Andrée Maillet et Robert La Palme, les amateurs de beaux livres seront comblés. Ils auront la chance de voir les rarissimes et mystérieux recueils des *poèmes d'Hankéou* d'Alain Granbois et l'incandescent *Midi perdu* de Roland Giguère et Gérard

Tremblay, sans compter le plaisir de revoir le magnifique *Ile d'Orléans*

de Pierre-George Roy ou de découvrir le déroutant *écRiturEs* de Paul-Marie Lapointe orné des œuvres de Gisèle Verreault ou encore le trop méconnu *L'esprit révolutionnaire dans l'art québécois* de Robert-Lionel Séguin.

La postface de Jacques Michon donne la trame historique, elle relie bien les commentaires des divers présentateurs aux enjeux de l'histoire intellectuelle et de l'édition qui établissent la pertinence du choix des ouvrages. Elle permet au lecteur de refaire son parcours de lecture et d'enrichir les questionnements qu'il aura vu surgir de la beauté de ces livres remarquables.



DES MUSÉES SANS HISTOIRE

Serge Gauthier

CLAUDE ARMAND PICHE
**LA MATIÈRE DU PASSÉ.
GENÈSE, DISCOURS ET
PROFESSIONNALISATION
DES MUSÉES D'HISTOIRE AU
QUÉBEC**

Sillery, Septentrion, 2012, 407 pages

Au hasard d'une conversation, lors d'une rencontre publique, un ancien ministre du gouvernement québécois aujourd'hui retraité me disait : «c'est dommage, il n'y a plus de musées d'histoire au Québec, on les a fait disparaître...» Cela m'a fait réfléchir et j'ai bien dû constater qu'il avait sans doute raison. Aussi, je reçois avec grand intérêt l'ouvrage de Claude Armand Piché intitulé *La matière du passé. Genèse, discours et professionnalisation des musées d'histoire au Québec*. Le propos de ce livre est, au fond, de nous tracer ce passage des vieux musées québécois d'histoire d'avant la Révolution tranquille, animés par des passionnés, mais sans grande formation et sans argent, à une professionnalisation muséologique plus établie, mais où la présence de l'histoire du Québec a peut-être été en quelque sorte mise au rancart.

La question n'est pas neuve. Que ce soit l'enseignement de l'histoire au secondaire ou au cégep, la protection de notre patrimoine, la présence d'études folkloriques dans les universités ou celle de notre histoire dans les musées, il faut reconnaître qu'un réel effacement existe voire plus encore une volonté effective de faire disparaître cet héritage. Le livre de Claude Armand Piché nous donne-t-il quelque réponse sur cette importante question? Oui et non. Ce n'est peut-être pas là son sujet principal plus précisément muséologique, mais à travers le cheminement érudit de l'auteur, il est possible de déceler très clairement une sorte d'illustration de la disparition progressive du musée d'histoire au Québec.

Le livre couvre une vaste période historique, de manière rapide parfois, mais rarement sans pertinence. Il aurait été toutefois possible de présenter le sujet de manière plus générale et de s'attarder moins aux études de cas précis. Le classement des types de musées d'histoire est bien fait : musée étatique, musée de sociétés savantes, musée d'entreprise, musée universitaire, musée de société d'histoire. Cependant, l'étude de cas est parfois lourde et les choix retenus ne sont pas toujours probants. N'aurait-il pas fallu y aller plus largement, moins en détail sur quelques cas d'espèce? C'est le choix de l'auteur et il faut le prendre tel quel. Par ailleurs, ses analyses des acteurs de l'histoire muséo-

logique québécoise laissent dans l'ombre des grands noms, tout en glissant bien vite sur la *canadianisation* du patrimoine historique et ethnologique des Québécois effectué notamment sous la gouverne de l'ethnologue Marius Barbeau, employé zélé et militant de l'état fédéral. C'est dommage, car il y aurait peut-être eu là des pistes au sujet du glissement du discours autour d'un patrimoine historique québécois en voie de disparition dans nos musées.

Je pense que le livre de Claude Armand Piché décrit bien la professionnalisation du réseau des musées québécois et qu'on y perçoit en filigrane l'erreur de fond commise par le ministère de la Culture du Québec qui, en voulant se doter d'un réseau professionnel avec des bâtiments neufs (parfois aussi jolis que ceux de nos caisses populaires), a uniformisé selon des règles internationales des institutions où l'histoire du Québec est désormais presque totalement absente.

Je ne peux m'empêcher, étant impliqué dans une société d'histoire régionale, de constater que la partie consacrée aux musées de sociétés d'histoire est plutôt courte. D'abord, l'auteur y va de définitions un peu hautaines sur ces organismes bénévoles et son argumentaire ne convaincra pas puisque ces institutions demeurent sans grand financement de l'État québécois, surtout en rapport avec le réseau muséal actuel du Québec, et que leur travail est à ce titre exemplaire. L'auteur préfère arguer sur des considérations linguistiques un peu oiseuses et sur l'ethnicité de ces sociétés : faut-il leur en vouloir de ressembler à leurs régions, à leurs milieux? D'autre part, des oublis étonnants parsèment cette section : le travail significatif de Roland Gagné avec le Musée Laure-Conan dans Charlevoix, celui de Mgr Victor Tremblay et de Léonidas Bélanger avec le Musée du Saguenay, celui de l'abbé Michel Le Moignan au Musée de la Gaspésie. Il y en aurait bien d'autres à nommer. L'auteur ne prend pas le temps de considérer le travail de pionnier des sociétés d'histoire dans ce domaine qui a amené la création d'institutions régionales d'importance de nos jours. Il semble oublier surtout que les préoccupations de mise en valeur de l'histoire régionale ont semblé s'effacer devant la modernisation étatique des institutions muséales régionales. Au fait, l'auteur semble bien trop accroché à la région de Montréal et pourquoi donc n'a-t-il



pas pu scruter davantage les régions québécoises plus éloignées?

L'audace de l'auteur à questionner le concept récent d'économusées est cependant très intéressant. Ce réseau dynamique a reçu une certaine publicité, mais a obtenu beaucoup de son financement grâce à ses appuis auprès du gouvernement fédéral (et même un candidat à la chefferie du Parti libéral du Canada est encore aujourd'hui un «ambassadeur» de ce réseau selon le site internet de l'organisation). Encore là, le processus de canadianisation enclenché par Marius Barbeau semble à l'œuvre bien des années après la mort de l'anthropologue et fonctionnaire fédéral. L'auteur signale surtout la difficulté pour ces économusées de se sentir écartelés entre la petite et la grande entreprise et aussi du risque de trahir ainsi la vocation artisanale à la base de l'œuvre. D'ailleurs, outre le concept un peu facile «du patrimoine qui gagne sa vie», cette volonté de survie financière n'a pas beaucoup d'effets, semble-t-il, puisque la Papeterie Saint-Gilles, à la base du réseau, demeure précaire et que, selon l'auteur, une dizaine d'économusées se sont déjà détachés du réseau. L'œuvre survivra-t-elle au-delà de la mise en réseau politique de son fondateur Cyril Simard? Il faudra voir.

L'auteur souligne à juste titre le cas bien documenté de la bataille soutenue des tenants de la sauvegarde du mandat «histoire de l'art» du Musée du Québec, face à la création du Musée de la Civilisation du Québec dans les années 1970. Ici, les historiens de l'art l'ont emporté et il est facile de comprendre que l'histoire de l'art se vend mieux auprès du tourisme international que l'histoire et l'ethnologie du Québec. Même le Musée de la Civilisation du Québec présente aujourd'hui de grandes expositions internationales et laisse une part très réduite à l'histoire québécoise. Les historiens de l'art et les ethnologues l'ont emporté au détriment des historiens? Pas sûr, c'est surtout le commerce qui l'a emporté et on aurait aimé que l'auteur s'attarde sur cette vocation touristique devenue si essentielle de notre réseau de musées québécois.

suite de la page 21

À lecture du livre, je m'étonne encore : existe-t-il un Musée national de l'histoire québécoise ? Non ! Où est notre histoire militaire, notre histoire religieuse ? Nous possédons un Musée des Religions de toutes sortes, mais pas un seul sur l'héritage catholique au Québec. Je rêve du jour où une de nos magnifiques églises en voie de disparition deviendra un musée d'histoire de la religion catholique au Québec. Mais cela n'existera sans doute jamais... Le Musée de la Civilisation de Québec présente même une exposition intitulée « Territoires » avec comme problématique l'existence de territoires au Québec et non d'un territoire national...

Je pense que le livre de Claude Armand Piché décrit bien la professionnalisation du réseau des musées québécois et qu'on y perçoit en filigrane l'erreur de fond commise par le ministère de la Culture du Québec qui, en voulant se doter d'un réseau professionnel avec des bâtiments neufs (parfois aussi jolis que ceux de nos Caisses populaires), a uniformisé selon des règles internationales des institutions où l'histoire du Québec est désormais presque totalement absente.

ANIK MEUNIER ET JEAN-FRANÇOIS PICHÉ UNE HISTOIRE DU SYNDICALISME ENSEIGNANT. DE L'IDÉE À L'ACTION

Québec, Presses de l'Université du Québec, Collection Culture et publics, 2012, 212 pages

À travers les grandes étapes de l'histoire du syndicalisme enseignant, Anik Meunier, professeure en éducation et en muséologie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et Jean-François Piché, conseiller syndical à la formation et à l'animation à la CSQ se sont donné comme mission de retracer l'évolution des organisations regroupant les enseignants. Les huit parties composant l'ouvrage comptent entre cinq et trente pages chacune. Les auteurs adoptent une présentation qui respecte assez fidèlement la chronologie tout en orientant parfois le contenu selon des thèmes plus spécifiques. *Une histoire du syndicalisme enseignant. De l'idée à l'action* accorde une large place aux documents iconographiques de toutes sortes telles que des photographies, des lettres, des articles de journaux, etc. Cela s'explique en grande partie par le fait que la parution de l'ouvrage fait suite à la tenue d'une exposition à l'Écomusée du fier monde tenue à Montréal fin 2011. Bien que le recours à divers supports iconographiques enrichisse indubitablement l'ouvrage, ces nombreux documents iconographiques font aussi en sorte que la démonstration des auteurs est parfois plus difficile à suivre. Aussi ont-ils inséré quelques extraits de témoignages, essentiellement d'enseignants retraités, afin d'appuyer leurs dires davantage.

Agréable à consulter, le livre relate l'histoire du syndicalisme enseignant à travers les luttes syndicales menées par ses membres. En ce sens, les auteurs adoptent sensiblement le même découpage ou la même structure de présentation que plusieurs spécialistes ou historiens qui se sont commis à l'intérieur d'autres histoires syndicales. Cette stratégie a l'avantage de mettre l'accent sur les grandes périodes de crise qui, elles-mêmes, font ressortir clairement la position de chacun des acteurs impliqués dans la lutte. Le syndicalisme enseignant évolue, bien évidemment, au rythme des gains syndicaux et de la législation. Or, son développement est aussi largement influencé par les gouvernements. À ce chapitre, les gouvernements successifs de Maurice Duplessis sont marquants par leur antisyndicalisme. Aussi, les auteurs font clairement ressortir l'influence du clergé dans l'évolution du syndicalisme enseignant, tout en démontrant la division des membres devant la nécessité de choisir entre les syndicats catholiques, plus conciliants, et les syndicats de métier, reconnus pour adopter une approche plus agressive.

Meunier et Piché retracent donc succinctement les moments marquants, les temps forts d'une histoire particulièrement riche. Comme il s'agit d'une synthèse, l'information est traitée brièvement. Ainsi, nous apprenons que le premier syndicalisme enseignant se développe en région là où les instituteurs, comme tous les autres groupes de travailleurs, sont mus par le désir d'améliorer leur sort et leurs conditions

Dans Charlevoix, j'entends souvent des visiteurs de notre société d'histoire préférant la simplicité d'un petit musée de la drave édifié sans argent par un passionné, au musée régional richement doté de Charlevoix où ils ne retrouvent pas l'histoire de notre région. Cette modernisation et professionnalisation de nos musées québécois a-t-elle perdu le sens de notre histoire au profit d'une sorte de dédain de notre passé à l'aune de l'international ? Probablement... Pour me rassurer, je me dis qu'il reste encore des passionnés sans argent avec leurs musées d'histoire qui nous étonnent et des sociétés d'histoire qui parviennent encore à survivre... Cela est bien, mais il faudrait pourtant que notre passé et ses personnages historiques majeurs retrouvent leur place, un jour, dans un réseau de musées actuellement conçu presque en l'absence de notre histoire. ♦



de travail. C'est qu'en dépit de leur statut au sein de la société, les institutrices exerçaient leur métier dans des conditions exécrables (salaire inférieur surtout en milieu rural, nombreuses tâches d'entretien, etc.) et dans le respect de normes sociales qui dictaient, dans une large mesure, leur mode de vie. Par exemple, la recension de ces difficiles conditions de travail illustre parfaitement la situation des institutrices qui devaient, pour exercer leur métier, être mues véritablement par une vocation (p. 8).

Conséquemment, nous comprenons mieux l'ampleur du défi à relever en vue de mettre en place le premier syndicat. Or, ce mouvement de syndicalisation enseignant naît dans Charlevoix en 1936 sous l'impulsion de l'ancienne institutrice Laure Gaudreault, alors journaliste et syndicaliste militante. Cette pionnière, on le comprend bien, a dû abattre un travail considérable afin de rassembler un groupe, celui des femmes, encore grandement marginalisées dans leurs droits, et pour leur faire obtenir des gains considérables. Les auteurs démontrent l'impact de cette leader, son implication pendant une longue période (des années 1930 à 1966) et les nombreuses batailles qu'elle a dû mener d'abord en tant que femme et ensuite comme syndicaliste (partie 1).

Par ailleurs, les parties 3 (« Entre ruralité et urbanité »), 5 et 6 (« De grands changements en éducation » et « Vers un syndicalisme de combat ») sont les plus intéressantes. Ainsi, on apprend que des années 1930 aux années 1950, les instituteurs et les institutrices en milieu rural appartiennent à des syndicats distincts, phénomène qui leur est propre puisque leurs homologues en milieu urbain sont regroupés au sein des mêmes syndicats. À cette époque, les inégalités entre les citadins et les ruraux sont aussi présentes que celles qui existent entre les hommes et les femmes exerçant la même profession. D'ailleurs, il faudra attendre l'année 1967 pour que la loi 25 impose une échelle salariale unique. Plus globalement, la décennie 1960 demeure une période charnière pour ce groupe d'employés notamment en raison des travaux de la commission Parent et de ses recommandations. C'est également à cette époque que le terme instituteur est remplacé par celui d'enseignant, ce qui atteste l'importance nouvelle accordée à la profession. À leur tour, les années 1970 et 1980 sont pleines d'effervescence : luttes contre l'État employeur, alliances intersyndicales, fronts communs, emprisonnement des chefs syndicaux, grèves, crise économique, états généraux sur l'éducation, confrontations avec les gouvernements et réforme de l'éducation.

Bref, les auteurs présentent les grandes lignes d'une histoire marquée par les gains, les reculs, les luttes, la solidarité, les divisions. L'ouvrage de Meunier et Piché s'adresse donc davantage à un large public qu'aux historiens et spécialistes en quête d'une analyse approfondie.

Isabelle Dupuis

FRANCE VANLAETHEM

ET MICHEL BRUNELLE, PHOTOGRAPHE

**PATRIMOINE EN DEVENIR:
L'ARCHITECTURE
MODERNE DU QUÉBEC**Québec, Publications du Québec,
2012. ix, 227 p. ill.

Patrimoine en devenir : l'architecture moderne du Québec constitue le fruit d'un vaste travail de recherche effectué par deux membres de l'association Docomomo Québec¹, France Vanlaethem, professeure associée à l'École de design de l'Université du Québec à Montréal et le photographe Michel Brunelle.

Cet ouvrage abondamment illustré permettra autant aux curieux qu'aux connaisseurs de découvrir la beauté qui se dégage de ces bâtiments du milieu du XX^e siècle aux formes et aux fonctions très variées. Pour ceux qui souhaitent en apprendre davantage sur le sujet, les textes de France Vanlaethem, qui a d'ailleurs cosigné l'ouvrage sur la Place Ville-Marie (voir *Les Cahiers de lecture*, Automne 2012) paru à l'automne 2012, nous offrent un portrait étendu de ce «patrimoine en devenir». En prenant soin de cerner d'abord la problématique du patrimoine moderne, l'auteure consacre l'essentiel de son ouvrage à la description de 70 exemples de bâtiments issus de ce courant architectural récent. S'en suit une analyse des principaux enjeux que posent la question de la conservation du patrimoine moderne et finalement, une brève sélection d'exemples d'interventions réussies sur des constructions de cette époque.

Le premier chapitre s'ouvre sur le fait que l'architecture moderne a été mal aimée pendant plusieurs décennies et l'est encore dans certains milieux. Autrefois symbole des grandes opérations de rénovation urbaine, entraînant souvent la destruction de nombreux milieux anciens, elle va progressivement gagner l'intérêt et le respect des spécialistes ainsi que des groupes de sauvegarde du patrimoine au cours des années 1990. C'est en effet à la suite de l'action pionnière de Docomomo Québec dans le dossier de la préservation du Westmount Square de l'architecte Mies van der Rohe à la fin des années 1980 que le milieu de la conservation va s'intéresser au patrimoine moderne.

¹ Docomomo est une organisation internationale à but non lucratif ayant pour mission la documentation et la conservation des édifices, sites et ensembles construits issus de l'architecture moderne.



Cependant, cette reconnaissance va s'accompagner de grandes réflexions au sujet de la valeur patrimoniale de l'architecture moderne qui ne jouit pas du même respect que l'on accorde aux biens classés patrimoniaux en raison de leur âge et de leur rareté. Ces réflexions vont mener à différentes appellations de ce nouveau type de patrimoine constitué à partir de réalisations architecturales récentes, communes et somme toute assez répandues. Au Québec, cela conduira à la production, en 2005, du document *Comment nommer le patrimoine quand le passé n'est plus ancien?*, pour le compte de la Commission des biens culturels du Québec.

C'est dans le deuxième chapitre que les 70 exemples d'architecture moderne sont présentés. Cette recension révèle autant des œuvres uniques, innovantes dans leurs formes, leurs matériaux et leur programme, que des bâtiments vernaculaires sélectionnés pour leur caractère représentatif de leur époque, comme le bungalow et le centre commercial. Ces ensembles bâtis provenant des quatre coins du Québec sont classés selon leur type pour faciliter la consultation.

Le troisième chapitre de *Patrimoine en devenir: l'architecture moderne du Québec* est consacré aux difficultés que pose la conservation du patrimoine moderne. Ce type

d'architecture utilisant souvent des matériaux qui étaient expérimentaux à l'époque, il arrive parfois que ces derniers aient mal vieilli. Que ce soit les fenêtres, les murs-rideaux, le béton structural ou le béton de surface, ces composantes de l'architecture moderne méritent qu'on les restaure consciencieusement pour préserver pleinement la valeur du concept architectural.

Dans le quatrième et dernier chapitre, quelques exemples d'intervention de qualité sur différents bâtiments modernes québécois sont présentés. On y voit des restaurations, des réhabilitations et des recyclages réussis sur des bâtiments aux échelles variées, tels que le pavillon des États-Unis de l'Expo 67, devenu la Biosphère, et l'église Sainte-Marguerite-Marie située à Magog, devenue une bibliothèque municipale. Avec ce livre, le lecteur en viendra non seulement à apprécier ce patrimoine dit moderne mais à comprendre comment on peut en assurer la pérennité.

Geneviève Senécal

LE PETIT CALEPIN DE JEAN PARÉ

Pierre Vennat

JEAN PARÉ

LE CALEPIN D'ÉRASME

Montréal, Leméac Éditeur, 2013,
214 pages

Nul besoin de présenter Jean Paré. L'homme a beaucoup écrit, on pourrait même dire qu'il a toujours écrit. Et parlé sur toutes les tribunes qu'on lui a offertes. Je l'ai connu au début de la Révolution tranquille, alors qu'il dirigeait les pages culturelles de *La Presse* sous Jean-Louis Gagnon, à peine plus âgé que moi qui faisais mes débuts. Suivant ensuite Gagnon au *Nouveau Journal*, il passa ensuite au cabinet de Paul Gérin-Lajoie qui venait de créer le ministère de l'Éducation. On le retrouve ensuite comme animateur de l'émission *Présent* à Radio-Canada avant de revenir à la presse écrite, d'abord comme rédacteur en chef du magazine *Maclean*, puis de fonder, en 1976, le mensuel *L'Actualité* qu'il a dirigé pendant vingt-quatre ans.

Il y a déjà quelques années que je n'ai pas bavardé avec lui, mais j'ai toujours eu du respect pour lui, même si je ne partage pas toutes ses idées, loin de là. Il est de ces hommes qu'on éprouve du plaisir à lire même si on n'est pas d'accord avec lui, parce que pour le contredire, on se doit de développer des arguments solides.

Cela ne veut toutefois pas dire que tout ce que Paré publie est intéressant. C'est le défaut de son calepin de note qu'il vient de publier chez Leméac sous le titre *Lecalepin d'Érasme*. Car Paré, paraît-il, se promène partout avec un petit calepin sur lequel il note ses réflexions sur tout ce qui l'intéresse. Et Dieu sait s'il s'intéresse à un tas de choses, que cela soit les arts, la politique de gauche comme de droite, les jeunes, les vieux, les pauvres, les riches, la littérature, la religion et j'en oublie.

Le problème c'est d'abord que ses réflexions, qui s'étendent sur 213 pages format «carnet», ne dépassent guère pour la plupart, plus d'un paragraphe, couvrant rarement une page petit format. Cela fait beaucoup de réflexions. En plus, elles ne sont pas indexées. Paré peut parler de fédéralisme et de souverainisme en page 10, y revenir en 50, puis en 90, etc.

Et puis dans ce vaste coq-à-l'âne, plusieurs des sujets qu'a notés Paré ne sont guère d'intérêt pour plusieurs lecteurs. En tout cas pour moi. Si «qui trop embrasse mal étreint», qui note sur trop de sujets mal intéresse. En un mot, un travail d'édition aurait été nécessaire, quitte à supprimer plusieurs des entrées et obliger l'auteur, il en est capable, à regrouper ses réflexions sociopolitiques par exemple et les approfondir.

Selon le dictionnaire, un pays est un nom masculin désignant un territoire habité par une collectivité et constituant une réalité géographique. Or, note Paré «ce mot présente au Québec une étrange particularité grammaticale: il n'est jamais ou alors très rarement précédé d'un adjectif possessif (mon, ton, notre)... Il s'accompagne plutôt de l'article défini "le", qu'il partage avec d'autres réalités mythiques ou lointaines: le passé, l'avenir» (p. 7).

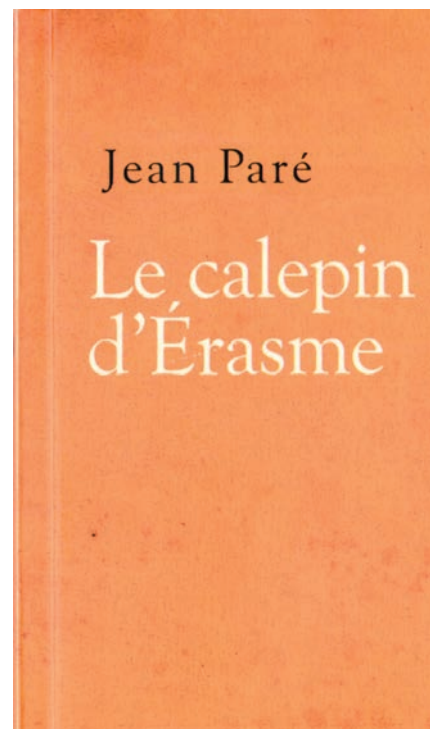
Et puis se demande-t-il, s'il n'y a pas deux nations au Canada, pourquoi y a-t-il deux nationalismes? Il ajoute que «les Québécois ne quitteront probablement pas le Canada: ils n'auraient plus personne qu'eux-mêmes à blâmer pour leurs petits problèmes. Quant aux Canadiens, ils tiennent aux Québécois devant qui ils peuvent brandir le plumet de ce qu'ils tiennent pour leur supériorité» (p. 17).

On le voit, plusieurs des quelque 500 courtes «réflexions» de Paré sont intéressantes. Mais je crains que plusieurs soient rebutés par ce style coq-à-l'âne et fourre-tout réparti sur 216 pages et n'aient pas la patience comme moi, de le lire avec un crayon feutre d'un bout à l'autre de façon à souligner diverses phases de sa pensée et pouvoir en faire un bilan.

À la question de savoir qui nous sommes, Paré répond en disant qu'un Américain, un Britannique, un Français ne doutent pas de ce qu'ils sont ni de leur nécessité, forgée au fil des siècles, mais que «le Québécois pense qu'il est un accident» (p. 18). Le Québécois, ajoute-t-il

[...] n'est plus français depuis longtemps; son américanité écrasée par celle de son voisin, il n'est pas un vrai Américain; il refuse d'être Canadien. Il rêve, il joue, idéalise un lointain régime français, mais ce régime, il faut le reconnaître, a été une série d'échecs. Il s'agit pour remplir le silence de sa solitude. Sa solitude évoque celle de l'Indien, lui aussi déphasé. Il nie la culture d'où il vient et dont il rêve quelques fois. Il refuse celle qui l'attire, mais où il sombrera. Ce ne sont pas ses seules contradictions. Il fait reposer son identité sur l'histoire mais ne l'enseigne pas. Il tente de développer un modèle de marché, mais pousse une éducation socialiste. (p. 21)

Les *Canadiens* (l'orthographe est de lui), affirme-t-il plus loin, ne comprennent pas que leurs compatriotes fédéralistes de langue française ne mènent pas un combat opiniâtre



et de tous les instants contre les sécessionnistes québécois de toute mouvance.

C'est que dans le reste du Canada, cet affrontement unit, alors qu'au Québec il divise, soit pour des raisons affectives, soit pour des raisons d'intérêt, et que cette division perdurerait après une éventuelle sécession, alors que le Canada anglais vaquerait enfin seul à ses ambitions, sans autre état d'âme. Cette guerre civile [sic] se déroule tout entière d'un seul côté de la frontière (p. 22-23).

Cela dit, Paré n'endosse pas la thèse du multiculturalisme pour autant:

En substituant le multiculturalisme à un biculturalisme historique pour noyer le nationalisme québécois, le Canada s'est joué un vilain tour: il a renforcé le nationalisme québécois et brouillé le sien. Refusant deux sociétés parallèles, il se retrouve avec des nations divergentes. Le Québécois n'est pas un immigrant, il ne se voit même pas comme minoritaire, sauf quand cela l'arrange. Il est. Il a été, longtemps, et il est. Et il souhaite fortement qu'il sera. Le multiculturalisme, lui, est temporaire: le temps d'une génération. Un pays incapable de faire des «nationaux» de ses immigrants est un pays condamné (p. 40).

Enfin, abordant la controverse qui fait rage actuellement sur l'enseignement de l'histoire dans nos écoles, Paré écrit que:

de la disparition de l'enseignement de l'histoire, je conclus simplement que les Québécois exècrent ce qu'on leur a traditionnellement présenté comme une interminable cascade de malheurs, de misères, de martyres, de défaites et d'échecs. C'est pourtant l'aventure étonnante d'une poignée de Robinsons jetés dans la sauvagerie qui, en trois siècles, l'occupe, contient les forces de la nature, forme une nation, s'arrache à la pauvreté, crée une société relativement prospère (p. 183).

On le voit plusieurs des quelque 500 courtes «réflexions» de Paré sont intéressantes. Mais je crains que plusieurs soient rebutés par ce style coq-à-l'âne et fourre-tout réparti sur 216 pages et n'aient pas la patience comme moi, de le lire avec un crayon-feutre d'un bout à l'autre de façon à souligner diverses phases de sa pensée et pouvoir en faire un bilan. ❖

LE REFLET DE LA NOYADE CONTEMPORAINE

David Hébert

JEAN-JACQUES PELLETIER
**LA PRISON DE L'URGENCE —
PRÉCÉDÉ DE LES ÉMOIS DE
NÉO-NARCISSE**
Montréal, Hurtubise, 2013, 179 pages

Après avoir illustré le phénomène de la montée aux extrêmes dans la société occidentale actuelle, de même que les structures d'organisation de celle-ci d'un point de vue économique, politique, idéologique, etc. (voir *Les Cahiers de lecture*, Automne 2012), Jean-Jacques Pelletier conclut ses réflexions sur Néo-Narcisse avec *La prison de l'urgence*. Il s'agit du dernier ouvrage d'un triptyque entamé avec *Les taupes frénétiques* et *La fabrique de l'extrême*, tous de la plume de Victor Prose – lequel s'avère en fait un personnage de roman, Pelletier jouant ici les scribes derrière une pensée qui ne serait qu'en partie la sienne. Avec son dernier essai paru encore une fois aux éditions Hurtubise, l'ancien professeur de cégep dresse un portrait global de Néo-Narcisse en regard de la notion d'urgence. Dès les premières pages, ce dernier est comparé à son prédécesseur de la mythologie grecque. Alors que Narcisse se noyait par l'attraction de son reflet, Néo-Narcisse succombe pour sa part à des images culturelles et sociales, asphyxié sous le poids de la consommation et du regard d'autrui. En fait, il souhaite s'y ressourcer pour combler le vide de sa personne ; mais il s'y perd malgré lui pour des raisons que Pelletier soulève dans la première partie de son livre, intitulée « Les émois de Narcisse ».

Ancré dans son époque, qu'il incarne à merveille, Néo-Narcisse cherche à s'y donner en spectacle afin d'être vu des autres. Il désire leur regard, et il est hors de question que quiconque lui fasse obstacle ; car, il se perçoit comme une source lumineuse qui gagnerait à se manifester dans un monde rempli de contraintes, lesquelles le réfrènent sans cesse, à son plus grand malheur. Or, paradoxalement, il refuse ce qui est acquis, rejetant toute mémoire et tout bagage historique au nom de l'autocréation de lui-même. L'authenticité est sa morale, et le reste du monde devrait s'y plier. Ainsi donc, Néo-Narcisse veut créer sa vie sans même s'appuyer sur le passé humain, prenant comme point de départ une sorte de néant duquel il espère faire surgir son identité. Est-il si étonnant que, vu l'absence de point d'appui véritable, le sentiment qui résulte d'une telle entreprise s'apparente à un vide existentiel ?

Du reste, toute identité est selon Pelletier le fruit de quelque chose qui dure, d'une nar-

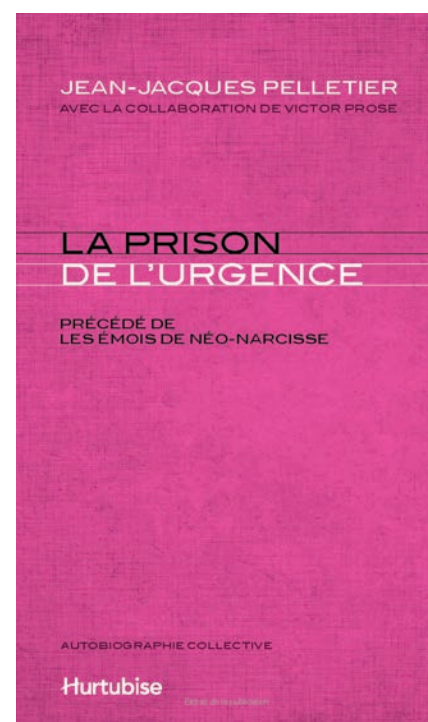
ration qui s'inscrit dans un temps allongé. Cette vision temporelle de l'identité, partant d'un passé biographique et aboutissant vers des projets d'avenir, relève de la diachronie. Toutefois, Néo-Narcisse préfère vivre d'une manière synchronique, hors du temps, au cœur d'instant qui « crépitent ». Vivre branché dans le moment présent : voilà l'ambiance qu'il recherche. Interconnecté avec ses amis dans un réseau commun, apprenant les dernières nouvelles d'actualité à la minute même où elles ont lieu, il est cantonné dans un instant en perpétuel effacement. Ce qui renchérit son vide intérieur, sa perte de dynamique vitale.

Tout compte fait, *La prison de l'urgence* clôt bien la trilogie des essais sur l'extrême. Cette fois, les exemples d'actualité ont été délaissés au profit d'une réflexion plus dépouillée, qui s'avère en somme un résumé condensé de l'étude de la montée aux extrêmes propre à la contemporanéité.

À quoi peut bien se prêter le mode de vie synchronique de Néo-Narcisse ? À la quête de bonheur, affirme Pelletier. Le plaisir, le bien-être et la jouissance définissent la bonté de la morale contemporaine. En se centrant sur lui-même, sans égard à l'Histoire – mais toujours dans l'espoir d'être remarqué d'autrui –, Néo-Narcisse veut se départir de ses pulsions sous prétexte que la chose est naturelle. Il se moque des morales anciennes, lesquelles offraient un cadre bien précis pour contenir l'énergie débordante des individus. Toute barrière est donc un obstacle à transgresser.

Et pourtant, Néo-Narcisse semble parfois se préoccuper du sort des autres. À des fins de déculpabilisation, de divertissement ou de rehaussement de son image publique, il lui arrive de s'engager en société, mais toujours avec une certaine légèreté. Sans organisation, au gré de sa spontanéité – peut-être dans l'espoir de fuir le vide qui l'accable. C'est pourquoi par ailleurs il apprécie une forme de bouddhisme très occidentalisée. Se dissoudre dans le vide en vue d'atteindre le nirvana ? Nullement. Néo-Narcisse rêve plutôt d'une harmonie cosmique afin de remplir le vide qui pèse en son sein. Il ne veut pas dissoudre son identité : il veut la consolider.

Ce portrait de Néo-Narcisse mène à la notion de l'urgence, que Pelletier met en scène dans la deuxième partie de son ouvrage, beaucoup plus courte que la première. Afin



de se sentir exister, Néo-Narcisse vit toutes sortes d'expériences. Mais il s'y habitue. Leur intensité diminue ; de sorte qu'il doit sans cesse les renouveler, les répéter tel un Sisyphe dont la pierre grossirait chaque fois qu'il aurait à la rouler de nouveau jusqu'en haut de sa montagne. Il s'ensuit que Néo-Narcisse se frustre et doit tout consommer avec une force plus élevée, tant les objets qu'il désire que lui-même. Car, il se perçoit comme une œuvre d'art, dans un monde où l'art s'est changé en produit, en marchandise, ce qu'a mis en lumière Andy Warhol il y a quelques décennies. Néo-Narcisse se produit lui-même ; il se consomme, et cette entreprise urge. Il sent qu'il est malade, que le réel lui manque tant il se perd dans la consommation et le désir de plaire. Comme le précise Pelletier, il lui presse de guérir de son narcissisme. Peut-être devrions-nous écrire : de son néo-narcissisme.

Tout compte fait, *La prison de l'urgence* clôt bien la trilogie des essais sur l'extrême. Cette fois, les exemples d'actualité ont été délaissés au profit d'une réflexion plus dépouillée, qui s'avère en somme un résumé condensé de l'étude de la montée aux extrêmes propre à la contemporanéité. À la toute fin de l'ouvrage, un dialogue entre Jean-Jacques Pelletier et Victor Prose met au clair certaines ambiguïtés qui ont transparu dans les médias, à la suite de la parution des deux précédents essais. Ainsi, le triptyque de l'extrême ne se veut ni pessimiste ni optimiste, mais réaliste. Seule une connaissance lucide de notre monde et de qui nous sommes permettrait l'amorce d'un changement vers le mieux, explique Pelletier. Il semble au reste que déstabiliser le lecteur soit l'objectif premier du livre. Nul doute que Pelletier y est parvenu avec un certain brio, considérant qu'il est difficile de ne pas y mirer son propre reflet... ♦

ÉROS PÉDAGOGIQUE ET DISTANCE

Françoise Bouffière

YVON RIVARD

AIMER, ENSEIGNER

Montréal, Boréal, Collection Liberté grande, 2012, 203 pages

Yvon Rivard, auteur de la trilogie *Les silences du Corbeau*, *Le milieu du jour*, *Le siècle de Jeanne*, est un de nos grands professeurs-essayistes dans la lignée des Gilles Marcotte, Jacques Brault, Pierre Nepveu, René Lapierre et autres enseignants en littérature. Après avoir enseigné pendant trente-cinq ans à l'Université McGill, le professeur retraité nous offre un essai lumineux dont le titre, dans sa sobriété, n'utilise que deux verbes séparés par une virgule. Cette simple virgule est d'une importance capitale puisqu'elle préfigure l'insistance de l'auteur sur la distance que doit maintenir l'enseignant entre lui et l'enseigné et plus précisément «entre l'amour et le sexe». Sans cette distance, nous dit l'auteur, il ne peut y avoir d'apprentissages, il n'y peut y avoir de construction de soi. Essai sur la relation pédagogique donc et mise en accusation de l'exploitation sexuelle à laquelle se livre l'enseignant qui commet la faute de «détourne [r] vers lui-même et à son profit le désir de l'infini qu'il a éveillé ou nourri chez l'élève.» (p. 19)

Inutile de dire qu'Yvon Rivard porte très haut la conception qu'il se fait du rôle de l'enseignant. Cet essai pourfend ceux qui dénaturent la profession tout comme il pourfend le vide des programmes universitaires. Le véritable maître, nous dit-il, «n'enseigne ultimement qu'une chose, ne répond qu'à un seul désir dont procèdent tous les autres, désir de l'âme, désir d'être éternel, c'est-à-dire de vivre éternellement d'heure en heure.» (p. 24). Son rôle est d'amener l'élève à ce qui le dépasse, à ce qui le sort de lui-même en l'exposant au choc de la beauté, au choc de ce qui est trop, au choc de ce qui nous tire vers l'infini. Il y a donc deux fautes qu'un professeur peut commettre en s'enfermant dans un savoir qui le protégerait autant que l'élève du choc de la beauté :

- celui de «ne pas éveiller chez l'élève le désir de lumière».
- celui de «détourner vers soi le désir suscité».

Il y a deux ennemis à combattre : «les prédateurs sexuels et les fossoyeurs intellectuels» (p. 171).

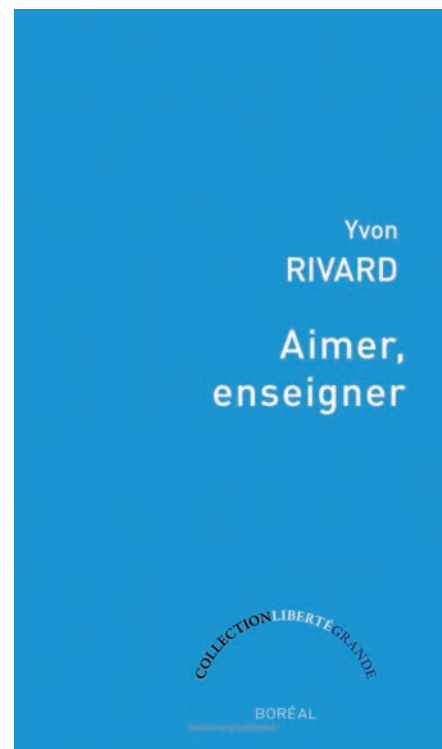
Rivard part des textes de Virginia Woolf (*Instants de vie* et *Le Sussex au crépuscule*) pour introduire la dialectique du fini et de l'infini qui met l'élève en mouvement en lui permettant de se créer, «d'être soi-même

une œuvre». Dans ces deux textes en effet, Woolf explicite cette «capacité à recevoir des chocs» qui la fait écrivaine par besoin de les expliquer et de les partager en traduisant la beauté par des mots. Si le bon professeur, nous dit Rivard, se doit de «jeter l'élève dans l'infinie beauté du crépuscule de Sussex, s'il doit «l'obliger à exprimer cet infini pour ne pas être détruit par lui» (p. 91), il a également le devoir de le contenir en lui imposant des règles, en le soumettant «aux limites de la forme». Le maître doit apprendre à l'élève à ne pas confondre l'absence de limites avec l'infini lui-même.

Le Rémi du Déclin de l'empire américain et des Invasions barbares dit Rivard, «n'a été ni un maître, ni un disciple, ni un père, ni un mari, car toutes ces tâches (enseigner, apprendre, aimer) ne peuvent s'accomplir sans ce saut héroïque dans le non-moi par lequel on devient un adulte, quelqu'un qui, regardant la mort en face, se met au service d'autrui»

L'auteur plaide donc pour une restauration de l'autorité du maître, car cette autorité c'est ce «qui le rend digne de confiance, ce qui donne à sa parole sa force, sa crédibilité, c'est, bien sûr, le poids de l'exemple.» (p. 91). Il consacre plusieurs chapitres aux effets pervers du «piratage sexuel» auquel se livrent les enseignants qui couchent avec leurs élèves et il y décortique (en restant prudemment dans la littérature et dans le cinéma) le personnage du roman de Phillip Roth : David Kepesh dans *La bête qui meurt* et celui de David Lurie dans *Disgrâce* de J. M. Coetzee. Ces deux David, nous dit-il, banalisent la faute, «ils profitent de la culture du plaisir qu'ils rattachent à une libération sexuelle nécessaire (Roth) ou aux droits du désir qui ferait de nous des Dieux (Coetzee)» (p. 69). Le Rémi du *Déclin de l'empire américain et des Invasions barbares* ne fait pas mieux. Rémi, dit Rivard, «n'a été ni un maître, ni un disciple, ni un père, ni un mari, car toutes ces tâches (enseigner, apprendre, aimer) ne peuvent s'accomplir sans ce saut héroïque dans le non-moi par lequel on devient un adulte, quelqu'un qui, regardant la mort en face, se met au service d'autrui» (p. 28).

La conscience morale, on le voit, est au cœur de cet essai. *Aimer, enseigner* déploie



une réflexion philosophique sur ce que c'est qu'être adulte, sur ce qu'est la responsabilité, le bien et le mal. Si cela peut paraître manichéen, il est cependant difficile de réprocher une morale que l'auteur résume en deux mots : amour et connaissance.

Yvon Rivard n'est pas facile à lire. Sa prose donne le vertige. Elle a l'art de nous déposer sur «le seuil entre ce monde et un autre possible», là où le maître doit conduire le disciple. L'écriture en spirale creuse de plus en plus profondément vers le haut. Loin de nous écraser, elle nous élève d'autant plus que Rivard, comme toujours, écrit en compagnie des écrivains dont il est imprégné : Woolf, Broch, Rilke, Handke, Steiner. Quand il aborde la notion de faute, c'est à Vadeboncoeur qu'il a recourt comme à Simone Weil, Hannah Arendt, Sylvie Germain et de nouveau à Peter Handke dont le roman *Lent retour* est, dit-il, «l'une des rares œuvres contemporaines qui replacent la faute au centre de la conscience» (p. 47). Quand l'essayiste pose la question de l'éros pédagogique, il s'appuie alors sur Gabrielle Roy et livre au lecteur une analyse *De la truite dans l'eau glacée* (*Ces enfants de ma vie*), une œuvre, nous dit-il «dans laquelle le désir d'apprendre et le désir d'enseigner sont indissociables du désir d'aimer» (p. 121). À la base du désir d'enseigner, il y a ce désir de faire avancer l'autre «coûte que coûte» comme le dit la jeune institutrice de *La Petite Poule d'Eau*. Si l'acte pédagogique ne se fait pas en dehors de la séduction maître élève, ni sans passion ; l'acte sexuel, nous fait-il remarquer, n'est certes pas la seule façon de répondre à l'Éros.

Visiblement, Yvon Rivard n'a pas vraiment pris sa retraite, il est toujours professeur et nous sommes ses élèves, des élèves qu'ils continuent à exposer au choc de la beauté afin d'élargir notre regard. ♦

LE PROCÈS DE L'HUMILITÉ CANADIENNE-FRANÇAISE

Pascal Chevrette

JACQUES CARDINAL

HUMILITÉ ET PROFANATION

Montréal, Lévesque éditeur, collection
Réflexion, 2012, 199 pages

Au pied de la pente douce, paru en 1944, est le premier roman de Roger Lemelin, l'auteur des *Plouffe*, et un livre aujourd'hui largement oublié. L'écrivain s'était inspiré de son quartier natal, Saint-Sauveur, dans la Basse-Ville de Québec, pour dépeindre la petite société canadienne-française dans laquelle il vécut, toute centrée autour de son curé de paroisse. S'inscrivant dans la veine du roman réaliste urbain d'après-guerre, il ne consiste pas uniquement en un portrait objectif d'un milieu social. Le narrateur y a ses ruses et ses cibles bien précises. Le professeur de littérature Jacques Cardinal, de l'Université de Montréal, a analysé ce roman avec une rigueur irréprochable en tâchant de bien nous faire comprendre le regard ironique du narrateur.

Pourquoi l'ironie? Parce que dans ce roman, c'est la forme même de la profanation d'un ordre sacré qui a si profondément imprégné les consciences individuelles et la vie sociale. L'ironie de Lemelin, qui s'attache subtilement aux péripéties du récit et aux caractères des personnages, fait d'*Au pied de la pente douce* un livre se mettant à distance du catholicisme des années 30, coincé dans l'idéalisation de la foi en Dieu, la mortification et la pénitence.

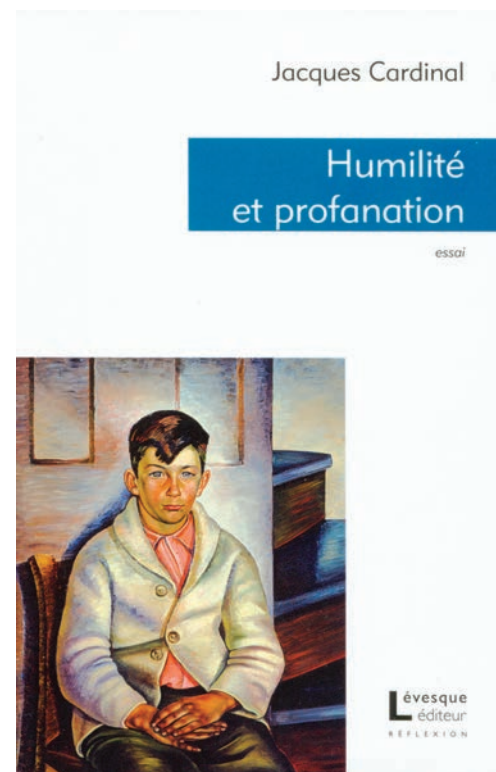
Par «profanation», on doit entendre l'idée de désacralisation et de ce qui fait advenir une certaine modernité dans les mœurs. Ce qui est profané, ce sont donc tous ces comportements, ces attitudes et ces traits de la mentalité catholique des personnages. Cardinal s'est donc engagé à comprendre «l'incidence catholique» dans ce roman, en particulier la notion d'humilité. Il affirme que «par sa critique de l'humilité chrétienne, le roman s'attaque en définitive à l'un des aspects importants du récit identitaire du Canada français.»

Dans l'œuvre de Michel Tremblay, la piété catholique qui imprègne tous les aspects de la vie familiale et communautaire est représentée pour mieux en illustrer son côté antimoderne et aliénant. Chez Lemelin, même lutte. Avant de s'attarder à une analyse fouillée en onze chapitres consacrés à des scènes et des personnages de l'œuvre, Cardinal débute son travail avec un intrigant chapitre portant non pas sur un personnage du récit, mais sur un dénommé Gérard Raymond, un contemporain de Lemelin qui s'est fait connaître dans les années 1930 par la publication des pages intimes de son journal de jeune séminariste.

Les écrits de Gérard Raymond, décédé à peine sorti de l'adolescence, nous plongent dans le climat religieux des années 1930. Ce jeune séminariste tuberculeux, qui a vécu dans le même quartier que Lemelin (et dont celui-ci connaissait l'existence), avait rédigé un journal où se lisait un «discours catholique caractérisé notamment par une piété de la pénitence et de la mortification de la chair, dont le saint offre au croyant l'exemple édifiant.» En sortant des boules à mite ce journal de jeune martyr, Cardinal nous fait prendre conscience d'un «certain climat culturel» auquel adhéraient largement les populations catholiques de quartiers ouvriers et qui préconisait les idées de sainteté, d'humilité, d'abnégation, d'obéissance, de luttes contre les tentations et «les faiblesses de la chair». Les extraits de ce journal, assez révélateurs, nous font comprendre en quoi le catholicisme canadien-français concevait l'orgueil et la volonté comme devant être entravés par une bienveillante humilité et une soumission absolue au Créateur; au jeune Raymond, «l'humilité lui impose aussi de renoncer à sa volonté, à la puissance d'une volonté dont il pourrait être orgueilleux.»

C'est à travers sa convalescence que se manifeste le plus profondément le procès de cette humilité catholique, initié par l'ironie du narrateur; Jean Colin apparaît alors comme un type d'individu préfigurant le sujet moderne, sans espoir, angoissé, qui assume son sort sans chercher à s'ériger comme un modèle de piété

Selon Cardinal, «l'analyse du discours de l'humilité, notion fondamentale du christianisme, permet d'expliciter la nature du combat que met en scène *Au pied de la pente douce*.» Ainsi, l'ironiste Lemelin, dans sa narration, fait tomber les masques d'une religiosité d'apparat, de «bigoterie» et de zèle; il tourne au ridicule certaines scènes de la vie religieuse (comme l'explosion de pétards pendant une messe) et certains personnages, comme les dévotes sœurs Latruche (dont le nom évoque assez bien l'attitude hypocrite). Cardinal explique qu'en faisant surgir l'anecdotique et le banal dans des scènes religieuses, le sacré est profané et ramené à une portée moins grandiloquente et, de fait, moins vaniteuse. Les chapitres deux à six s'attardent à des scènes de messes, aux personnages des abbés et des curés, dont les marques de dévotion dissimulent mal des égoïsmes et des ambitions tordues. Cardinal y aborde aussi un personnage, Denis



Boucher, en rupture avec son milieu mais qui, dans sa révolte condamnant «l'esprit de paroisse», verse malgré lui dans l'«exaltation de l'héroïsme et du sacrifice», rejoignant par là, à son grand malheur, l'idéalisme canadien-français catholique. Comme quoi le réactionnaire ne fait parfois que confirmer le système de ce contre quoi il réagit.

L'étude de Jacques Cardinal permet de comprendre un trait de mentalité des Canadiens français qui aspiraient à cette renonciation à l'orgueil, qui cultivaient et suivaient la voie de ces modèles se mortifiant, s'éprouvant dans la misère: «le discours sur les saints Martyrs canadiens constitue un aspect important de l'épopée mystique et fondatrice de la Nouvelle-France et du Canada français, telle qu'a pu la construire et la transmettre le clergé à partir du XIX^e siècle, en la personne notamment de l'abbé Henri-Raymond Casgrain.» L'ironie de Lemelin est critique: elle refuse cette posture aliénante.

On comprend mieux les ombres que projettent les idéalizations de Gérard Raymond sur l'entièreté du roman lorsque que Cardinal aborde le personnage de Jean Colin. Sur ce personnage, il consacre la plus grande partie de son étude.

Jean Colin est analysé dans les chapitres sept à douze; ce dernier est porteur d'une lucidité nouvelle sur l'esprit de paroisse. Dans sa solitude, lui seul parvient à se dégager vraiment de l'humilité du bon chrétien et du culte des saints martyrs. Cardinal l'analyse à travers différents épisodes (ses rapports avec son ami Denis Boucher, avec son père ou avec la belle Lise Lévesque, dont il est épris). Colin est d'abord présenté comme un humilié avant qu'il tombe malade, puis mourant. C'est à travers sa convalescence que se manifeste le plus profondément le procès de cette humilité catholique, initié par l'ironie du narrateur; Jean Colin apparaît alors comme un type d'individu préfigurant le sujet moderne,

suite de la page 27

sans espoir, angoissé, qui assume son sort sans chercher à s'ériger comme un modèle de piété, comme le fit le jeune Raymond dans ses troublantes mises en scène.

Autour de Colin alité, des tantes et des parents voulant le guérir en recourant aux prières, à la religion (et cherchant par le fait même à être reconnu égoïstement dans leur foi); Cardinal remarque chez tous ces personnages que «le narrateur souligne (alors) que l'on se trouve dans l'espace du calcul et de l'intérêt, de la matérialité, et non pas dans celui de la spiritualité, de l'oblation, de la charité désintéressée.» (p. 82). Le texte de Lemelin est pertinent entre autres parce qu'il illustre toute l'hypocrisie d'une religion d'ancien régime qui n'a plus que les apparences de la piété.

Le personnage de Jean Colin lutte donc contre une mentalité de paroisse: «Ce portrait, notons-le, est plutôt rare dans le cadre d'une littérature davantage encline à l'idéalisation de la société canadienne-française.» À travers la scène de l'alitement et des derniers jours de Jean Colin, se joue une «impasse tout à la fois familiale et sociale». Car le personnage évacue la gloire qu'il pourrait y avoir à tirer profit de sa souffrance. Il est celui qui, en reconnaissant sa seule souffrance physique, refuse une civilisation qui a érigé la souffrance en acte de foi en Dieu et soumis le peuple canadien à une mission providentielle: «Au lieu du sublime associé au discours de la sainteté crucifiante, le texte fait passer le corps souffrant au registre d'une simplicité tragique qui rend lucide.» Au cœur du problème de l'humilité, si valorisée dans le discours catholique ambiant, se trouve

celui de la dignité à laquelle nous initie Jean Colin: «L'humilité qu'il invoque n'est pas inscrite dans le discours de la pénitence, mais correspond davantage à son sens de la dignité, au nom de quoi en effet il refuse de se faire valoir auprès des autres par son malheur et sa misère.» Refusant ce mauvais théâtre, c'est à travers lui que se manifeste une véritable mutation.

Discrète transformation

La mort de Jean Colin est sans cérémonie. Elle tombe presque dans l'oubli pour un entourage qui, résigné à le perdre, anticipait presque avec hâte la fin de ses souffrances. La force d'un récit est souvent d'inscrire dans un simple drame toutes les lignes de force d'enjeux qui le dépassent: «À cet égard, le roman ne fait pas que la mise en procès de l'humilité chrétienne; il met en scène l'avènement d'un autre sujet pour qui le refus de la transcendance sublimante ne débouche pas nécessairement sur le chaos ou le triomphe du mal.» Cardinal, qui mène une analyse chirurgicale du roman, nous donne une excellente raison d'en reconsidérer le legs car *Au pied de la pente* expose les mutations fondamentales qui s'opèrent dans la spiritualité des Canadiens français et leur rapport à l'Église aux lendemains de la guerre. Fortement imprégnée par une idéalisation catholique dans les années 1930, cette culture était en voie de passer à une vision sécularisée, dépris des ornières de la pratique rituelle d'avant la Révolution tranquille. Étonnante leçon de littérature: c'est le jeune Raymond, qui a véritablement existé!, qui alimenta les chimères et les imaginations naïves; c'est le jeune Colin, un être fictif!, qui nous apprend la lucidité et la modernité. ♦

ÉMILIE GUILBEAULT-CAYER LA CRISE D'OKA. AU-DELÀ DES BARRICADES

Sillery, Septentrion, 2013, 204 pages

Au moment où nous sommes tous interpellés par le mouvement «Idle no more», qui pourrait être traduit par «Finis les niaisages», le Québec doit se rappeler qu'en matière des relations avec les nations autochtones, il doit toujours être aux aguets, être proactif et prévenir les problèmes avant qu'ils ne se présentent. Car qui connaît un peu l'histoire de l'Amérique du Nord, de la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre à aujourd'hui en passant par la Conquête, sait aussi qu'on ne peut espérer assurer un grand avenir à une nation de langue française sur le continent sans se préoccuper sérieusement des relations avec les nations amérindiennes et inuites et du bien-être de celles-ci. Bref, l'approche de faire toujours comme si de rien n'était n'est tout simplement pas une option pour le Québec. Dans ce contexte, *La Crise d'Oka, Au-delà des barricades* d'Émilie Guilbeault-Cayer est une contribution heureuse.

L'auteure situe la crise d'Oka de 1990 dans le cadre historique des relations entre l'État québécois et les nations autochtones et en évalue l'évolution depuis les années 1960. Selon elle, ces relations étaient tout sauf reluisantes avant la crise d'Oka, à l'exception peut-être des efforts du gouvernement de René Lévesque qui ont abouti à la reconnaissance par l'Assemblée nationale en 1985 des onze nations autochtones vivant sur le territoire québécois. La crise d'Oka est donc venue démontrer que le fossé entre l'État québécois et ces nations était plus profond que prévu. Pour y répondre et, élément clé, garder leur légitimité aux yeux des citoyens et citoyennes du Québec, les responsables de l'État québécois auraient intérêt, selon elle, à utiliser l'approche scientifique du trinôme diagnostic-pronostic-thérapie, approche qu'elle emprunte elle-même pour analyser la prise de décisions pendant la crise.

L'après-Oka est le sujet de la troisième partie du livre. L'auteure démontre que l'ampleur de la crise, mais aussi son internationalisation, amène, avec le temps, une «ère de négociations» aboutissant, notamment, à la Paix des braves en 2002 entre le gouvernement du Québec et la nation crie du Québec. Utilisant la même approche scientifique (diagnostic-pronostic-thérapie), l'auteure qualifie cette entente de «thérapie» qui a été un succès, mais regrette qu'elle n'ait pas donné lieu à d'autres ententes par la suite.



Toute étude de cette question brûlante d'actualité est bienvenue, mais celle-ci, malgré une contribution certaine à la méthode que peuvent adopter les autorités politiques québécoises, comporte des limites qui amènent des erreurs d'analyse inacceptables. Le grand absent de cette étude, et ce n'est pas banal, c'est le Canada anglais et les Canadiens anglais. L'auteure remarque à plusieurs reprises l'ampleur de la couverture médiatique, mais n'essaie même pas d'expliquer pourquoi elle a été si importante au Canada anglais et si favorable aux Warriors armés, alors que pendant d'autres crises du genre ailleurs au Canada, les mêmes médias canadiens se rangent comme un seul homme derrière les forces policières et les autorités politiques. Autre quasi absent, les chefs traditionalistes mohawks d'Akwesasne qui, trois mois avant le début de la crise d'Oka, s'étaient battu pacifiquement contre les Warriors armés au sujet des casinos. Lors de cette crise, deux manifestants mohawks sans armes ont été tués et une bibliothèque du North American Indian Travelling College a été incendiée. Ces chefs traditionalistes (Tom Porter, Doug George et autres) n'en revenaient pas de voir comment ces médias pouvaient porter aux nues des gens qui étaient, selon eux, des «criminels».

L'auteure ne commente même pas le comportement des partis politiques fédéraux pendant cette crise, ni ceux des dirigeants politiques provinciaux de l'Ontario et de l'Ouest. Pourtant, sans ces divers joueurs, jamais la crise d'Oka n'aurait pris tant d'ampleur. Aussi, on déplore le vocabulaire torturé utilisé pour décrire le Québec, tantôt l'État provincial, tantôt «la communauté québécoise», tantôt la «province de Québec». Hélas, c'est peut-être là que réside le problème: le Québec ne peut résoudre ce genre de crise de façon satisfaisante sans être un pays indépendant.

Robin Philpot

LA MORT DE LA NATION

Daniel Gomez

CHRISTIAN LAMONTAGNE
**NATION ET LAÏCITÉ, SUIVI DE
N'ÊTRE RIEN**
Montréal, Liber, 2013, 135 pages

Pour moi l'«affaire» est que le projet indépendantiste, tel que défini depuis cinquante ans, est mort. Même si certains espèrent une réanimation, la seule question qui me semble appropriée, c'est: qu'est-ce qu'on fait maintenant? Comment penser l'avenir du Québec sans la perspective de l'indépendance politique (p. 54).

Voici en quelques lignes résumée la problématique de la «Nation» dans la première partie de l'ouvrage de Charles Lamontagne, la deuxième partie étant consacrée à sa conception de la laïcité.

Dans «N'être rien», la troisième partie, l'auteur nous livre quelques réflexions sur la mort. On suppose ces sept dernières pages inspirées par l'imminence de sa propre mort. Lamontagne est en effet décédé en 2013, peu avant la parution de cet essai qui se présente a priori comme un essai politique. Le lecteur réalise cependant assez vite que l'analyse politique n'est peut-être pas la spécialité de l'auteur. Son créneau est celui du courant alternatif, du féminisme, de l'écologie et du spirituel. Il s'intéresse aussi à la problématique de la santé. C'est certainement du au long combat qu'il a mené contre le cancer. Il a tendance à aborder les phénomènes sociétaux à travers une approche subjectiviste, voire spiritualiste. Ses écrits sont truffés de références au souffle, à l'énergie vitale, au travail sur soi, bref, l'essayiste verse dans l'esprit «nouvel âge». Rien pour allumer les rationalistes.

La question nationale est constituée d'une dizaine de blogues écrits pendant trois ans et dans lesquels on ne retrouve pas une problématique rigoureusement développée mais une juxtaposition de courts textes un peu redondants, les mêmes thèmes revenant souvent. Le fil directeur est un profond pessimisme quant au devenir de la société québécoise indépendante. Lamontagne, qui se proclame toujours indépendantiste, soutient que si l'option n'a pas pu rallier une masse suffisante de Québécois, c'est parce que les indépendantistes sont «incapables de rallier les communautés anglophones et allophones». Il faut donc selon lui passer à autre chose. Dans cette autre chose, il range l'intégration des immigrants (à laquelle l'auteur semble curieusement attacher une grande importance), les problèmes d'éducation, de santé, de ressources énergétiques et bien sûr d'écologie. Lamontagne soutient que le Québec peut faire bouger les choses au niveau mondial. Il pense même qu'une fois l'idée d'indépendance écartée,

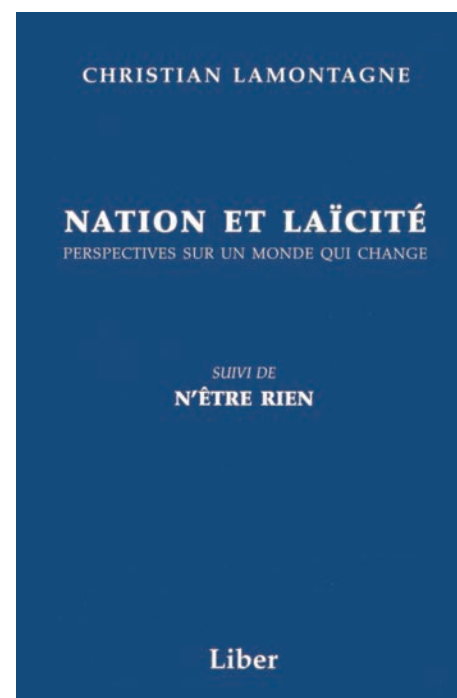
un «grand projet» sera susceptible de rallier toutes les composantes de la société québécoise: francophones, anglophones, nouveaux arrivants. Mieux, il croit fermement qu'on pourra alors récupérer d'Ottawa des pouvoirs essentiels à l'épanouissement du Québec à l'intérieur de l'ensemble canadien (p. 44). On reste un peu ébahi par tant de candeur! Quiconque a en effet un tant soit peu étudié l'histoire du Québec et du Canada depuis 1867, date de la signature de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, sait que cette histoire en a été une de luttes perpétuelles autour de l'appropriation des différents pouvoirs.

Lamontagne est un évolutionniste qui croit que les différences de valeurs, de codes et de mœurs sont dues aux différences de stades d'évolution; chaque stade (mythique, moderne, post-moderne) déterminant ainsi sa propre légitimité.

«Laïcité», la deuxième partie de l'ouvrage, est plus consistante. Dans des textes plus étoffés et à forte teneur philosophique, Lamontagne parle beaucoup de voile islamique, d'intégration, de légitimité, de diversité dans un monde globalisé (thème récurrent), de pluralisme et du Québec en quête de laïcité.

Il affiche rapidement ses couleurs. Ainsi à la page 86, il déclare que: «[...] l'imposition des symboles religieux: c'est la marque d'une société rigide, peu sûre d'elle-même, se sentant menacée par la différence», se situant ainsi parmi les tenants de la laïcité dite «ouverte». Lamontagne attribue les craintes des Québécois et des tenants d'une approche plus coercitive à une peur issue de l'héritage catholique. Curieusement il oublie les exemples de pays d'Europe où le même débat a fait rage.

Lamontagne est un évolutionniste qui croit que les différences de valeurs, de codes et de mœurs sont dues aux différences de stades d'évolution; chaque stade (mythique, moderne, post-moderne) déterminant ainsi sa propre légitimité. D'où peut-être son parti pris pour la laïcité ouverte: il suffit, selon lui, de laisser le temps jouer pour qu'à la longue les immigrants et leurs descendants délaissent leurs pratiques «archaïques» et adoptent des pratiques culturelles et sociales «acceptables». Il faut bien reconnaître que traditionnellement le processus d'intégration, ou d'assimilation, des nouveaux arrivés en Amérique du Nord ou en Europe de l'ouest a obéi à cette dynamique.



Il pourrait cependant en être autrement avec l'immigration tiers-mondiste, et surtout islamique, mais Lamontagne ne pousse pas son analyse jusque là. Il milite pour l'intégration, sans jamais toutefois définir le concept comme tel. Il s'oppose à la manière coercitive, soutient qu'il faut laisser le temps jouer et postule que l'intégration se fera progressivement. Il lui arrive de tomber carrément dans le farfrelu quand il nous dit, par exemple, que refuser à un juif hassidim le droit de passer son permis avec un examinateur masculin, c'est l'obliger à se déplacer à pied et nuire par conséquent à son intégration (p. 119) (?). Par ailleurs, il fait montre d'un réalisme froid, en contradiction avec son approche «soft», quand il déclare que: «[...] les pays occidentaux n'ont, a priori, aucune raison de favoriser une immigration en provenance de telles cultures (mythiques). Elles sont trop étrangères pour s'intégrer harmonieusement» (p. 99).

Dans un tout petit essai Christian Lamontagne a abordé deux vastes thématiques; c'était périlleux. D'autre part, dans la partie traitant de laïcité, il s'est appuyé sur différents ouvrages traitants de laïcité, au Québec surtout et aussi, par ricochet, de l'intégration des nouveaux immigrants; avec beaucoup de naïveté, je pense. Il aurait peut-être eu intérêt à consulter des écrits plus critiques, comme par exemple ceux de Djemila Benhabib sur l'islamisme (*Les soldats d'Allah à l'assaut de l'occident*, VLB, 2011, voir *Cahiers* automne 2012). Cela aurait sans doute donné plus de coffre à sa réflexion et apporté une dimension politique qui lui fait cruellement défaut.

CONSCIENCE ET RESPONSABILITÉ

Francis Bordeleau

VERN NEUFELD REDEKOP,
SHIRLEY PARÉ, RAYMOND LAPRÉE
**MANIFESTER EN
DÉMOCRATIE. L'APPROCHE
DU RESPECT MUTUEL**
Québec, PUL, 2013, 328 pages

La première décennie du XXI^e siècle a été le cadre de mouvements populaires, de désobéissance civile et de manifestations massives un peu partout en Occident contre les politiques économiques appliquées pour faire face à une crise économique majeure. Des mobilisations populaires ont ébranlé les fondements de la démocratie occidentale à tel point que le respect envers l'État semble avoir disparu. Selon certains observateurs cette violence apparaît dans le travail des policiers lors de manifestations. Ces derniers adoptent souvent une attitude agressive et répressive envers des manifestants. C'est cette problématique que l'essai *Manifester en démocratie* développe. L'ouvrage de Vern Neufeld Redekop, professeur titulaire à l'université Saint-Paul, et de Shirley Paré, auparavant formatrice à l'Institut canadien pour la résolution de conflits, présente une analyse détaillée de la relation entre manifestants et policiers, en plus d'établir un nouveau paradigme en guise de solution, celui du respect mutuel.

Dans la première partie de l'ouvrage, les auteurs analysent les deux parties impliquées dans une manifestation, soit la foule et les policiers. Par l'entremise de concepts bien définis, *Manifester en démocratie* permet d'illustrer explicitement les motivations de la foule, son identité, ses armes pour se prévaloir d'attention médiatique et son système, en général. Les auteurs approfondissent en soi les stéréotypes populaires caractérisant les manifestants en décrivant ceux-ci comme une structure que l'on peut analyser de l'extérieur et qui demeure observable objectivement. Par exemple, l'ouvrage présente une typologie des différentes foules en accompagnant l'explication par un schéma analytique. Le lecteur peut ensuite développer sa compréhension par l'entremise de graphiques et de tableaux donnant un portrait plus saisissant encore. Une foule pacifique, cohésive, fractionnée ou violente n'en reste pas moins reliée à un système d'émotions qui fait soit augmenter ou baisser le niveau d'intensité de cette même foule dans un court laps de temps précis. Ainsi, l'étude minutieuse de la décomposition de la foule permet de distinguer plus facilement l'écart qu'elle a avec les forces de l'ordre qui occupent une position tout aussi importante et non négligeable que la foule en temps de manifestations.

Les écrits de Redekop et Paré sur la force policière sont tous aussi profonds et soignés que leur description de la foule. En effet, par les multiples exemples historiques, une historicité brève se dégage de la vision de la police, vision provenant de la Grande-Bretagne, et basée sur un amalgame de concepts, tous distincts à première vue. Ceux-ci tiennent compte des dimensions culturelles et relationnelles lorsqu'ils exercent leur direction fondée sur des principes de légitimité et de maintien de l'ordre. De plus, la question du respect de la loi demeure leur arme de prédilection lorsqu'une intervention est déployée.

Le paradigme [du respect mutuel] proposé par les auteurs se veut une forme de solution préventive pour contrer la violence et les abus provenant de deux camps opposés.

Ce respect des lois, par contre, n'est pas toujours en vigueur du côté des manifestants, lesquels se replient sur leur droit à la liberté d'expression pour agir. Un immense écart s'est donc creusé entre les deux camps. *Manifester en démocratie* s'intéresse aussi à l'intérieur des manifestations, c'est-à-dire qu'il dresse un portrait des différentes stratégies policières exécutées durant un tel événement comme l'utilisation des chiens, des chevaux ou des patrouilles pour bloquer les voies ou dresser des barrières physiques. Un éventail d'informations est rendu explicite par ces écrits, de sorte que le lecteur puisse apercevoir les deux côtés de la médaille, autre aspect non partisan du livre. De plus, la tournure philosophique de l'explication des sujets traités, telle que l'image de la violence dégaçée des actions manifestantes, ou l'éthique du travail des forces de l'ordre permet à tous les lecteurs de se créer une conscience critique sans être trop influencé. Pour faire le pont avec la deuxième partie de l'ouvrage, seconde partie proposant une solution pour calmer le jeu entre manifestants et policiers, l'exposé des idées se base sur les fondations les plus solides.

Le paradigme proposé par les auteurs se veut une forme de solution préventive pour contrer la violence et les abus provenant de deux camps opposés. La plupart du temps, les manifestants se rendent dans la rue pour rendre compte de leur désaccord avec une politique ou des mesures provenant de l'État. Les policiers sont chargés de la sécurité et du maintien de l'ordre lors de situations semblables. Or, comment expliquer le fait que de nombreuses manifestations déraillent du côté de la violence, menant à des altercations



agressives entre manifestants et policiers? C'est un peu à quoi le paradigme du respect mutuel s'intéresse et réfléchit. Ce dernier propose au lecteur une formule simple à appliquer lors de tels événements. Il s'agit en vérité de rétablir le lien de confiance, le respect et l'éthique entre les deux parties, en adoptant des comportements simples et responsables de part et d'autre. Du côté des manifestants, on reconnaîtra l'humanité des policiers (ce sont des humains, eux aussi, qui font en général très bien leur travail), de condamner la violence émise par des groupuscules et de respecter les limites émises par les forces de l'ordre. Cependant, du côté des policiers, il convient de relever les limites convenables et l'importance de discuter avec les manifestants afin d'être tolérants envers certains gestes isolés plus ou moins heureux dans une foule nombreuse.

Comme ouverture, les auteurs proposent l'utilisation d'un tiers acteur neutre, assez puissant et profitant d'un mandat élargi, qui veillerait à la bonne conduite des deux parties durant une manifestation, afin de réduire la méfiance et l'énervement entre les deux factions.

En d'autres termes, *Manifester en démocratie* propose au lecteur une étude profonde des rouages d'une manifestation, en passant par toute la gamme des idées et concepts y prenant part activement. Les acteurs, les situations, l'historicité, les outils et les fondements sont explorés objectivement. Cette objectivité permet aux auteurs de présenter, par la suite, un paradigme offrant une solution pour améliorer le déroulement des manifestations, question d'enrayer la violence et la méfiance qui y règnent trop souvent. Voilà pourquoi, somme toute, cet ouvrage fort accessible sait nous faire réfléchir à l'ordre et au désordre, mais aussi aux effets des politiques des gouvernements sur des citoyens de plus en plus informés de la réalité sociale; des citoyens qui deviennent de plus en plus actifs et préoccupés. ♦

HARO SUR LA GOUVERNANCE!

Louis Perron

ALAIN DENEAULT

**GOUVERNANCE. LE
MANAGEMENT TOTALITAIRE**

Montréal, Lux («Lettres libres»),
2013, 200 pages

Alain Deneault, professeur en science politique à l'Université de Montréal, est connu pour ses charges anti-capitalistes. Les lecteurs à la recherche de matériaux pour soutenir leur critique du «système» ne seront pas déçus à la lecture de ce nouvel ouvrage composé de cinquante petits chapitres développant chacun une «prémisse». Chacune de celles-ci est au fond une thèse défendue sur deux ou trois pages.

Le terme de «gouvernance» s'est imposé depuis le dernier quart du XX^e siècle pour désigner ce qui naguère était appelé du nom de «gouvernement». Le terme fait désormais partie de la langue usuelle. On n'a cessé depuis de se demander quels sont le sens et la portée de ce spectaculaire changement sémantique. Simple effet de mode? Mutation profonde de notre rapport à l'État et à la réalité du gouvernement en général? Vision nouvelle de la politique désormais comprise en termes de management? À l'évidence, la gouvernance renvoie à une réalité plastique difficile à cerner puisqu'elle loge au carrefour de la gestion et du management, de l'économie et du politique, du privé et du public.

Dans un ouvrage récent, Yves-Charles Zarka¹ résume clairement le débat que soulève la notion de gouvernance, polarisé autour de deux positions antagonistes. La première est favorable à la gouvernance. Celle-ci est un mode régulateur nouveau répondant au fond à un réquisit démocratique. En ce sens, la gouvernance serait la forme de gouvernement approprié au régime démocratique: axée sur la négociation, l'acceptation de la différence, la participation décisionnelle la plus large possible, l'égalité et l'horizontal. Si l'État est désormais vu comme un acteur parmi d'autres, et situé sur le même pied d'égalité, la gouvernance promeut la démocratie et une saine légitimation du domaine politique. La seconde position consiste à affirmer que la gouvernance est le résultat de la crise actuelle du politique. Elle entraînerait la dissolution du politique au profit d'une légitimité nouvelle. La question majeure est alors la suivante: la gouvernance traduit-elle l'apparition d'une nouvelle figure du politique visant la participation et la concertation, une figure donc tout à fait accordée à la démocra-

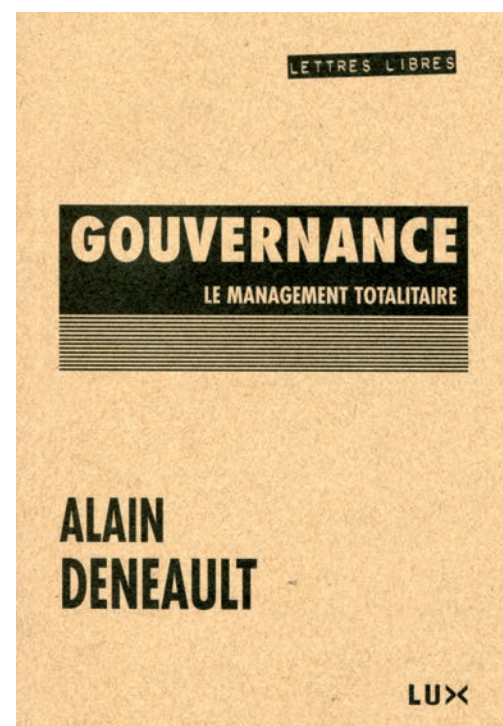
tie, ou plutôt le délitement du politique et la mort de la démocratie?

L'ouvrage de Deneault participe de ce débat sur la nature de la gouvernance. Il prend vigoureusement position contre. Ce petit livre est une véritable charge contre tout ce qui se cache derrière cette notion de gouvernance. Le tout début de l'introduction donne le ton: «“Gouvernance”... un terme d'appartenance inoffensive, mais qui provoque des ravages. La gouvernance oblitère notre patrimoine de références politiques pour lui substituer les termes tendancieux du management. Toute matière tourne désormais autour d'enjeux de gestion, comme si on pouvait ainsi mener des politiques. La perversion est totale.» (p. 9) Selon Deneault, la gouvernance désigne la vision sociétale propre à la nouvelle droite, au néoconservatisme et se résume en une prise de contrôle de l'État au profit des intérêts privés. Ce n'est pas autre chose que le mode de gestion prôné par le néolibéralisme, pire encore, que le néolibéralisme sous les habits socialement respectables de la saine gestion.

Ce petit ouvrage plein d'intelligence et de vérité est un pamphlet contre la droite. C'est ainsi qu'il faut le lire et l'apprécier. Il vise à réhabiliter la politique en contrant sa réduction instrumentale et invite à la critique radicale et à l'indignation; en d'autres termes, à penser par soi-même.

La gouvernance a beaucoup voyagé et l'étude de son parcours est instructive. En provenance de la sociologie des institutions, la gouvernance passe d'abord en théorie du management, puis à l'ensemble de l'entreprise privée comme mode privilégié d'autorégulation. Elle accomplit enfin son dernier trajet en s'immisçant en politique. Cette transposition dans la sphère publique est associée à une mutation du rôle de l'État. Se dévoile alors la portée révolutionnaire de tout ce cheminement: la gouvernance se résume dans la volonté de gérer l'État à la manière de l'entreprise privée. «Gouvernance» signifie «doctrine néolibérale de l'État»: dérèglementation, privatisation et mise au pas des syndicats. Davantage: l'adaptation du public aux fins du privé. Il ne lui restait plus qu'à conquérir l'ensemble du monde et à devenir la matrice de la gestion publique dans le contexte de la globalisation. Le recouplement parfait entre la gouvernance et le néolibéralisme est désormais un fait accompli.

Devenue le mode opératoire de la politique, la gouvernance, expression floue et sans



contenu, consacre l'usurpation du politique par la théorie du management organisationnel. Il faut procéder à la déconstruction de ce concept à l'aune de la pensée politique traditionnelle, et c'est l'objectif de Deneault. Déconstruction radicale, impitoyable, puisque la gouvernance est l'armature conceptuelle et le symbole de tout ce qui va mal, de tout ce qu'il faut critiquer, dénoncer et rejeter. On pense à la chanson de Jean-Louis Foulquier, «Tout c'qu'est dégueulasse». Le joli nom est ici celui de «gouvernance».

Dans sa conclusion, Deneault a le courage de poser la question de l'alternative à la gouvernance, mais sa réponse déçoit. À moins qu'il faille se résoudre à la seule résistance au système en place, à l'occupation souterraine des marges, accepter en un mot que la gauche n'ait plus autre chose à offrir que «l'underground». Résister n'est pas rien, j'en conviens, mais l'action doit encore être sustentée par la pensée.

Ce petit ouvrage plein d'intelligence et de vérité est un pamphlet contre la droite. C'est ainsi qu'il faut le lire et l'apprécier. Il vise à réhabiliter la politique en contrant sa réduction instrumentale et invite à la critique radicale et à l'indignation; en d'autres termes, à penser par soi-même. Exhortation précieuse et salutaire: on ne dénoncera jamais assez la barbarie néocapitaliste. Il succombe toutefois à danger inhérent à la critique radicale qu'est un certain manichéisme. Une version plus en clair-obscur permettrait peut-être de repérer, dans la notion même de gouvernance, des éléments porteurs d'émancipation, même sous une forme limitée. Au fond, la question que pose l'ouvrage de Deneault consiste à se demander si l'effectivité historique de la gouvernance – si la manière dont la gouvernance est pratiquée, voire même récupérée de manière immorale – en épuise toute la signification et toute mise en œuvre possible. Si l'on veut véritablement apprécier la valeur de la notion de gouvernance, la lecture du livre de Deneault doit être complétée par des études davantage équilibrées. ♦

¹ Yves Charles Zarka, «La plus redoutable alternative: ou bien démocratie ou bien gouvernance», dans ID. (dir.), *Démocratie, état critique*, Paris, Armand Colin («Émergences»), 2012, p. 149-160.

TÉMOIGNAGE D'UN «POILU» CANADIEN-FRANÇAIS

Pierre Vennat

MICHEL LITALIEN

HONORÉ LÉGARE ; CE QUE J'AI VU, CE QUE J'AI VÉCU 1914-1916

Montréal, Athéna Éditions, 2013, 258 pages

Le 6 juin 1944 marquera le 70^e anniversaire du « Jour J », également connu sous le nom du « Jour le plus long » et du début de la campagne de Normandie. On en a beaucoup parlé et on en parlera encore beaucoup. Mais il ne faudrait pas oublier que le 1^{er} août 1914 marquera aussi le début de la Première Guerre mondiale, cet affreux carnage que l'on commémore le jour du Souvenir, en tâchant de se rappeler que le 11 novembre 1918, lorsque les canons s'arrêtèrent enfin, des millions de gens à travers le monde avaient presque hurlé ce vœu, malheureusement demeuré utopique : « Plus jamais la guerre! ».

On estime à 60 millions le nombre de soldats qui y prirent part. Elle fit plus de neuf millions de morts et plus de 20 millions de blessés. Et que dire du nombre de veuves et d'orphelins? L'impact sur la société canadienne fut considérable. Environ 619 000 Canadiens servirent dans le Corps expéditionnaire canadien (CEC). En d'autres mots, 7 % de la population canadienne (alors évaluée à 8 millions d'habitants) a porté l'uniforme durant cette période. De ce nombre, 66 655 militaires furent tués et 172 950 blessés. On a beaucoup écrit sur la Crise de la conscription et du refus des nôtres d'être embrigadés de force dans cette guerre. Mais on oublie trop facilement que quelque 35 000 Canadiens français, la plupart au sein du « 22^e Bataillon canadien-français » et des nombreux bataillons qui furent créés pour lui servir de renforts ont participé, comme volontaires, au conflit.

Des centaines d'ouvrages racontent cette guerre et des dizaines d'autres paraîtront pour souligner l'anniversaire. Si la plupart de ces livres portent sur la stratégie, les grands chefs, le récit des batailles, on retrouve peu de récits sur le vécu des hommes dans les tranchées.

Malheureusement, la plupart d'entre eux se sont faits discrets et n'ont pas laissé de témoignages publiés. Que sait-on de ces combattants? Comment ont-ils vécu leur guerre? Comment l'ont-ils racontée à leurs proches? En Europe et au Canada anglais, un certain nombre d'ouvrages portent sur leur vécu. Des êtres humains qu'on a tendance à oublier.

Au Québec, ces récits sont plus rares. Non pas tant à cause de l'analphabétisme présumé des Canadiens français de cette époque.

Bien sûr, les vétérans de 1914, comme ceux de toutes les guerres, ne sont souvent bavards qu'entre eux, estimant que seuls ceux qui ont vécu semblables expériences peuvent les comprendre.

De 1919 jusqu'à tout récemment, seule une poignée de témoignages de « poilus québécois » ont été publiés. Cette rareté de sources premières a certes privé les historiens et les férus d'histoire d'une meilleure compréhension de l'expérience de guerre de ces aïeux. Pourtant, pour qui se donne la peine de faire des recherches dans les archives se convainc facilement que ces témoignages de vétérans francophones existent.

J'avais moi-même déblayé le terrain dans les deux tomes de mes « *Poilus* » québécois de 1914-1918, publiés aux Éditions du Méridien à la fin des années 1990. Michel Litalien, historien chevronné, actuellement directeur de tous les musées militaires canadiens à la Direction histoire et patrimoine du ministère de la Défense nationale à Ottawa, a fait beaucoup mieux.

Depuis quelques années, il s'efforce de trouver et d'éditer les journaux personnels et la correspondance de ces militaires de chez nous, que l'on trouve quelques fois dans des archives familiales et que les éditeurs jusqu'ici n'avaient jamais pris le risque financier de publier jusqu'à ce qu'Andrée Laprise décide de le faire avec sa maison Athéna Éditions et de devenir la principale promotrice de l'histoire militaire au Québec.

Après la mort des derniers « Poilus », au début du XXI^e siècle, on aurait pu croire qu'il deviendrait impossible de recueillir des témoignages, et pourtant il en reste encore de nombreux inédits. Conscients qu'ils vivaient des expériences hors du commun, plusieurs soldats n'hésitèrent pas à immortaliser leurs impressions. Ils griffonnèrent la description d'une attaque, les chocs qui les avaient affectés ou parfois les bons et les moins bons moments vécus lors d'une permission à Paris ou à Londres. On y allait souvent de ses réflexions et de ses critiques. Au repos comme à la tranchée, le combattant passait beaucoup de temps à écrire.

Le style était souvent télégraphique, noté dans un carnet, ou, si le temps le permettait, on rédigeait un journal plus élaboré. Plusieurs ont ensuite compilé et édité pour leurs proches les bouts de papier annotés accumulés ou ont retranscrit leur carnet ou journal. En général, ces textes n'étaient pas destinés à la publication, d'où la sincérité des commentaires et des réflexions.

Toutefois le combattant s'exprimait le plus souvent par le biais des lettres et cherchait d'abord à prendre ou à donner des nouvelles,



peu importe le support : de la feuille lignée au papier à lettre, en passant par le papier à entête régimentaire, d'hôtel ou d'association. Le Young Men Christian Association (YMCA), par exemple, fournissait aux soldats canadiens papier et crayons.

Enfin, il y avait la carte postale. Régimentaire ou patriotique, romantique ou humoristique, la carte postale a connu ses heures de gloire, voire son apogée, au cours de la Première Guerre mondiale. La carte postale réussissait souvent, par l'image, à exprimer ce que le soldat n'arrivait pas à décrire, par exemple en montrant des villes et des églises dévastées.

Si la scolarité du soldat francophone pouvait être sommaire, on ne peut en conclure qu'il n'écrivait pas à ses proches! Le combattant canadien-français avait autant besoin de se confier à sa famille et à ses proches que son homologue canadien-anglais. En principe, on peut présumer sans l'ombre d'un doute que tous les soldats francophones ont écrit à leur famille, de façon régulière. Il en est de même pour les illettrés qui faisaient alors appel à des camarades.

En plus de son livre sur la campagne du Nord-Ouest de 1885 et de quelques histoires régimentaires, Michel Litalien avait déjà, sur les « Poilus » québécois de 1914-1918, publié dans *La Tourmente : deux hôpitaux canadiens-français dans la France en guerre (1915-1919)*. Puis, il avait enchaîné avec : *Écrire sa guerre : témoignages de soldats canadiens-français 1914-1919*. Par la suite, avec des photos trouvées par Stéphane Thibault, autre passionné d'histoire militaire, il lançait un magnifique album intitulé *Les tranchées. Le quotidien de la guerre 1914-1918*. Avant d'éditer un premier journal de guerre qu'il avait retrouvé : *Mon journal France-Belgique (1915-1916)* de C. U. Francoeur, ancien officier du « 22^e Bataillon canadien-français ».

En avril 2013, Litalien récidive en publiant le journal d'un autre ex-officier, Honoré-Édouard Légare, héros de Courcellette où il s'était mérité la Croix militaire (M.C.), inti-

LA GUERRE DE LA CONQUÊTE REVISITÉE

Charles-Philippe Courtois

LAURENT VEYSSIÈRE ET
BERTRAND FONCK (DIR.)
**LA GUERRE DE SEPT ANS EN
NOUVELLE-FRANCE**

Québec et Paris, Septentrion et
Presses universitaires de Paris-
Sorbonne, 2012, 360 pages

Il faut signaler la parution en 2012 d'un ouvrage en langue française fort intéressant sur la guerre de la Conquête. Dirigé par un archiviste, L. Veyssière, et un conservateur, B. Fonck, tous deux du ministère français de la Défense, ce volume rassemble des contributions d'experts français et québécois, mais aussi anglo-saxons, de la guerre de Sept Ans. On y retrouve plusieurs auteurs de renom ainsi que de jeunes auteurs de thèses spécialisées; beaucoup de documents d'archives et de mémoires sont cités comme fondement des études. On déprécie souvent les ouvrages collectifs en soulignant que les contributions rassemblées ne sont pas toujours de qualité égale. Mais on néglige fréquemment de rappeler que l'intérêt d'un collectif est significatif lorsqu'il rassemble les contributions de plusieurs spécialistes d'un même sujet, comme c'est le cas ici.

Le lecteur passionné de la guerre de Sept Ans y trouvera son compte. Il faut souligner le fait que le livre est richement illustré, avec plus d'une trentaine de planches reproduisant en couleurs des cartes, plans, documents d'archive et imprimés de premier intérêt. Citons à titre d'exemple une carte du Canada de 1753, un magnifique plan de Louisbourg, la première page manuscrite de la Relation de la prise du fort de Chouaguen (1756), la première page de la version imprimée de la déclaration de guerre de la France au Royaume-Uni, le 9 juin 1756.

Une remarque de détail cependant sur la carte placée en début de volume: on ne sait pourquoi, la mode ces dernières années dans les ouvrages de langue française semble être de présenter les empires coloniaux français et britannique d'Amérique du Nord au déclenchement du conflit en donnant l'ascendant aux prétentions anglaises sur les françaises. Il serait plus pertinent, sans doute, de marquer les contrôles effectifs sur le terrain. On éviterait des incongruités comme celle de la présentation du territoire de toutes les provinces maritimes actuelles comme du territoire contesté, jusques et y compris l'île royale et Louisbourg (qu'on oublie d'ailleurs d'indiquer sur la carte), comme c'est le cas ici. En somme, mieux vaudrait indiquer que la Grande-Bretagne contrôle la péninsule de la Nouvelle-Écosse et la France occupe les

autres régions (Nouveau-Brunswick, Île du Prince-Édouard et Île du Cap-Breton actuels).

Chaque contribution du recueil aborde un aspect intéressant du conflit et de son théâtre nord-américain. Nous ne pouvons résumer ici le contenu de chacune des dix-huit contributions du livre divisé en trois parties. La première est centrée sur les débats historiographiques, la deuxième sur les «stratégies et expériences de la guerre» et la troisième sur les combattants. Dans cette dernière partie, Peter MacLeod se penche sur les Amérindiens, Nicholas Westbrook sur l'exemple d'une levée coloniale pour envahir le Canada, celle du Connecticut, René Chartrand sur la milice canadienne. Chartrand montre de façon détaillée l'importance exceptionnelle de l'effort de guerre canadien en comparant le ratio de mobilisés par rapport à la population au Canada et parmi les puissances européennes impliquées.

En première partie, Jean-Pierre Poussou (Université de Paris-Sorbonne) se livre à une analyse récapitulative des rôles de Montcalm et de Wolfe, qu'il intitule «bref essai d'historiographie apaisée».

Si on peut prévoir que son espoir de mettre un terme au débat sera déçu, reste que la discussion est fort intéressante et s'efforce en effet d'être équilibrée et nuancée

En deuxième partie, certains théâtres oubliés sont abordés comme celui du gouvernement de la Louisiane, dont relève une partie des forts des pays d'en haut, par Arnaud Balvay. Sa contribution, qui suit de près le gouverneur Kerlérec, est intéressante même si elle aurait gagné à placer le contenu de sa conclusion, que tout le monde connaît, c'est-à-dire que la Louisiane est essentiellement demeurée à l'écart, en introduction de façon à pousser plus loin l'analyse et le questionnement que nourrissent les faits relatés et les archives dépouillées.

En première partie, Jean-Pierre Poussou (Université de Paris-Sorbonne) se livre à une analyse récapitulative des rôles de Montcalm et de Wolfe, qu'il intitule «bref essai d'historiographie apaisée». Si on peut prévoir que son espoir de mettre un terme au débat sera déçu, reste que la discussion est fort intéressante et s'efforce en effet d'être équilibrée et nuancée. Ainsi, Poussou rappelle que la France n'a, en effet, pas investi un effort colossal comme la Grande-Bretagne en Amérique du Nord mais que le résultat



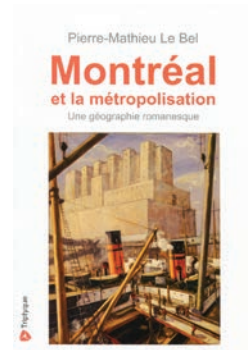
de la bataille des Plaines et de la reddition de Québec en 1759 n'est pas influencé par le nombre de troupes dont disposait Montcalm. Au contraire, Poussou, tout en rappelant les mérites démontrés par Montcalm dans la défense du Canada et dans plusieurs victoires offensives, insiste sur l'importance de l'erreur de Montcalm, dans sa précipitation le matin du 13 septembre 1759. Il remarque ainsi que ce n'est pas le temps de réaction de Bougainville qui est à blâmer mais que c'était à Montcalm de l'attendre. Il aborde aussi le négativisme de Montcalm, qui confine au défaitisme reconnaît-il et a aggravé la situation (notamment en décourageant Versailles). Poussou le blâme plus encore pour son rapport avec le gouverneur et sa propension à créer ou accroître considérablement les divisions, non seulement avec Vaudreuil, mais entre officiers métropolitains et canadiens, avec l'intendance, etc. Au final, il souligne l'importance des erreurs de Montcalm mais aussi du gouverneur de Québec, Ramezay, dans l'issue du conflit, puisque Ramezay a lui aussi précipité les choses en livrant la ville aux Britanniques le 18 septembre, sans combat, alors même que Lévis était presque à ses portes pour ravitailler la ville. La chute de Québec, que Montcalm avait pour mission de tenir jusqu'à la paix, aura été lourde de conséquence et fit de l'opération d'invasion britannique, très coûteuse et risquée, un succès.

L'importance de la diplomatie dans l'issue du conflit n'est pourtant pas oubliée: l'étude de François Ternat (Université de Rouen) est consacrée au traité de Paris. Ternat rappelle que la France continuait de réclamer et d'espérer la restitution du Canada jusqu'en 1761, date à laquelle on peut déceler une rupture dans la démarche de Choiseul qui se résigne à ne plus lutter que pour conserver l'accès à la morue de Terre-Neuve et récupérer les îles à sucre. Il développe d'abord une stratégie pour sortir le trop intransigeant William Pitt des négociations. Il faut noter qu'à ce

PIERRE-MATHIEU LABEL
MONTRÉAL ET LA MÉTROPOLISATION.
UNE GÉOGRAPHIE ROMANESQUE
 Triptyque, Montréal, 2012, 215 pages

À prime abord l'ouvrage semblera un brin aride et académique pour la moyenne des lecteurs. Lorsque ces lecteurs apprendront qu'il s'agit d'une thèse de doctorat présentée en 2009 à l'Université d'Ottawa, ils comprendront l'aspect un tantinet rébarbatif de l'essai. Néanmoins, les gens qui s'intéressent à la «géographie romanesque» pourraient être séduits par le travail de Pierre-Mathieu Label. L'ouvrage traite de la métropolisation de Montréal et de l'apport du roman à ce processus. Il cherche à savoir «comment la métropolisation est exprimée dans le roman québécois contemporain et comment cette expression littéraire permet d'en explorer les multiples significations sociales et culturelles».

Plus clairement, il veut voir ce que les romans des années 2000 disent de Montréal et comment ils permettent de comprendre l'émergence d'une conscience métropolitaine montréalaise. Pour ce faire il



fusionne géographie et littérature romanesque. Le concept de métropolisation occupe bien sur une place centrale dans le travail de Label. Dans son sens le plus simple ce concept désigne le processus par lequel se fait une métropole. On touche les dimensions spatiale et démographique, mais l'auteur parle aussi de «superposition d'échelles où s'inscrivent des relations sociales, économiques et culturelles». C'est à travers la lecture de 58 romans contemporains que l'auteur a cherché à cerner l'émergence de cette conscience montréalaise; démarche évidemment très romanesque dans laquelle l'imaginaire occupe une grande place.

D. G.

TÉMOIGNAGE D'UN
 «POILU» CANADIEN-FRANÇAIS
 suite de la page 32



tulé: *Ce que j'ai vu... Ce que j'ai vécu 1914-1916*. Une fois la Première Guerre terminée, Légaré avait dactylographié son journal à l'intention de ses fils, mais sans intention de le voir publier. Légaré ne le voulait pas, car on y retrouve les noms de plusieurs de ses frères d'armes ainsi que quelques anecdotes sur ces derniers que Légaré ne voulait pas gêner ni fâcher.

Mais près de 70 ans ont passé et Litalien a facilement convaincu les fils Légaré de publier le témoignage de leur père. Témoignage rédigé dans un style que l'on retrouve très rarement chez les combattants auteurs. Légaré y raconte sa guerre avec beaucoup d'humour, une pointe de sarcasme et une bonne dose d'autodérision! Même durant les moments les plus difficiles, il semble prendre l'épreuve de la guerre avec philosophie.

Certains connaisseurs en histoire militaire pourront être tentés de reprocher à Légaré l'inexactitude de certaines des dates inscrites dans son journal. En effet, Michel Litalien s'en est rendu compte en comparant ces dates avec celles du journal de guerre officiel du 22^e Bataillon d'infanterie (canadien-français) auquel il appartenait, certains écarts. Mais, selon Litalien, cela peut s'expliquer aisément. Dans les moments les plus intenses de sa vie de tranchée, Légaré n'avait pas toujours le temps ou l'intérêt de tenir rigoureusement son carnet. Lors de la réécriture de son journal, après la guerre, il a dû recourir, plusieurs années après les événements, à sa mémoire. D'où certaines erreurs. Mais les événements (attaques, bombardements, etc.) qu'il relate sont bien réels et exacts. Quant à ses impressions et à ses émotions, personne ne peut les mettre en doute. C'est ce qu'il a vu et vécu et c'est ce qu'il a bien voulu exprimer et partager.

Faut-il prendre à la lettre tous les propos des combattants? Laissons la réponse à Litalien: «Aussi inestimables soient-ils, l'historien doit consulter avec prudence les témoignages écrits en vue de leur utilisation et faire preuve de discernement.»

Cette précaution prise, le lecteur en apprendra beaucoup en lisant non seulement le journal de Légaré, mais tous les récits du genre écrits sur le vif par des combattants. ♦

LA GUERRE DE CONQUÊTE
 REVISITÉE
 suite de la page 33



stade, les pertes coloniales de la France sur tous les fronts (Asie, Afrique, Amérique du Nord, Caraïbes) sont trop nombreuses et qu'elle manque désormais par trop de monnaies d'échange, la prise de Belle Ile par les Britanniques neutralisant même la valeur de Minorque. Or, on peut en conclure que ce n'est même pas seulement les combats navals qui réglèrent le sort des colonies. En effet, c'est la conquête du Hanovre qui devait obliger Londres à négocier la restitution de colonies, dont le Canada, mais à partir de 1761, la France recule définitivement en Allemagne. Après la signature du traité de paix, Choiseul consacra tous ses efforts à rétablir un certain équilibre dans le commerce colonial européen pour gruger l'hégémonie anglaise. Dans cette configuration, le Canada et la Louisiane sont oubliés par les ministres, bien que des plans de reconquête circulent encore.

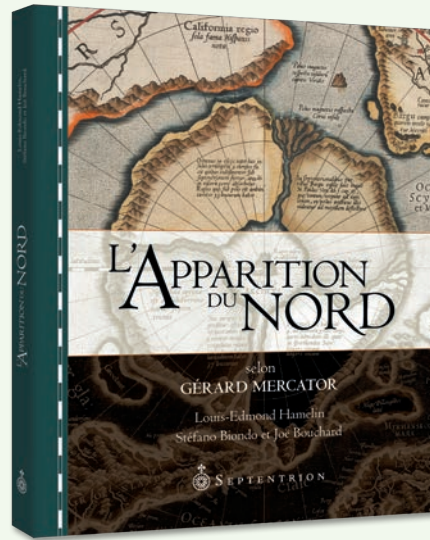
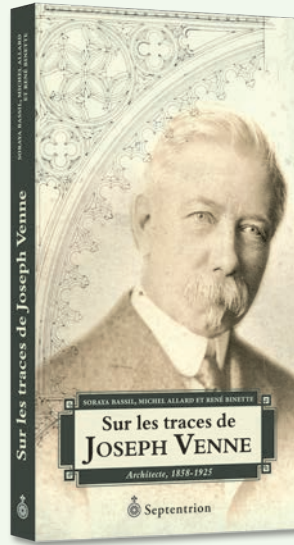
Pour ne citer qu'une partie des autres études afin de donner des indications du contenu d'ensemble, Frédéric Guelton nous replace dans le contexte de la situation et des choix de la métropole durant cette guerre, en particulier sa difficulté, qui n'est pas neuve, à ne pas privilégier exagérément les fronts terrestres sur les maritimes, quand la Grande-Bretagne mise sur la mer pour assurer sa suprématie. Olivier Chaline (Université de Paris-Sorbonne) se penche plus particulièrement sur l'effort et les stratégies navals français et britanniques. Marcel Fournier, responsable d'un ouvrage remarqué et novateur sur les soldats de la France en Amérique durant le conflit, présente ici ces données en fonction de l'origine des soldats, province par province. Rénald Lessard se penche sur la création et la composition du corps particulier des Volontaires-Étrangers envoyé en renfort en 1757.

Au total il s'agit donc d'une contribution remarquable à l'historiographie de la guerre de la Conquête, phénomène trop rare ces dernières années, du moins en langue française. ♦

SORAYA BASSIL
MICHEL ALLARD
RENÉ BINETTE

Sur les traces de Joseph Venne Architecte, 1858-1925

Cet ouvrage, fruit d'une collaboration multidisciplinaire, propose différents circuits pour suivre les traces de l'architecte Joseph Venne dans les rues de Montréal. Il pourra, entre autres, accompagner les amateurs de promenades urbaines ou guider les touristes qui souhaitent découvrir le patrimoine montréalais.



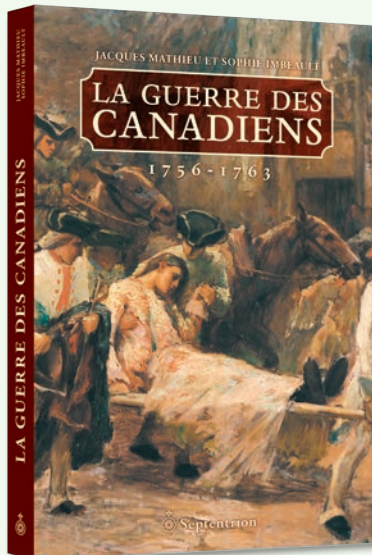
LOUIS-EDMOND HAMELIN
STÉFANO BIONDO
JOË BOUCHARD

L'Apparition du Nord selon Gérard Mercator

«Le document est au cœur d'un ouvrage exceptionnel d'érudition et de vulgarisation scientifique. Merci aux éditions du Septentrion pour ce travail d'édition impeccable.»

Paul Bennett, *Le Devoir*

S E P T E N T R I O N



JACQUES MATHIEU
SOPHIE IMBEAULT

La Guerre des Canadiens 1756-1763

Ce livre explore des aspects méconnus de la guerre de Sept Ans en Amérique du Nord. Il fait ressortir les affres de la guerre, les résistances locales, les Canadiens morts au champ d'honneur. Il ouvre sur la situation et les sensibilités des familles éprouvées par la

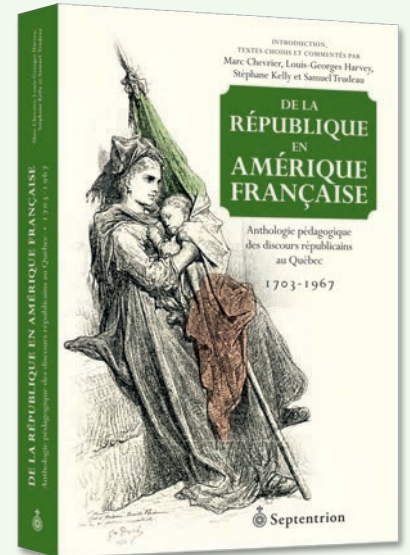
disparition d'un époux, d'un père, d'un fils, d'un frère.



MARC CHEVRIER
LOUIS-GEORGES HARVEY
STÉPHANE KELLY
SAMUEL TRUDEAU

De la république en Amérique française 1703-1967

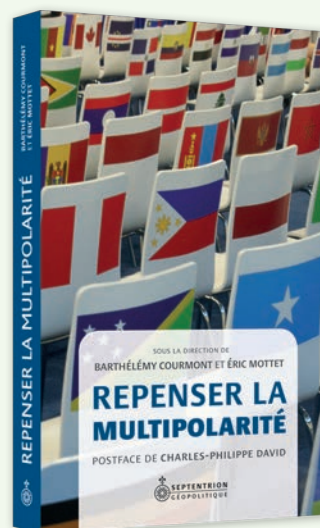
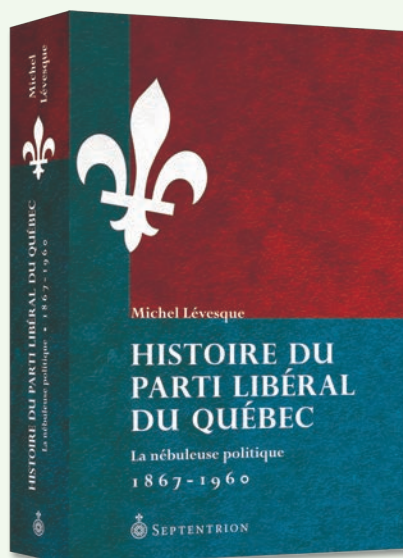
Les auteurs de cette anthologie proposent les meilleurs discours républicains qui ont façonné l'histoire québécoise de la Nouvelle-France à la Révolution tranquille. Ces discours fournissent des clés précieuses pour réinterpréter notre histoire nationale, ses épreuves, ses ruptures comme ses constantes.



MICHEL LÉVESQUE

Histoire du Parti libéral du Québec La nébuleuse politique, 1867-1960

Le Parti libéral est la plus ancienne formation politique au Québec. Les lecteurs découvriront ici plusieurs histoires de ce parti. Celle de l'évolution et des relations des ailes parlementaires provinciale et fédérale, de la machine électorale et le rôle et l'influence des clubs politiques.



SOUS LA DIRECTION DE
BARTHÉLÉMY COURMONT
ÉRIC MOTTET

Repenser la multipolarité

L'hégémonie américaine semble vouée à disparaître. La montée en puissance de nouveaux pôles impose de nouvelles règles. Sera-t-il davantage difficile de maîtriser toute forme de gouvernance internationale? Repenser la multipolarité s'interroge sur le sens que les acteurs internationaux donnent à ce concept.





Gestion François Beaudoin

- Évaluation d'entreprises → faisabilité.
- Transfert familial.
- Rachat par cadres.
- Ventes - Achats - Fusions.
- Services conseils en financement.

Une équipe multidisciplinaire
offrant tous les services requis
pour une transaction réussie.

819-397-4920
gfb@tlb.sympatico.ca